

Pierre Brunet et Gabriel Désert, *Les Foires agricoles en Basse-Normandie*, Caen, Centre régional de culture ethnologique et technique en Basse-Normandie, coll. « Les Carnets d'Ici », 2000, 72 p.

**Bernard Bodinier**

DANS **HISTOIRE & SOCIÉTÉS RURALES** 2001/1 Vol. 15 , PAGES 233ZR À 316ZR  
ÉDITIONS **ASSOCIATION D'HISTOIRE DES SOCIÉTÉS RURALES**

ISSN 1254-728X

ISBN encours

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2001-1-page-233zr?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



# COMPTES RENDUS

---

## OUVRAGES

André THÉVENIN, A. DAUBIGNEY, M. MAGNY, *et alii*, éd., *Les Derniers chasseurs-cueilleurs d'Europe occidentale (13000-5500 avant J.-C.). Actes du Colloque international de Besançon (Doubs, 1998)*, 2000, Presses Universitaires Francs-Comtoises, Besançon, 415 p.

Un large public d'historiens connaît les périodes anciennes ou moyennes de la Préhistoire, le Néolithique et les âges des Métaux. Le Mésolithique restait, il y a encore quelques années, le domaine des spécialistes, et leurs publications ne permettaient pas de se faire une idée claire de la période. C'est pourtant le moment où s'installe un climat tempéré, où la faune que nous connaissons aujourd'hui colonise l'Europe. C'est la période où l'on peut étudier, dans un milieu à peu près semblable au nôtre, comment l'homme a prospéré sans le secours de la domestication des plantes et des animaux. Cette publication, en plus de communications scientifiques originales sur des sujets précis, offre une vision globale qui suscitera l'intérêt de nombreux historiens.

Le plan général regroupe les communications sous cinq thèmes : l'environnement, l'évolution chronologique, l'habitat, l'approvisionnement, et une réflexion anthropologique synthétique. L'analyse du climat des 15 000 dernières années a beaucoup progressé, grâce aux carottes creusées dans les glaces polaires, comme aux travaux sur les lacs et les pollens du Jura, ou encore sur les terrasses de la vallée du Rhône. Il apparaît, quand on examine des marqueurs annuels, que les variations ont été relativement brusques, et que leurs effets sont variés sur les différents milieux. À l'échelle à laquelle on observe maintenant cette période, on distingue non seulement les périodes plus froides ou plus chaudes, mais aussi les étés humides ou tardifs qui peuvent aussi modifier la flore et la faune. Les auteurs parlent d'une mosaïque de paysages, qui réagissent à l'humidité, à l'érosion, aux incendies, naturels ou provoqués par l'homme, qui se lisent bien dans les coupes stratigraphiques. On voit la mise en place du climat et de la flore méditerranéenne. V. Bernard propose une analyse du cycle d'évolution de la forêt dans le milieu alluvial du Bassin parisien, avec les proportions variées de la densité des arbres, de leur durée de vie, et de la proportion des espèces à bois dur ou tendre.

L'évolution culturelle et chronologique est abordée sous l'angle de l'outillage, qui révèle un renouvellement technique lié à la chasse de nouveaux gibiers. Les communications insistent sur la multiplicité des foyers d'innovations et les origines diverses du Mésolithique. Les hypothèses d'interprétation de l'outillage s'appuient sur des expérimentations.

Parmi les habitats, celui du Closeau à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) attire bien sûr l'attention : 72 *locus* ont pu être observés dans cette fouille de sauvetage, répartis sur 2,5 ha et sur cinq niveaux. Ce gisement renouvelle nos connaissances sur l'Azilien ancien, et permet une comparaison avec les campements du magdalénien. L'étude de la faune, chevaux, loups, cerf, lièvre, et même des restes de lion, montre un renouvellement des espèces : le renne a disparu, le cheval est dominant, mais ce spectre est plus étroit que celui qui a été observé en Rhénanie à la même époque. D'autres communications mettent évidence des occupations saisonnières de chasseurs, le débitage des aurochs et des sangliers, le travail des peaux.

L'organisation spatiale est abordée sur deux sites du Jura. À Saint-Hippolyte (Doubs) a été observée une station de chasseurs du début du cinquième millénaire, contemporaine des premiers horizons néolithiques de cette région.

La recherche et le transport du silex sont analysés dans la quatrième partie. Il faut reconstituer le paysage pour expliquer le choix des matières premières, disponibles à l'époque, masquées ensuite par des dépôts de pente. On peut déjà mettre en évidence un flux d'échanges de coquillage, d'ambre, de silex sur l'axe Rhône-Rhin.

La définition des groupes et des sous-groupes culturels s'appuie par exemple sur le choix des parures funéraires, toujours des coquillages, mais dont l'espèce et le procédé de façonnage sont différents d'un site à l'autre. A. Testart fait une stimulante mise au point sur l'originalité des sociétés de chasseurs-cueilleurs en général : il souligne l'absence de richesse, même ostentatoire, dans les groupes qu'il a observés, et donc l'absence de don en nature pour acquérir une femme. Ce schéma brutalement résumé ici remet en cause les interprétations traditionnelles des archéologues. D. Legoupil explore à travers l'étude de la Patagonie les raisons qui ont conduit certaines populations à conserver jusqu'à hier un mode de vie de prédateurs, choix lié au climat mais aussi à une volonté délibérée ou aux conditions d'échange avec les autres populations. Enfin C. Jeunesse et M. Zvelebil remettent en question, avec des hypothèses différentes, la prédominance du modèle danubien pour la diffusion de l'agriculture de l'Europe centrale à l'Europe de l'Ouest. C'est toute l'histoire des sixième et cinquième millénaires qui est en jeu, et la réduction d'une opposition simpliste entre les immigrants cultivateurs et semi-sédentaires, et les autochtones chasseurs et mobiles. Nous ne pouvons et ne saurions résumer ici leur discussion, mais il est clair qu'une telle problématique élargit le débat à tous les historiens.

Nous conseillons donc vivement la lecture d'une grande partie de cet ouvrage, celle de l'introduction, un peu académique mais très pertinente de A. Daubigny, et celle des articles qui remettent en question des conceptions trop simplistes sur le monde des chasseurs-cueilleurs et leur évolution vers l'agriculture.

Olivier Büchschütz

Jean GUILAINE (dir.), *Premiers paysans du monde. Naissance des agricultures*. Paris, Éditions Errance, 2000, 320 p., 195 F.

Depuis 1925 et l'introduction de la « Révolution néolithique » par Gordon Childe, archéologues, environnementalistes et ethnologues s'interrogent sur les lieux et conditions d'émergence de l'agriculture et de l'élevage, en d'autres termes sur les techniques de manipulation par l'homme de certaines communautés végétales et animales, qui ont conduit au succès et à l'expansion démographique des premiers groupes d'agriculteurs à travers le monde. L'idée de révolution, selon laquelle toutes les données de la culture matérielle et sociale seraient apparues ensemble dans un point unique du Proche-Orient, a été depuis longtemps reléguée aux oubliettes. D'autres berceaux ont été proposés pour d'autres formes du Néolithique, avec le millet et le riz en Chine, le taro, l'igname et la canne à sucre dans le sud-est asiatique et la Mélanésie, le maïs, les haricots, les piments et les cucurbitacées du côté de la Mésoamérique, parmi d'autres. La notion de révolution s'est également estompée devant les progrès des techniques de datation, qui permettent de suivre des processus sur la longue durée, avec les premiers villages du Natoufien dès le X<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, parmi des groupes encore à l'évidence chasseurs-cueilleurs, tandis qu'apparaissent à la même époque et aux antipodes les plus anciennes poteries chez les Jomon du Japon. Selon les points du globe considérés, la formule type de la néolithisation (sédentarisation, agriculture, élevage, manipulation sélective des morts et poterie) va s'organiser selon des successions différentes dans le temps. La pluralité des chemins et des expériences qui ont mené les chasseurs-cueilleurs vers des économies de production est maintenant acceptée ; les logiques matérialistes s'effacent aussi pour rendre compte de l'adoption de certaines cultures vivrières de base

encore mal datées, comme le manioc amer et toxique du bassin de l'Amazone, ou de formes d'agriculture irriguée avec les tarodières des Hautes Terres de Nouvelle-Guinée probablement bien avant le <sup>ve</sup> millénaire.

C'est autour de ce thème essentiel de l'histoire des sociétés que Jean Guilaine a réuni seize intervenants à l'occasion d'un séminaire du Collège de France. Chacun dans sa spécialité – préhistorien, paléobotaniste ou archéozoologue – a cherché à répondre aux questions fondamentales des comportements « néolithiques ». Où se sont produites ces domestications voulues du règne végétal et animal? Quelle est la succession chronologique des techniques qui conduisent vers le Néolithique? Comment les paramètres de la domestication peuvent-ils être définis? Et enfin, pourquoi cette volonté d'assujettissement d'une partie du monde vivant?

Un ouvrage de plus, direz-vous, parmi une lignée déjà longue, où l'archéologue démiurge rêve d'expliquer le monde. Il est vrai que les théories sur l'apparition des phénomènes néolithiques se succèdent très régulièrement, que l'on mette en avant des modifications drastiques du climat qui auraient conduit à une longue coexistence des hommes, des animaux et des plantes dans des formes privilégiées d'oasis; que l'on suppose une première croissance démographique qui aurait imposé les premières manipulations de plantes et d'espèces animales; ou bien encore que l'accent soit mis sur une nécessaire prééminence du symbolisme et des croyances conduisant à la domestication. Toutes ces théories sont fondées sur les mêmes documents archéologiques, d'interprétation instable, tandis que l'échantillonnage, à l'échelle de la planète, apparaît encore fragile; elles sont chacune l'expression d'un seul théoricien qui n'évoque que sa spécialité; elles s'effondrent finalement les unes après les autres.

Le grand mérite de Jean Guilaine a été, justement, de réunir des préhistoriens, qui ont cherché à exprimer des points de vue rarement partagés par tous, pour exprimer à la fois la diversité et la complexité. Le temps n'est plus aux modèles simples et aux déterminismes, qu'ils soient physiques ou symboliques. La diversité des néolithisations réussies – car c'est bien celles-là seules que le préhistorien peut reconnaître – montre que ces phénomènes de convergence vers l'agriculture et l'élevage sont, au-delà des climats, au-delà des environnements et que leurs racines doivent être cherchées au cœur des sociétés elles-mêmes.

Dans cet ouvrage bien illustré et d'une bonne densité de contenu, le point est fait région par région, avec la prudence qu'apportent trois générations de théories aujourd'hui devenues falotes; le Proche-Orient occupe, bien sûr, la place centrale. Mais la néolithisation, c'est aussi la Chine où s'accélérent les découvertes de plus en plus anciennes; l'Océanie où la diffusion du Néolithique est sous-tendue par l'inégalité sociale parmi chez les Peuples de la mer; la Mésoamérique et l'Amérique du Sud, où les systèmes de datation ont été récemment remis en cause; l'Afrique sahélienne avec une haute antiquité de la poterie, un élevage du bœuf tardif et une agriculture qui n'émergerait clairement qu'avec le <sup>III<sup>e</sup></sup> millénaire.

Ce vaste panorama des fondements de l'économie de production à l'échelle de la planète n'est pas guidé par la volonté de démonstration d'une seule théorie. Et c'est là le mérite de l'ouvrage. Le lecteur y trouvera des documents remarquables et très divers, une mine à exploiter au moment où l'archéologie se fait peu à peu anthropologie du passé.

Car c'est dans cette direction, semble-t-il, que la recherche est en train de s'ancrer. Le point commun de ces chasseurs-collecteurs qui, dans des lieux différents et à différentes périodes, ont orienté leurs sociétés vers la manipulation, puis la domestication des végétaux et des animaux, est à chercher dans les organisations sociales et leur fonctionnement. Le discours revient de façon récurrente : manipulation des morts, sociétés inégalitaires, symboles de statut, stockage alimentaire, valeur du troupeau. Chacun de ces mots exprime une même réalité dans laquelle le rendement économique n'est pas la finalité essentielle; il est temps d'abandonner le poncif de chasseurs-cueilleurs regroupés en une société simple, « égalitaire », où les intérêts particuliers s'effaceraient devant le bien-être de communautés harmonieusement intégrées à leur environnement.

Les exemples ethnographiques actuels montrent qu'il n'en est rien, qu'il s'agit d'une fiction de notre société occidentale et que la compétition sociale est probablement déjà à l'œuvre bien avant les premières formes du Néolithique, avec des comportements différents devant la mort, des fonctionnements sociaux inégalitaires autour des stocks alimentaires et une interprétation du monde animal qui utilise largement certains symboles de la domination masculine. Si aujourd'hui telle communauté d'horticulteurs de Nouvelle-Guinée élève des porcs, entretient des systèmes d'irrigation dispendieux en temps et s'investit dans la fabrication de grands plats en bois, est-ce seulement pour régler des problèmes d'alimentation et de reproduction physique du groupe ? Pas du tout ; prime le don cérémoniel de la viande et de la bouillie alimentaire dans des récipients remarquablement décorés, à la fois pour réguler les rapports sociaux, et tout autant pour provoquer les voisins, organiser des compétitions et afficher des comportements inégalitaires.

Dans ce sens, l'absence d'ethnologues au sein de ce séminaire était une réelle lacune. Mais les documents sont là, bien présentés pour un public plus large que celui des archéologues. L'historien y trouvera certainement son compte et identifiera des comportements sociaux qui reviennent avec insistance au long des millénaires.

Pierre Pétrequin

Olivier AURENCHÉ et Stefan Karol KOZŁOWSKI, *La Naissance du Néolithique au Proche-Orient ou le paradis perdu*, Paris, Errance, 1999, 256 p., 220 F.

Il est rare que deux spécialistes conjuguent leurs efforts pour éditer un simple manuel, surtout quand le sujet choisi sort du champ étroit défini par l'Éducation Nationale et condamne d'entrée de jeu le livre à une diffusion limitée. S'il est pourtant un sujet qui intéresse l'histoire générale, c'est bien le Néolithique du Proche-Orient. En réalité cet ouvrage est d'une clarté peu commune, et suppose une longue maîtrise d'un sujet complexe. Le plan chronologique qui répète dans chaque chapitre les mêmes subdivisions effraie le lecteur qui ouvre l'ouvrage. Il se révèle en fait efficace, et le contenu apporte une variété et des surprises qui gommant la monotonie du découpage. Il s'agit du Croissant fertile, du Levant au Golfe arabe en passant tout au long de la vallée de l'Euphrate, subdivisé en neuf sous-régions pour tenir compte des différences de milieu et inclure les régions marginales (la carte est présentée trois fois, p. 4, 13 et 256, on ne risque pas de se perdre !). On suit la mise en place de l'agriculture de 12000 à 6500 avant J.-C.

Deux progrès méthodologiques ont provoqué pendant les dernières décennies un renouvellement des connaissances ; une fouille plus attentive aux données fines de l'environnement, et l'utilisation systématiques des datations isotopiques. Les auteurs insistent sur le processus de sédentarisation au cours de la première période, qui s'étend jusqu'à 10000 avant J.-C. Son développement est marqué par la présence d'outils de pierre lourds, comme les meules, et l'apparition de sépultures associées à l'habitat. Cette sédentarité, qui est connue ailleurs à des périodes plus anciennes était nécessaire pour entamer le passage à l'agriculture. Pendant le millénaire et demi suivant on observe un regroupement d'habitats en villages couvrant un à deux hectares. La technique du débitage du silex évolue, on voit apparaître des haches en pierre polie. Il n'y a pas encore d'orge cultivée, mais le faisceau des conditions nécessaires au développement de l'agriculture se dessine, on parle donc d'un « protonéolithique » qui touche à la fois le Levant et les hautes vallées du Tigre et de l'Euphrate en passant par la Djézireh. Différents auteurs recherchent des traces précoces de domestication, la cueillette n'a pas été brutalement remplacée par la culture pas plus que la chasse par l'élevage. L'évolution des mentalités, de la religion même selon Jacques Cauvin, est aussi indispensable qu'une évolution se produit seulement entre 8800 et 8000 avant J.-C. selon nos auteurs, quand les sites livrent des restes de plantes et des ossements d'animaux qui portent clairement les marques de la domestication. Un optimum climatique a favorisé, sinon provoqué, cette mutation. Pendant le septième millénaire se développe aussi une architecture de bâtiments

rectangulaires. L'habitat se diversifie et se hiérarchise, les plus grands dégagent une place et s'entourent de murailles. L'outillage change, s'affine, des courants d'échange de matière première se dessinent. Des statues animales ou humaines de grande taille sont réalisées et parfois dressées dans de véritables sanctuaires. Le processus change à partir de 6900, peut-être à l'occasion d'une crise climatique. La relative unité et les échanges de la période précédente disparaissent, chaque région s'identifie par le style d'une nouvelle catégorie d'objets, la céramique. L'ouvrage s'achève au moment où la Mésopotamie commence à développer les grands bâtiments de brique, les villes, l'irrigation.

Le discours des auteurs va beaucoup plus loin que ce bref résumé, sa lecture est agréable et les différentes thèses sont présentées sans parti pris. Un dictionnaire de 50 pages définit les termes spécialisés et fournit une information supplémentaire parfois très complète sur les objets, les cultures, les plantes. Il est suivi d'un catalogue descriptif des sites (35 pages). L'ouvrage s'achève sur une série de planches qui présentent le mobilier et les plans les plus caractéristiques. Cette subdivision a permis de rédiger un texte limpide, toutes les références étant disponibles dans ces deux annexes. La lecture de cet ouvrage permet de se familiariser avec l'état des connaissances sur une période clé. Le plan très efficace constitue un modèle à suivre.

Olivier Büchsenhütz

Henri DELÉTANG (dir.), *L'Archéologie aérienne en France. Le passé vu du ciel*, Paris, Errance, 1999, 173 p., 250 photos, 248 F.

L'ouvrage dirigé par Henri Delétang présente un vaste panorama chronologique de l'apport de la photographie aérienne à la recherche archéologique française. Pour broser un tel tableau l'auteur s'est entouré d'une soixantaine de collaborateurs qui constituent le « gotha » des archéologues-prospecteurs aériens. Une introduction de quelques pages restitue succinctement l'histoire et le développement de cette discipline qui n'a guère plus que cinquante ans. Le texte pose également les bases méthodologiques de la recherche aérienne, ses techniques mais aussi les pièges que recèle toute tentative d'interprétation de vues ou d'observations faites en altitude. L'utilisation d'une série de croquis clairs et simples permet ainsi de suivre l'archéologie aérien dans sa démarche d'analyse des anomalies repérées par ce mode d'investigation. Cet exposé introductif rédigé à l'attention du grand public s'achève sur de courts (trop courts !) paragraphes abordant la question de l'apport à la recherche archéologique de terrain, à la réalisation de la Carte Archéologique de la France et surtout à l'archéologie du paysage.

De fait, les deux cent cinquante images qui forment le corps de l'ouvrage démontrent d'elles-mêmes l'utilité de l'archéologie aérienne à la connaissance des mondes ruraux passés ou d'ailleurs récents, puisqu'à quelques exceptions près les photographies présentées n'illustrent que l'espace rural. L'album est organisé de façon rationnelle et chronologique : du Néolithique à nos jours, chaque période chronologique étant précédée par une courte notice présentant les résultats les plus remarquables de la prospection aérienne. L'examen des chapitres montre très vite que cet apport n'est pas uniforme et que certains types de sites et certaines périodes de l'histoire ont plus bénéficié que d'autres de la reconnaissance aérienne.

Pour la période néolithique ce sont les habitats (vallée de l'Aisne), les ensembles funéraires, comme celui spectaculaire de Passy ou encore les mines de silex de Jablines qui constituent quelques-unes des découvertes les plus significatives. À l'Âge du Bronze et au premier âge du Fer le fréquent repérage d'enclos soulève le problème de leur datation. Ici, et l'auteur le souligne, seules des fouilles sont en mesure de préciser datations et modes d'utilisation. Certaines photographies sont accompagnées, en plus des notices individuelles, de plans ou de restitutions graphiques issus des fouilles, quand celles-ci ont eu lieu. À partir du Second Âge du Fer le nombre de découvertes issues des prospections aériennes va croissant, à tel point qu'un chapitre entier est réservé à la question des fermes indigènes. On constate que, dans des cas favorables, la prospection aérienne permet, au-delà du repérage de sites inédits, de participer activement à l'élaboration de véritables problématiques de recherche.

C'est par exemple le cas des travaux de Bernard Lambot en Champagne sur la proximité des sites d'habitat et des tombes aristocratiques.

On ne s'étonnera guère de voir ensuite plus de cinquante pages consacrées aux seuls résultats concernant l'Antiquité tellement il est évident que c'est pour cette période que l'archéologie aérienne a été, jusqu'ici la plus fructueuse. La richesse des découvertes permet une présentation thématique où sont abordés voies et camps militaires, fermes, *villae* et agglomérations secondaires, édifices publics, sanctuaires et activités artisanales. Les milliers de documents produits par reconnaissance aérienne fournissent une contribution fondamentale à l'étude de l'occupation du sol des campagnes de la Gaule romaine. On sera, comme l'auteur, nettement moins convaincu de l'apport de cette discipline pour la période médiévale. Bien sûr l'ouvrage présente quelques très beaux cas d'école comme celui du château de Langoiran (Gironde), repéré par François Didierjean, ou celui de l'abbaye cistercienne disparue de Vron en Picardie, illustrée par Roger Agache, mais les enseignements restent plus rares que pour les périodes précédentes et ce malgré la possibilité inestimable de pouvoir associer les informations provenant des sources écrites à l'observation aérienne et aux recherches de terrain. Restons optimistes en pensant qu'une plus large collaboration des historiens et archéologues médiévistes à l'archéologie aérienne devrait permettre de notables avancées dans ce domaine. La tendance « illustrative » de la photo aérienne, déjà perceptible pour les monuments en élévation médiévaux, est encore accrue dans le chapitre suivant consacré à la période allant de la Renaissance à nos jours. On notera la contribution que la vision aérienne est susceptible d'apporter à l'archéologie des jardins disparus des grandes résidences aristocratiques des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, mais aussi aux stigmates et aménagements liés aux deux grands conflits mondiaux du XX<sup>e</sup> siècle qui relèvent désormais d'une archéologie plus tout à fait « immédiate ».

L'ouvrage s'achève sur deux chapitres cette fois-ci non chronologiques, l'un concernant la pérennité des occupations humaines sur un même espace géographique, l'autre sur « l'archéologie du paysage ». Ces deux chapitres sont, à notre sens, les plus passionnants puisqu'ils permettent aux auteurs de révéler, au-delà de l'intérêt monographique des pages précédentes, les tendances actuelles de l'utilisation de la photo-interprétation aérienne à l'histoire de la formation des territoires, des formes de l'occupation des sols sur la « longue durée ». Le cas de Charnoy dans l'Yonne étudiée par Jean-Paul Delor est assez représentatif de la stratification des vestiges sur un secteur depuis le Néolithique jusqu'au Moyen Âge. Mais on retiendra surtout l'exemple livré par Gérard Chouquer sur l'évolution de la plaine du Finage dans le Jura où l'archéologie aérienne participe efficacement à l'élaboration d'une problématique sur la romanisation des campagnes gauloises et l'évolution du paysage. Certes, cet exemple est le seul dans un ouvrage au demeurant plus copieux pour les aspects plus traditionnels de l'apport de la photographie aérienne mais il convient de préciser que l'ouvrage d'Henri Delétang est d'abord destiné au grand public : à ce titre, il remplit parfaitement son rôle en rappelant que la prospection et la photo-interprétation aérienne sont des outils de la recherche historique.

Notons enfin la bonne idée d'avoir réalisé une bibliographie régionale, utile pour le chercheur ou pour accompagner le prospecteur novice. Deux petits regrets : le premier, dont l'auteur n'est d'ailleurs probablement pas responsable, est le choix d'une photo floue en couverture, alors que l'ouvrage comporte à foison de superbes images, mais peut-être s'agit-il d'un choix éditorial ? Le second concerne le choix de nombreuses images déjà largement diffusées chez les spécialistes. Dans la perspective de vulgarisation adoptée ici, il n'y a pas lieu de s'en désoler.

Patrice Conte et Dominique Vuailat

Gérard CHOUQUER, *L'Étude des Paysages. Essais sur leurs formes et leur histoire*, Paris, Errance, 1999, 208 p., 180 F.

Le nom de Gérard Chouquer est bien connu des archéologues et des historiens pour de nombreux et importants travaux qui ont porté sur les parcellaires et les cadastres centuriés antiques de l'Italie et des Gaules aux côtés de François Favory et de Monique Clavel-Lévêque,

dans le cadre du Centre d'Études Anciennes de Besançon. Alors que M. Clavel et F. Favory travaillaient l'une sur le Languedoc central et l'autre sur le Languedoc oriental, il s'attachait lui-même à l'étude des cadastres d'Orange et aux centuriations du Finage. Les cas d'Orange et des centuriations fossiles observées en Tunisie avec une netteté particulière accréditaient alors l'équivalence entre centuriation (romaine) et cadastre. Alors qu'en principe, « cadastre » consiste à relever l'état de parcelles, de quelques formes qu'elles soient, pour réaliser un « livre parcellaire » et un plan, leurs travaux faisaient prévaloir un usage particulier du terme : « cadastre » devenait synonyme de « parcellaire régulier orthonormé », soit un prolongement rural de la « ville régulière » gréco-romaine. Dans ses ouvrages précédents, G. Chouquer étudiait de tels cadastres. Rompant ici avec toute référence chrono-culturelle, il traite des paysages en général. Le sous-titre précise à quel aspect du paysage s'attache G. Chouquer. Le paysage de l'archéomorphologue n'est pas celui du botaniste, mais celui du cartographe qui tente d'en caractériser la structure ; ce n'est pas le paysage des Impressionnistes, mais plutôt celui de Paul Klee aux travaux duquel il se réfère précisément (p. 130). En effet, une forme est donnée à un paysage par des trames (linéaments) naturelles, et en particulier le réseau hydrographique, mais surtout par des trames anthropiques : trames parcellaires, réseaux de drainage et d'irrigation, réseaux de routes et de chemins desservant les champs, reliant ces derniers à l'habitat et assurant la circulation entre les lieux d'habitat et les espaces eux-mêmes. Comme le précise également le sous-titre, il s'agit d'« essais » qui s'intercalent dans l'évolution de ce chercheur entre un passé de recherche sur une forme du paysage, la centuriation romaine, et un futur qu'il situe à l'intérieur du courant écologique actuel.

Ce livre consacre une rupture complète avec l'image de la romanisation de l'espace rural que son auteur avait contribué à faire admettre avec l'équipe de Besançon. Jusqu'à la fin des années 1980, tout paraissait simple. Appuyée sur une méthodologie rigoureuse, l'archéomorphologie validait la place de Rome dans la structuration du paysage français et, de ce fait, devenait l'outil privilégié de l'histoire des campagnes de Gaule et de leur romanisation. L'identification des centuriations résultant d'un traitement des surfaces agraires particulier à la domination romaine permettait de reconstituer de vastes pans de l'histoire de l'appropriation par Rome du sol provincial. Ainsi une discipline nouvelle participait à la reconstruction événementielle de la conquête romaine. Les sites archéologiques connus ou découverts en prospection devaient prendre place dans les grilles d'une centuriation qui avait nécessairement précédé leur création et à la datation de laquelle ils contribuaient ! De l'autre côté des Alpes, avec la fouille de Settefinestre, Andrea Carandini développait une lecture analogue de la romanisation. Cette constatation m'avait conduit à souligner la relation entre la grille d'analyse marxiste affichée par l'équipe de Besançon, les débats sur l'impérialisme romain et la mode des centuriations<sup>1</sup>. Dans son introduction, G. Chouquer relève cette remarque et observe que « le dogmatisme formaliste n'est pas l'apanage du seul centre de Besançon » et « que, chez certains, le marxisme n'empêchait pas des attitudes critiques » (p. 11-12). On ne peut que lui donner raison. Mais maintenant que le marxisme est devenu minoritaire et que les Verts ont remplacé le PC dans l'expression politique de la contestation chez une majorité d'intellectuels de gauche, était-il nécessaire de développer contre Monique Clavel-Lévêque des critiques où la part de polémique masque le problème de fond, la subordination ou la libération de l'archéologie par rapport au discours ?

Il faut hiérarchiser les causes de la crise dont il fut un des acteurs. Le refus d'accepter le plan de l'Atlas des centuriations n'en fut que l'occasion. Par ailleurs cette rupture était dans la logique d'un chercheur désireux de construire sa propre recherche à travers une collaboration entre archéologie de terrain et archéo-morphologie. La suite a montré que G. Chouquer a effectivement trouvé les conditions d'un épanouissement de sa recherche dans une insertion dans l'équipe de Tours qui avait une approche diachronique de territoire. Mais

1. Philippe LEVEAU, « L'archéologie des paysages aux époques historiques », *Annales, Histoire, Sciences sociales*, n° 3, 2000, p. 555-582.

en définitive, les protagonistes de cette crise n'ont-ils pas eu une évolution similaire ? Car on ne peut raisonnablement soutenir que M. Clavel-Lévêque a ignoré l'apport des grands décapages et celui de l'archéologie des fossés. Le programme européen Cost qu'elle gère, est bien une étude des paysages anciens et des structures rurales. Ses participants ont des préoccupations qui ne sont en fait pas fondamentalement différentes de celles de G. Chouquer, comme en attestent abondamment les réunions, colloques et publications auxquels il a donné lieu. À lire G. Chouquer, on se demande pourquoi des positions critiquées maintenant avec tant d'énergie ont été dominantes. Il faut en effet rappeler que, pour moi comme pour beaucoup d'antiquisants de ma génération – même s'ils n'ont pas appartenu à l'École de Besançon –, celle-ci a représenté un courant essentiel de la recherche sur l'espace rural... La raison me semble assez simple : la recherche sur les cadastres représentait alors la modernité : elle proposait la découverte de la campagne à partir d'outils nouveaux mis à la disposition d'une recherche novatrice. Pourquoi G. Chouquer avait-il été séduit par ce qui se faisait à Besançon ? Ma propre expérience et les difficultés que j'ai pu rencontrer dans mon positionnement par rapport à l'idéologie alors dominante me permettent de proposer une explication. Une formation d'historien nous sensibilisait à cela même que nous refusons aujourd'hui : la lecture directe du paysage en terme d'histoire événementielle. Travaillant sur l'Afrique, je m'intéressais aussi au modèle colonial romain. Ne trouvant pas de centuriations, j'avais donc abordé l'étude de la campagne à travers la prospection. Simple, par démarche opportuniste, je lisais les géographes que l'on n'appelait pas encore « spatialistes » et les sociologues marxistes dont la lecture me permettait de tirer d'une prospection autre chose qu'une collection de sites !

Dans les années 1990, l'étude des cadastrations antiques est entrée en crise et l'on assiste à la « déconstruction » du paradigme cadastral. La position que défend maintenant G. Chouquer est caractérisée par un renoncement à la tentative de décrire l'appropriation du sol par Rome et plus généralement d'en retracer l'histoire à partir de l'étude des parcelles fossiles. Sa première partie explicite les raisons de cette évolution. Il lui est en effet apparu qu'il était erroné d'opposer une période romaine qui serait caractérisée par l'organisation orthogonale des surfaces à une période médiévale qui serait à l'origine de formes étoilées. Utilisé dans le chapitre 1, le terme « fiction » revient dans le chapitre conclusif de la première partie. En effet, aucune forme du paysage n'est nécessairement associée à une période précise. On a confondu organisation des surfaces et polarisation des réseaux de communication par un lieu central : cette dernière, qui n'est pas spécifiquement médiévale, explique la forme étoilée prise par les terroirs. Tout cela parce que l'on n'a ni lu les géographes ni reconnu l'autonomie des systèmes spatiaux (les formes du paysage) par rapport aux systèmes sociaux (Rome, la société médiévale, etc.) et aux causalités historiques (les processus de conquête entraînant une réorganisation massive des surfaces pour laquelle le processus le plus simple est la division géométrique). Cette fiction a conduit à une manipulation du paysage. Rome n'avait ni opéré sur un espace vide ni sous-estimé la résistance des modes antérieurs d'occupation de l'espace. Il faut rendre aux protohistoriens une parole que certains, comme Olivier Büchschütz, ont cherché à faire entendre (p. 76). En définitive on constate une forte « résilience » des formes paysagères. Mieux adapté à la dynamique des systèmes anthropiques que l'anglais *sustainability*, ce concept évoque bien l'idée d'une continuité sans transformation majeure <sup>2</sup>.

Cette position qui surprendra résulte de l'évolution que retrace cet essai. À partir du moment où l'on s'est préoccupé de validation archéologique, les choses se sont gâtées. Au-delà des inévitables problèmes de personnes, les failles sont apparues chez les archéomorphologues entre ceux qui donnaient la priorité aux textes et au discours historique (G. Chouquer les appelle « morphohistoriens ») et ceux qui donnaient la priorité au terrain et au discours archéologique. Adoptant la position de ces derniers, G. Chouquer s'est rapproché des équipes

2. F. DURAND-DASTÈS, François FAVORY, Jean-Luc FICHES, *et alii*, *Des Oppida aux métropoles*, Paris, Anthropos, 1998, p. 13-14.

de terrain impliquées dans les opérations d'archéologie préventive qui, à partir du milieu des années 1990, dans le Bassin parisien, développaient des protocoles de grands décapages nécessitant la réalisation d'un document planimétrique recensant les linéaments fossiles des paysages. S'apercevant que l'on ne s'était pas assez posé la question des conditions naturelles ayant présidé à la conservation des formes du paysage, l'archéomorphologue s'est allié au géoarchéologue qui, lui, s'attachait au processus d'érosion et de sédimentation affectant la lisibilité du paysage. Le rapprochement avec une archéologie de terrain s'est traduit par la réalisation des trois volumes consacrés aux *Formes du Paysage* qui, de 1996 à 1997, ont marqué une nouvelle orientation caractérisée par une place majeure accordée à l'environnement. Les géoarchéologues lui ont montré que le sédiment est un document archéologique pour reprendre l'excellente expression de A. Beeching et J.-E. Brochier. C'est à ce titre que G. Chouquer a participé à l'organisation du colloque tenu à Valbonne sur la dynamique des paysages. L'évolution de ses positions par rapport aux recherches sur les « cadastres romains » s'inscrit donc dans le cheminement d'une démarche de recherche conforme à celle de l'archéologie qui accorde une importance croissante à la caractérisation des processus.

Cette prise de distance par rapport à ses premiers travaux n'étonnera pas les lecteurs de *Histoire et Sociétés rurales* qui avaient porté l'attention qu'il méritait à l'article qu'il a consacré « Aux origines antiques et médiévales des parcellaires » avec la collaboration de François Favory<sup>3</sup>. Depuis déjà un certain temps, tous deux développaient une critique radicale des dérives de la méthode qu'ils avaient contribué à bâtir et à accréditer. Ainsi remettaient-ils en question la possibilité même de dater les centuriations du Languedoc dont on connaît le rôle de laboratoire de la recherche, soit en particulier leur lecture en termes d'histoire événementielle. Cette démarche est reprise avec passion dans ce livre. Pour ma part, je me sens parfaitement en phase avec la dénonciation d'un discours qui entraînait une surévaluation de la place de Rome dans la construction des paysages et bloquait la recherche. Dans le sud de la France, tout jeune chercheur travaillant sur l'espace rural devait trouver sa centuriation, ce qui assez facile à réaliser en promenant une grille sur une carte ! À la décharge des archéologues qui cédaient à cette mode, il faut reconnaître que la majorité de la communauté scientifique avait participé à la construction d'un paradigme auquel les médiévistes avaient souscrit. Georges Duby présenta la centuriation comme un « immense filet aux mailles fines que Rome jeta sur la paysannerie des Gaules »<sup>4</sup>. Dans les conditions intellectuelles de l'époque, une majorité de médiévistes qui, au mieux, reconnaissent à l'archéologie le statut de technique d'écriture de l'histoire (sans texte) de la culture matérielle, n'a pas fait trop de difficulté pour admettre la suprématie des antiquisants dans l'étude du monde rural. On s'aperçoit que ce filet avait bien des trous et qu'il était plus virtuel que réel. Mais, dans le Languedoc, nombreux sont encore les chercheurs qui dessinent sur les cartes la grille de cadastres dont l'existence fait problème, pour y placer les sites issus de leurs prospections et construisent une histoire imaginaire de la « romanisation » validée par les manuels.

La dénonciation de ces abus n'exclut pas un discours nuancé dans lequel G. Chouquer explique l'inconfort de sa position face à l'archéologue qui croit prouver que le morphologue a tort (p. 48). La validation archéologique n'est pas aussi simple que ne le croient les archéologues : une limite parcellaire a pu exister sans qu'elle ait laissé de trace, de même que dans une centuriation il n'est pas obligatoire que tous les axes prévus aient été matérialisés. Dans cette démonstration, il fait une place importante à la coupe de Pierrelate-les-Malalones qui validait l'idée d'une conservation des linéaments du paysage depuis l'Antiquité. La représentation par montage photographique d'une ligne d'arbres plantés à proximité d'un fossé matérialisant le souvenir de la centuriation illustre la couverture des Actes du colloque d'Orléans, qui constitua un temps fort de la recherche sur les parcellaires (p. 167-169).

3. *Histoire et Sociétés rurales*, 4, 2<sup>e</sup> semestre 1995, p. 11-46.

4. Georges DUBY, *Histoire de la France rurale*, t. 1, Paris, 1975, p. 30.

En même temps qu'il se convertissait à la géoarchéologie, G. Chouquer prenait conscience de la fragilité des constructions géométriques des archéomorphologues. Ni l'habileté et ni le savoir-faire des *gromatici* consignés dans des manuels, ni la nécessité de recherches sur l'utilisation des principes mathématiques ne sont en question. Mais, s'il est impossible d'identifier les centuriations fossiles autrement que par des méthodes géométriques, la confiance absolue que leur accordent A. Pérez et M. Assénat n'en est pas moins inacceptable. Un bout de mur ou de fossé trouvé en fouille ne peut pas être utilisé de manière isolée pour valider une vaste construction géométrique identifiée sur photos et sur carte. Certes, sous le nom de *renormatio*, la superposition des centuriations est attestée. Mais est-ce à dire que cette pratique a été quasi systématiquement mise en œuvre en Gaule Narbonnaise où certains secteurs compteraient jusqu'à 6 ou 7 centuriations superposées? N'y a-t-il pas là une dérive? Compte tenu des difficultés de réalisation de ces opérations, il n'est pas possible d'accepter ces propositions sans preuve ou début de preuve archéologique. Ces «extravagances» (p. 55) font du tort à la discipline

Plutôt que de continuer à examiner le paysage pour y chasser d'improbables centuriations, G. Chouquer recherche des explications dans d'autres processus que la conservation du patrimoine paysager antique. C'est à cet objectif qu'est consacrée, en seconde partie, une réflexion sur les outils conceptuels. Le paysage y est traité pour ce qu'il est, comme un ensemble, qu'il convient d'analyser pour lui-même. Ce changement radical explique l'attitude G. Chouquer par rapport aux historiens dont il dénonce une attitude hégémonique réduisant l'archéologie à une illustration du discours historique ou, au mieux, à la matérialisation de faits connus par les textes. Les choses évoluent comme le montre un dossier des *Annales, Histoire, Sciences sociales* (n° 3-2000) au titre par ailleurs maladroit : «L'histoire face à l'archéologie» (comme si une discipline nouvelle partait à l'assaut de bastions tenus fermement par les historiens!). Dans toute cette affaire comme dans tout ce qui touche à l'interdisciplinarité, le sens des mots est essentiel. Les premiers historiens du paysage n'ont pas compris que le mot «histoire» renvoie à une combinaison des temporalités et qu'en archéologie, la structuration du temps n'est pas la même qu'en histoire<sup>5</sup>. Alors que l'histoire privilégie la succession chronologique et l'enchaînement des causalités, l'archéologie comme les autres sciences sociales admet la multiplicité des causes. Il en va de même de l'étude des paysages : elle suppose que l'on leur reconnaisse une temporalité qui n'est pas celle du temps historique traditionnel. Une communauté d'approche des temporalités et des systèmes de cause explique l'utilisation des méthodes systémiques qui occupent une place centrale dans la méthode proposée.

Le rejet de l'histoire historicisante a pour symétrique une contestation des géographes. G. Chouquer se déclare en effet déçu par G. et Ph. Pinchemel. Une telle déception étonne. Alors qu'une majorité de géographes physiiciens n'envisagent qu'un «Homme» intemporel, *La Face de la Terre* propose une analyse systémique des phénomènes d'anthropisation intégrant les concepts de civilisation et de culture et y distinguant des degrés. Dans un manuel d'enseignement, il est injuste de reprocher à des géographes de privilégier l'espace par rapport au temps historique! Sans doute ce livre s'intéresse-t-il plus à l'espace qu'au temps, mais c'est à nous de préciser les contenus du concept d'anthropisation, soit de développer la dimension temporelle dans une approche systémique que nous «découvrons» bien longtemps après les géographes et que dans leur grande majorité les historiens ignorent.

L'insatisfaction dont fait état G. Chouquer doit être comprise en fonction de son projet qui est de construire une nouvelle science du paysage en dehors des approches traditionnelles, aussi bien géographiques qu'historiques. Ce projet le conduit à rechercher des outils conceptuels en utilisant la méthode du transfert analogique des concepts. Ne souhaitant pas

5. Philippe LEVEAU, P. LIVET et Mireille PROVANSAL, «Reconstruire des temporalités : la vallée des Baux, le temps des hommes et le temps de l'environnement», in Monique BARRUÉ-PASTOR et Georges BERTRAND (dir.), *Les Temps de l'environnement*, Toulouse, 2000, p. 139-148.

sortir de mes compétences et de mes centres directs d'intérêt et n'étant pas épistémologue, je me garderai de me prononcer sur l'apport des théories esthétiques (la «dividualité» de Paul Klee), de la géométrie fractale (le «principe d'autosimilarité», utilisé par Benoît Mandelbrot, p. 142, ou sur le principe d'indépendance de la forme par rapport au substrat (p. 143)). Je n'en considère pas moins la démarche comme positive, malgré la dénonciation du procédé par A. Sokal et J. Brimont dans leur fameux pastiche de la transgression des frontières entre disciplines. Animés d'une grande malveillance à l'égard des sciences sociales où le nomadisme des concepts a toujours été pratiqué, ces physiciens ne s'en prenaient pas seulement aux abus du raisonnement analogique mais au raisonnement lui-même. Au contraire, j'ai souligné plus haut l'intérêt du concept («nomade») de «résilience» développé par le géographe Durand-Dastès – et non par l'archéologue S. van der Leeuw à qui G. Chouquer l'attribue. Il était utilisé par les psychologues qui, eux-mêmes l'avaient emprunté au vocabulaire de la physique où il entrait dans la définition de la résistance des matériaux au choc. L'histoire et l'archéologie au sens traditionnel où je les pratique ont intérêt au développement et à l'affirmation d'une discipline nouvelle d'étude des paysages, originale et novatrice, et, pourquoi pas, distincte de celle des géographes qui, de leur côté, auraient également tort de s'en offusquer.

Je terminerai par un vœu. À la fin des années 1990, les fouilles conduites pour la ligne nouvelle du TGV Méditerranée ont constitué un temps fort de la recherche sur la matérialisation des centuriations. Ayant appartenu aux organismes consultatifs qui suivaient le dossier, la CIRA Sud-Est et le CNRA, je peux attester que la question des centuriations a bénéficié du suivi qu'elle méritait. Certes, il n'a pas été possible de faire entendre que les sommes considérables dépensées en datation  $^{14}\text{C}$  ne suffisaient pas à obtenir les datations espérées et que d'autres pistes auraient mérité d'être explorées avec plus de détermination. Certes, les arbitrages n'ont pas été favorables à ceux qui souhaitaient que soit vérifiée la matérialisation des centuriations. Mais la masse de données qui a été collectée doit permettre aux archéologues et aux archéomorphologues de réveiller la mémoire des paysages. Que G. Chouquer se souvienne donc que nous espérons qu'il prenne le temps d'écrire l'étude de cas qu'attendent les Antiquisants, une histoire des paysages de la moyenne vallée du Rhône autour d'Orange, région sur laquelle il a dirigé des travaux et lui-même déjà tant travaillé!

Philippe Leveau

Gilles RITCHOT et Gaëtan DESMARAIS, *La Géographie structurale*, Paris, L'Harmattan, 2000, 147 p.

Le livre de Gilles Ritchot et Gaëtan Desmarais renouvelle l'approche théorique de la géographie, en la soumettant aux méthodes de l'analyse structurale<sup>1</sup> où les «places sont premières par rapport aux choses» qui les occupent. La «structure», au sens où l'entendent les auteurs, n'est donc pas un arrangement entre de multiples éléments ordonnés ou en interaction, mais un concept abstrait qui engendre des morphologies concrètes dynamiques. Ce structuralisme se rattache par conséquent à une méthodologie générale des sciences qui rend le concept opératoire, aussi bien en géographie physique (chapitres II et III) qu'en géographie humaine (chapitres I, IV et V), dans le temps long historique (chapitre VI). Laisant de côté les analyses originales des auteurs en géomorphologie<sup>2</sup>, nous nous intéressons ici essentiellement aux chapitres de géographie humaine et de géographie historique.

À partir d'une critique des perspectives utilitaristes classiques, Ritchot et Desmarais récuse une relation directe homme/nature. Cette relation serait positivement bloquée par

1. Qui n'a rien à voir avec l'analyse structurale traditionnelle en géographie physique.

2. Pour Ritchot et Desmarais l'érosion climatique est secondaire et se contente de surcreuser des fractures liées à des mouvements tectoniques dessinant une architecture «originale» du globe formée de «charnières» positives (reliefs) ou négatives (graben en clef de voûtes). Cette approche débouche alors sur des conditions surprenantes concernant la dynamique de la sphère terrestre dont nous laisserons au lecteur le plaisir de la découverte et aux géomorphologues, le soin de les juger.

un interdit spatial (la règle de propriété), fondateur du processus même d'humanisation et permettant à l'homme de se singulariser par rapport à un *continuum* spatial en y créant des discontinuités. Cet interdit empêche le déclenchement de rapports violents et se concrétise dans des lieux « creux », interdits à l'établissement humain (*vacuum*) et réservés d'abord à la sépulture de victimes émissaires sacrificielles, dont le meurtre rituel met fin à la *mimésis* de l'appropriation. De ce fait les auteurs jettent un pont entre l'anthropologie et la géographie, puisque ces *vacuum* structurent dès lors l'espace géographique *ex ante* et stimulent des mobilités soumises à un contrôle géopolitique. Ces flux définissent alors des espaces urbains (fruits de mobilités endorégulées) et ruraux (mobilités exorégulées) dont les contenus qualitatifs – et non quantitatifs – transcendent le clivage ville/campagne.

L'espace défini par la géographie structurale est donc anisotrope, il se compose de gradients morphogénétiques articulant des positions reliées à des valeurs positionnelles qui conditionnent des activités où des densités différentes. La rente devient alors un « tribut » permettant d'occuper concrètement ces lieux par des édifications architecturales somptueuses ou utilitaires selon leur valeur positionnelle. De nombreux exemples viennent appuyer les thèses des auteurs aussi bien dans une perspective géoéconomique (chapitre V) que géohistorique (chapitre VI).

L'intérêt de cet ouvrage est d'abord épistémologique. Les auteurs réussissent en effet le tour de force de « révéfier » la géographie, sans abandonner les connexions indispensables entre géographie physique, géographie humaine, économie et histoire, mais sans céder non plus à la tentation déterministe. Au-delà de cette refondation épistémologique, les analyses et les théories proposées offrent une nouvelle vision morphodynamique de l'espace et une nouvelle grille d'interprétation de la mise en place des paysages dans le temps long historique. Malgré les interprétations parfois discutables – rôle majeur assigné à l'aménagement des polders hollandais à la fin du Moyen Âge, analyse par trop rapide de la signification des formes parcellaires – et une lecture difficile, à cause de la difficulté des concepts que manient les auteurs, ce livre mérite d'être lu et médité, non seulement par les géographes et les historiens mais également par tous ceux que les sciences humaines intéressent. La nouvelle géographie structurale de Gilles Ritchoy et Gaëtan Desmarais ouvre en effet un immense champ de recherches à venir dont l'étendue dépasse largement la seule géographie. À terme, c'est une véritable relecture de l'espace et du monde à laquelle nous invite un livre qui fera date.

Thierry Rebour

Michelle COLTELLONI-TRANNOY, *Le Royaume de Maurétanie sous Juba II et Ptolémée*, Paris, CNRS Éditions, 1997, « Études d'Antiquités africaines », 272 p.

Fondé sur une thèse soutenue en 1988 puis corrigée et enrichie, le livre de Michèle Coltelloni-Trannoy est consacré à un royaume et à une période qui demeurent parmi les plus mal connus de l'histoire de l'Afrique antique. Loin de Rome et entré assez tard dans sa sphère d'intérêts, le royaume de Maurétanie, qui recouvrait l'Algérie centrale et occidentale et le Maroc actuels, fut légué par son dernier roi, Bocchus II, à Octave en 33 avant J.-C. Pendant huit ans, l'héritier de César laissa ce territoire sans statut précis, puis il décida, en 25, de le confier à un jeune prince berbère élevé à Rome, Juba II, dans le cadre d'un régime de protectorat qui fut prolongé ensuite au profit de Ptolémée, fils de Juba, jusqu'en 39-40 de notre ère, moment où Caligula décida l'exécution du dernier roi et l'annexion définitive de son royaume. C'est à éclairer cette période de soixante-treize années qu'est entièrement voué le livre, construit dans une perspective de synthèse qui se veut, comme le dit J. Desanges dans sa préface, « quasi exhaustive ». L'auteur affiche d'emblée cette ambition dans sa première partie, qui s'efforce de reconstituer l'histoire politique du royaume et surtout d'éclairer le système du protectorat, défini par le statut d'ami et allié du peuple romain. La pauvreté des sources littéraires, qui est assurément le trait le plus remarquable de l'ensemble du dossier maurétanien, est ici particulièrement évidente. Mais Michèle Coltelloni-Trannoy réussit à la surmonter, à la fois par une analyse très fine des quelques textes conservés, et surtout par

l'adoption d'une perspective comparative qui demeurera, jusqu'au dernier chapitre, la principale caractéristique de sa méthode. Dans ce cas précis, c'est par de multiples références aux états-clients d'Orient, de Thrace, et du nord de la mer Noire, qu'elle parvient à définir la situation exacte des souverains maurétaniens par rapport à Rome. Le système plaçait en fait ces rois, hellénisés et citoyens romains à titre personnel, assimilés à des délégués de l'empereur, dans une dépendance très étroite, et évitait de lourdes dépenses d'administration et de défense à l'empire. Il permettait aussi de préparer les populations à une future annexion, qui ne se produisit que lorsque Rome la jugea possible et utile.

Ainsi encadré, le royaume de Maurétanie eut cependant une existence propre et une certaine originalité, dont l'analyse fait l'objet, dans un vaste tableau administratif, économique et social, de la seconde partie du livre. Trois traits sont surtout ici mis en évidence : le poids de l'héritage du passé africain ou punique, notamment dans les structures sociales (rôle des tribus) et l'urbanisation (commencée avant le protectorat) ; la politique volontariste des souverains, qui se dotèrent d'une vraie capitale de type romain, Caesarea (Cherchell), et accentuèrent l'ouverture de leur pays au marché méditerranéen, en encourageant notamment les industries de la pourpre, des condiments et des salaisons ; et surtout, à nouveau, le poids de Rome, marqué par l'adoption d'un système monétaire aligné sur le denier, par l'invasion de la céramique italienne, mais aussi par la présence de colonies de vétérans des légions dispersées dans le pays. Cette omniprésence romaine, qui est la clef de voûte de le tout le livre, constitue aussi la toile de fond de la dernière partie de l'ouvrage, consacrée aux aspects culturels et religieux de la civilisation maurétanienne. Michèle Coltelloni-Trannoy se penche ici plus directement sur la personnalité complexe de la dynastie installée en 25 par Auguste, qui unissait le fils d'un roi numide élevé à Rome à une princesse hellénistique, Cléopâtre-Séléne, fille de Marc-Antoine et de la grande Cléopâtre. Elle montre, dans de fort belles pages sur la statuaire et l'iconographie monétaire, comment Juba II et son fils surent combiner les différentes facettes d'un quintuple héritage culturel, berbère, punique, égyptien, grec et romain, pour souligner cependant combien les deux dernières composantes l'emportèrent finalement, comme le souhaitaient les empereurs.

La problématique de l'ouvrage est ainsi clairement politique, et son apport essentiel intéresse évidemment plus l'histoire de l'impérialisme romain que celle des sociétés rurales. Faut de sources, l'auteur ne peut accorder que quelques lignes aux grands domaines royaux, dont il suppose qu'ils furent à l'origine des domaines impériaux attestés dans les provinces ultérieures. Ses remarques sur le nomadisme ou le semi-nomadisme des tribus gétules restent aussi très générales, et sont en partie faussées par un recours à une théorie des migrations incessantes des tribus sahariennes de Libye vers l'Atlantique qui est totalement dénuée de preuves. L'historien du monde rural trouvera cependant un réel intérêt à se pencher sur le chapitre VI, presque entièrement consacré au problème de la colonisation romaine. L'existence, dans un état indépendant, de treize colonies romaines, dont le sol fut enlevé aux autochtones, pose en effet d'importants problèmes d'ordre juridique, qui sont ici éclairés : avec le legs de Bocchus II, le territoire maurétanien fut, montre Michèle Coltelloni-Trannoy, intégré de fait à l'*ager publicus*, ce qui permit la création des colonies pendant l'époque intérimaire 33-25 (et peut-être même un peu après). Et si plus tard, Auguste, en recréant le royaume, inaugura une situation inédite, celle-ci fut surmontée par un artifice original : le rattachement des colonies à des provinces voisines, la Bétique pour les trois implantations du Maroc, la Tarraconnaise ou plutôt l'Afrique proconsulaire pour les autres. Ainsi demeurait préservé le lien nécessaire entre une colonie et un sol juridiquement romain. Quant à l'impact qu'eurent ces fondations sur l'évolution des populations maurétaniennes, il fut en grande partie limité par leur répartition : surtout groupées dans les régions côtières, elles eurent plus pour effet de renforcer l'intégration de secteurs déjà ouverts à l'extérieur et pénétrés par le modèle punique que de romaniser un arrière-pays qui restait de tradition berbère. La démonstration rejoint ici une idée forte du livre, déjà énoncée par d'autres savants depuis une trentaine d'années, qui souligne que dans l'Afrique ancienne la principale ligne de fracture

n'opposa pas les Romains aux indigènes, ou les citadins aux campagnards, mais une fraction des populations indigènes, intégrée à l'espace culturel et économique méditerranéen et associée aux Romains, à une autre fraction, exclusivement rurale et qui restait attaché au système et au mode de vie tribal.

On pourra regretter, certes, que l'auteur ne s'engage pas plus loin dans la réflexion sur ce sujet et qu'il ne place pas plus souvent ses analyses dans la longue durée, en s'interrogeant sur les liens entre les phénomènes constatés à l'époque du protectorat et les singularités de la civilisation des provinces maurétaniennes ensuïte. Mais bien présenté, orné de nombreux plans, cartes et figures, muni de copieux index, et offrant une synthèse claire et à jour, son livre est certainement appelé à constituer désormais un ouvrage de référence.

Yves Modéran

Michel MANGIN, Philippe FLUZIN, Jean-Louis COURTADON, Marie-José FONTAINE *et alii*, *Forgerons et paysans des campagnes d'Alésia (Haut-Auxois, Côte-d'Or). La terre, le fer, la route en pays mandubien (I<sup>er</sup> siècle avant VIII<sup>e</sup> siècle après J.-C.)*, Monogr. CRA, 22, CNRS éd., Paris, 2000, 2 vol. sous jaquette commune, 1 : 508 p., 101 fig., XXXII pl. couleur, XV tabl. ; 2 : XVI cartes h.t., 390 F (59,46 euros).

Les recherches impulsées par Michel Mangin, professeur émérite de l'université de Franche-Comté, sur la sidérurgie antique en Gaule font depuis longtemps autorité, et les publications qu'il a lui-même produites ou coordonnées, depuis sa thèse sur Alésia publiée il y a vingt ans (1981) sont nombreuses et riches. C'est donc une nouvelle contribution à cette entreprise que nous livre aujourd'hui cet ouvrage publié par le CNRS. On a ici voulu rassembler les travaux menés depuis de nombreuses années dans ce « pays mandubien » (Haut-Auxois), sous la houlette de Michel Mangin, dans le territoire rural qui ressortirait à la célèbre agglomération urbaine d'Alésia, tant en ce qui concerne l'occupation du sol que l'organisation locale de la sidérurgie, et ce depuis l'Âge du Fer (en tout cas la Tène finale) jusqu'au haut Moyen Âge (VIII<sup>e</sup> siècle) inclus. Pour cette tâche, Michel Mangin, se chargeant lui-même de la coordination de l'ensemble et de la dimension archéologique, s'est associé – outre une dizaine d'autres collaborateurs plus occasionnels – à un spécialiste de la métallurgie ancienne (archéomètre), Philippe Fluzin, à un géographe-cartographe, Jean-Louis Courtadon, et à une toponymiste, Marie-José Fontaine : il s'agit donc d'une recherche largement pluridisciplinaire.

L'ouvrage présente une forme matérielle un peu inhabituelle, dans la mesure où les 17 cartes générales (au format A3, allant du 15 000<sup>e</sup> au 250 000<sup>e</sup>) sont rassemblées, non reliées, dans une pochette hors texte. Le volume principal, de texte, après une copieuse introduction, est subdivisé en trois grandes parties, à peu près équilibrées : 1 « Carte archéologique générale : occupation du sol et circulation » (p. 49-146) ; 2 « Les ateliers de travail du fer : archéomé-tallurgie et archéométrie » (p. 147-265) ; 3 « Bilan, synthèse et discussion » (p. 267-377), le tout suivi d'une non moins volumineuse conclusion générale (p. 379-388). S'y ajoutent des annexes, comportant divers catalogues et résultats d'analyses, dont l'inventaire détaillé des sites étudiés (p. 408-458), ainsi que – instruments fort utiles – un lexique et un index.

La volonté affichée des auteurs est donc d'étudier le rapport ville-campagne dans cette région du Haut-Auxois, avec son chef-lieu Alésia, tant du point de vue de l'occupation du sol que de l'intégration de l'artisanat du fer, associé au réseau viaire, pour une large période qui, autour de celle essentielle et centrale de l'Antiquité, inclut la fin de l'Âge du Fer et le début du Moyen Âge : l'étude d'une ville et de son territoire, en Gaule romaine en tout cas, n'est pas chose courante, et il faut souligner le caractère novateur en la matière de cette entreprise. Certes, on pourrait discuter de la définition et des limites de ce qui est ici considéré comme le territoire dépendant de cette agglomération d'Alésia, ce Haut-Auxois – en fait assez décentré vers le sud par rapport à sa place centrale supposée –, région en fait naturelle, assimilée à ce qui est ici appelé le « pays mandubien » (Alésia était à l'époque gauloise

l'oppidum-capitale du petit peuple des Mandubiens, « clients » de leur puissants voisins les Lingons, dont la *civitas* gallo-romaine engloba le *pagus* d'Alésia) : la manière dont est ici caractérisé ce territoire peut paraître quelque peu teintée de déterminisme, voire empreinte d'un certain glissement tautologique, cette aire étant celle de l'enquête et vice-versa.

L'entreprise n'en est pas moins méritoire et, dans une large mesure, convaincante, ainsi que – on l'a dit – novatrice. Passant rapidement sur les questions d'acquisition des données (les prospections ont-elles été suffisamment exhaustives sinon systématiques ? sont-elles, comme d'origine variées, assez homogènes ? des indications techniques plus précises sur les surfaces prospectées et les méthodes de prospection au sol mises en œuvre auraient certainement été utiles), on s'intéressera tout d'abord particulièrement à l'occupation du sol de ce « pays », qui semble bien présenter quelque originalité : densités différentes selon les secteurs (les « masques », ou les hétérogénéités des enquêtes de terrain ont-ils été suffisamment pris en compte ?), absence quasi générale de grandes *villae*, opposée à un dense semis de petites exploitations rurales, parfois regroupées en hameaux ou « villages » tel Flavigny, ou Blessey-Salmaise. Cette notion de « villages » semi-ruraux aurait cependant mérité un plus ample développement, tant elle tranche avec le « credo » maintenant classique des agglomérations secondaires gallo-romaines regroupant l'essentiel des activités économiques (artisanat et commerce) ; il est vrai que l'auteur a traité de cette question dans un autre ouvrage récent, à propos de Blessey-Salmaise.

L'étude de l'intégration des activités sidérurgiques dans ce réseau d'habitat rural constitue une approche particulièrement suggestive. Il s'agit ici dans presque tous les cas de « petite sidérurgie », c'est-à-dire non des premières phases de réduction, mais de celles d'épuration et d'élaboration des objets finis (intéressant schéma synthétique de la chaîne opératoire, fig. 2), contrairement à d'autres régions sidérurgiques de Gaule (Morvan), identifiées comme les principaux districts de production du fer à partir du minerai extrait. Bien entendu, ici, ces recherches sont sous-tendues par tout l'arsenal analytique mis en œuvre par les méthodes de laboratoire en matière de paléo-métallurgie et archéométrie (contribution volumineuse de Ph. Fluzin), qui permettent notamment aujourd'hui de bien distinguer les résidus métallurgiques (scories) correspondant aux différentes étapes de cette chaîne opératoire.

L'une des contributions les plus suggestives de cet ouvrage concerne donc cet interface entre l'occupation du sol et les activités artisanales liées à la sidérurgie, et l'examen de la place qu'occupent ces activités d'épuration du fer et d'élaboration des objets finis dans le réseau d'habitat mis en lumière : qu'est-ce qui est « en ville » (Alésia), qu'est-ce qui est à la campagne, qu'est-ce qui est dans des « villages » ou agglomérations secondaires ? Outre l'absence complète dans ce secteur de sidérurgie primaire (réduction) en « milieu ouvert » (*i.e.* hors habitat), la quasi-totalité des ateliers reconnus sont associés peu ou prou à des habitats : 45 sites d'habitat rural, sur un total de 120, intègrent ce type d'activité, et la ville d'Alésia elle-même ne comporte pas non plus d'activité de réduction ; le nombre et le développement d'agglomérations secondaires « classiques » est d'ailleurs ici apparemment faible (Mâlain). Il semble donc exister dans cette zone une relation étroite entre activités rurales et artisanat, même si la question du domaine (*fundus*) n'est pas vraiment abordée, ne serait-ce d'ailleurs que parce qu'elle ne peut pas vraiment être traitée à partir des seules données archéologiques.

Dans cette étude, une place importante est donnée, à juste titre, au réseau de voirie, qui semble jouer un rôle déterminant dans l'implantation de ces activités sidérurgiques. Il existe d'ailleurs un certain nombre de forges associées à des sites routiers. On peut se demander si ce qui n'est que suggéré par les auteurs ne serait pas en définitive la règle : beaucoup de ces établissements ne seraient pas des lieux de production mais des forges d'entretien, situées le long des routes et utiles aux exploitations agricoles. Cet aspect est ici assez largement sous-estimé, voire occulté, au profit de la vision d'un artisanat de production qui serait essentiellement lié au marché des objets manufacturés (cf. par exemple carte fig. 101).

Une place importante est donnée, dans l'enquête, aux données toponymiques (travail spécifique de Marie-José Fontaine), tant en ce qui concerne les voies que les habitats ruraux

ou les activités sidérurgiques. Je reste personnellement très sceptique sur le réel apport de cette dernière discipline, en tout cas en matière d'occupation du sol, mais je laisserai à d'autres, plus compétents que moi dans le domaine de la philologie et aussi des parlers locaux, le soin d'en discuter et d'en juger.

Ce travail, très riche sur le fond, souffre malgré tout de quelques défauts de forme qui nuisent à la lisibilité de l'ensemble, de manière parfois assez lourde : dans le texte, les titres et sous-titres par exemple, mal hiérarchisés par l'éditeur dans leur typographie, font souvent perdre le fil du propos et des démonstrations. On a droit à un copieux dossier (32 planches) de belles illustrations en couleur, dont on peut se demander si toutes étaient vraiment indispensables (tessons de sigillée, multiples vues macroscopiques de scories). Il semble que le coordinateur ait sans doute eu quelque mal à rassembler et harmoniser des contributions un peu disparates de ces collaborateurs, dans une volonté de synthèse globale (les chapitres ou parties n'étant pas individuellement signés) ; ainsi la troisième partie, de bilan et donc de synthèse, comprend-elle encore beaucoup de données analytiques (inventaires, listes de toponymes, etc.). L'impression est donc, au premier abord, d'un ensemble un peu confus, d'un ouvrage d'accès difficile, voire rebutant. Surtout – et c'est là notre principale critique car ceci nuit à la bonne compréhension globale du travail –, la cartographie n'est pas à la hauteur des ambitions de cette recherche ni de son très réel intérêt : les cartes sont difficilement lisibles, à des échelles souvent inappropriées, et la multiplications de symboles peu clairs induit la confusion.

Ces quelques points techniques n'enlèvent heureusement pas grand chose, si l'on veut se donner la peine d'« entrer » vraiment dans cet ouvrage, à l'intérêt de l'ensemble : l'étude d'un terroir, dans son organisation viaire, rurale et économique, en Gaule romaine, et dans une perception « globalisante » qui met en œuvre tant la ville que le milieu rural et qui examine les relations dialectiques entre ces composantes ; une approche sinon totalement novatrice, du moins fort peu mise en œuvre auparavant dans l'aire chrono-culturelle concernée, celle du territoire métropolitain à la période romaine. La question de la relation ville-campagne, certainement si importante pour cette période, est ici prise à bras le corps de manière très suggestive, de même que la question fondamentale de l'artisanat rural : on en vient à souhaiter que des travaux comparables soient entrepris à travers le territoire de l'ancienne Gaule, permettant de fructueuses comparaisons, et renouvelant de manière positive et novatrice le genre quasi éteint de la monographie de *civitas* : une contribution remarquable donc, qui apporte sans doute encore plus aux recherches sur les aspects culturels, sociaux et économiques de la Gaule romaine qu'au travail sur la stricte métallurgie du fer.

Alain Ferdière

*Alle origini della parrocchia rurale (IV-VIII sec.). Atti della giornata tematica dei Seminari di Archeologia Cristiana (École Française de Rome - 19 mars 1998)*, a cura di Philippe Pergola, con la collaborazione di Palmira Maria Barbini, Sussidi allo Studio delle Antichità cristiane, Città del Vaticano, Pontificio Istituto di Archeologia Cristiana, «Pubblicati a cura del Pontificio Istituto di Archeologia Cristiana», XII, 1999, 638 p.

Organisée à l'École Française de Rome par le Séminaire d'Archéologie chrétienne de l'Institut Pontifical, cette rencontre d'une seule journée fut, en dépit de sa brièveté, un très important colloque dont témoigne l'ampleur de la publication : un volume de plus de 600 pages, édité à peine un an après la tenue de ce séminaire. Une première partie, de cent cinquante pages, présente des synthèses extra-péninsulaires. Nous les examinerons avec les conclusions à l'issue de notre compte rendu.

Une deuxième partie – la plus importante (467 pages) –, propose un bilan géographique des différentes régions de l'Italie de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, y compris l'Istrie (G. Cuscito) et la Corse (Philippe Pergola), en tout seize communications.

Pour une plus grande homogénéité dans la publication, il avait été demandé aux communicants de suivre un canevas de rédaction qui s'ordonnait autour de sept problématiques

définies par Philippe Pergola : 1. le cadre géographique et la nature de l'éventuelle implantation avant la naissance d'un édifice de culte ; 2. la toponymie et l'hagio-toponymie des origines et leurs attestations dans les sources littéraires et/ou hagiographiques ; 3. la nature de l'édifice religieux ; 4. l'éventuelle utilisation funéraire de l'église et sa chronologie en fonction de la première implantation du monument ; 5. l'existence possible de rites cultuels de la *cura animarum* attestés avant le IX<sup>e</sup> siècle, ce qui suppose également le recensement de toutes les sources littéraires et/ou épigraphiques antérieures au IX<sup>e</sup> siècle présentées chronologiquement ; 6. la cartographie des régions ou des provinces prises en considération ; 7. une bibliographie exhaustive. Ce cadre n'apparaît pas dans toutes les communications. Certaines privilégient la seule liste de monuments conservés dans la région et leur description. Ces monographies régionales sont d'importance très variable étant donné la diversité des entités géographiques prises en compte. On aurait souhaité une plus grande homogénéité dans la cartographie qui, bien qu'apparente dans toutes les communications, est un peu le domaine délaissé par les auteurs. Ces derniers ont en revanche fourni une abondante documentation iconographique, photos et plans de presque tous les monuments signalés, de grande qualité.

Pour la Sicile (p. 167-180), R. M. Carra Bonacasa met en évidence une logique d'implantation des diocèses, liée à la longue histoire urbaine de l'île : tous les chefs-lieux de diocèse se trouvent sur la côte, excepté deux. Pour la Sardaigne (p. 181-204), P. G. Spanu retient surtout qu'à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, le nombre de diocèses est relativement élevé par rapport à la faible densité de population insulaire. Cela aboutit, selon lui, à un contrôle plus direct des évêques sardes qui prennent ainsi en main des compétences dévolues ailleurs aux prêtres des églises rurales. Pour la Corse (p. 205-214), Philippe Pergola souligne l'extrême pauvreté des sources littéraires et le caractère épisodique et superficiel des recherches archéologiques menées dans l'île. Seuls trois complexes baptismaux ruraux (*Cellae Cupiae*, *Santa Maria di Bravona*, *Santa Maria di Rescamone*), datables d'avant le IX<sup>e</sup> siècle, y ont été retrouvés. Pour lui, la relation entre les pieve médiévales et les réalités paroissiales antérieures ne repose sur aucune certitude archéologique, tant en Corse qu'ailleurs en Italie.

En Calabre (p. 225-260), G. Bertelli rappelle avec justesse qu'une église aujourd'hui isolée comme *Tempietto di Seppannibale* est souvent l'unique témoignage d'un établissement humain tardo-antique encore en activité au haut Moyen Âge. Par exemple, des *vici* fondés sur la route reliant Otranto à Tarante et de ceux fondés sur l'Appia, seuls subsistent aujourd'hui les édifices de culte. Les lettres de Gélase I<sup>er</sup>, Pélage et Grégoire le Grand apportent également un nombre important d'exemples d'oratoires privés devenus *ecclesia baptismalis* ou *parrochia*.

En Apulie (p. 261-311), G. Volpe, P. Favia, R. Giuliani, constatent que du point de vue archéologique, aucune église n'est antérieure au V<sup>e</sup> siècle. C'est à cette période qu'ils font remonter la christianisation des campagnes de la région, liée à la création de chefs-lieux de diocèses établis dans des stations antiques et à la multiplication des fondations privées d'églises. Selon ces auteurs, le « diocèse rural » est un modèle abondamment diffusé en Apulie : deux ou trois chefs-lieux (*Turenum*, *Carmeianum* et éventuellement *Herdonia*) des nouveaux diocèses tardo-antiques de la Puglia sont installés dans des villages. Cela appuie leur démonstration concernant l'extraordinaire site de San Guisto près de Lucera : un complexe paléochrétien comprenant une basilique double et un baptistère construit, de manière somptuaire, dans la première moitié du V<sup>e</sup> siècle près d'une très grande villa qu'ils attribuent à un évêque de campagne, l'évêque Probus, l'*episcopus Carmeianensis*, destinataire d'une lettre de Gélase I<sup>er</sup> en 493-494. À partir de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle et durant tout le VII<sup>e</sup> siècle, la région connaît les conséquences des guerres gréco-gothiques et de l'invasion lombarde.

C'est en Basilicate (p. 312-350) que P. Favia met en évidence une notable évolution de l'habitat de la région qui devient, à partir du VII<sup>e</sup> siècle, une zone-frontière entre les possessions lombardes et byzantines. Pour la Campanie (p. 371-378), P. Peduto propose une série de fiches sur les monuments, qui s'avère un peu décevante. Pour la région des Abruzzes, l'ouvrage comporte quatre communications distinctes (p. 379-444). Leur point commun est d'insister toutes sur la forte implantation dans cette région, dès la seconde moitié du VIII<sup>e</sup>

siècle, des grandes abbayes de l'Italie du Centre (Montecassino, Farfa, Subiaco). Les monastères ainsi fondés ont un rôle non négligeable dans la *cura animarum*, soit par le clergé rural qui se retrouve dans la dépendance de ces puissants monastères, soit par les moines eux-mêmes qui peuvent le remplacer dans ces fonctions. On notera la tentative tout à fait remarquable de réflexion sur l'organisation spatiale du territoire amorcée par la communication sur la Marsica (p. 397-423, A. M. Giuntella), qui semble ainsi faire écho aux principes méthodologiques exposés par G. Volpe dans les conclusions de la communication sur l'Apulie (p. 298-311) dans la discussion générale générée par les conclusions du colloque (p. 634-638).

La région du Latium (p. 445-486, V. F. Nicolai), fut la zone la plus précocement christianisée après Rome. Les premiers témoignages, des inscriptions funéraires de membres du clergé, remontent au IV<sup>e</sup> siècle. À la fin du VI<sup>e</sup> siècle, le Latium comprend 41 sièges épiscopaux dont 9 avaient été fondés dès l'époque constantinienne. Les lettres du pape Innocent I<sup>er</sup> (401-417) attestent bien de l'existence d'édifices de culte ruraux ou de basiliques martyriales avec fonction de paroisses. Le culte des martyrs a donc joué un rôle important dans l'évangélisation des campagnes que l'on peut mieux appréhender par les exemples tirés de cette étude du Latium.

La communication sur l'Italie septentrionale (p. 487-540, G. P. Brogiolo, G. Cantino Wataghin, S. Gelichi), par sa masse imposante de 82 notices, se présente comme une recension exhaustive mais préliminaire à des recherches ultérieures sur l'organisation du territoire et la typologie des églises que ce travail peut permettre assez rapidement. L'Émilie-Romagne (p. 541-616, R. Budriesi) est un cas particulier puisque la région a subi un double mouvement bien perceptible dans l'histoire et la description des monuments présentés : une implantation arienne à l'époque théodoricienne qui se reconnaît bien au travers des exemples du *sacellum* de Pomposa ou bien des monastères Santa Maria in Padovetere et San Giorgio ; une reconquête catholique s'accompagnant d'un mouvement de fondations d'églises dans les castra, notamment en Émilie, le long de la ligne défensive byzantine. La communication sur l'Istrie (p. 617-630, G. Cuisicco) confirme bien le rattachement nécessaire de cette région à la Péninsule italienne dans la mesure où toutes les évolutions générales se retrouvent également.

Les quatre synthèses extra-péninsulaires sur la Gaule (« Le chiese rurali prima che fossero parrochiali (IV-VIII sec.) : proposte per una storia di quelle di Provenza », p. 17-42, V. Saxer ; « Aux origines des paroisses », p. 83-100, J.-F. Reynaud), l'Espagne (« Origen y desarrollo de las parrochiae en la Hispania de la antigüedad tardia », p. 100-166, G. Ripoll, I. Velasquez) et les Germanies (« Die Entstehung ländlicher Pfarrein in den römischen Provinzen germanien, Raetien und Noricum (West- und Südwestdeutschland, Schweiz und Österreich). Eine Kirchengeschichtlich-archäologische Studie », p. 43-82, H. Brandenburg), reprennent, de manière assez traditionnelle, le problème de la signification du vocabulaire (*ecclesia*, *parrochia*, etc.) et de l'évolution de ce dernier. Chacune de ces quatre communications offre également une recension archéologique des premières églises de la province concernée.

Les conclusions générales conduites par Philippe Pergola soulignent les inévitables difficultés d'approche globale du problème, liées à une trop courte journée pour un menu si abondant. Généralement, la situation socio-économique des campagnes à l'époque tardo-antique et au haut Moyen Âge n'a pas été assez prise en compte, comme le regrette à la fois Philippe Pergola et G. Volpe. C'était le sujet d'un récent colloque à Montpellier (« Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité (habitat et peuplement aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles) », 1998, IV<sup>e</sup> colloque AGER, sous presse). Ce dernier mettait, quant à lui, l'accent sur une vision trop « laïque » du monde des campagnes. Il paraît à la fois possible et souhaitable de conjuguer désormais les deux perspectives de recherches.

Christine Delaplace

*Les Transferts patrimoniaux en Europe occidentale, VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle*, Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Âge, t. III, 1999-2, 496 p.

Le projet comprend trois rencontres internationales de chercheurs, deux étant réservées à la dot et à l'héritage. Cette première livraison envisage toutes les autres occasions de transferts

patrimoniaux. Elle regroupe 17 communications (dont 3 en anglais et 2 en italien). L'introduction de Régine Le Jan montre l'orientation résolument anthropologique des travaux, nouvelle par rapport aux recherches antérieures sur l'histoire de la propriété ou celle de l'Église.

Les thèmes abordés sont organisés en 4 sections : l'acte privé, les transferts entre familles et Église (9 articles), les transferts intra-familiaux, les résistances et conflits. Le cadre géographique recouvre Bretagne, France du nord et de l'est de la Loire, Rhénanie, Bavière, Suisse, Italie septentrionale, centrale, Gothie. L'espace chronologique centré sur la période carolingienne, nous mène jusque vers 1030. Il y avait quelque péril à juxtaposer des situations éclatées dans le temps et l'espace : quelque 7 500 actes pour l'Italie centro-septentrionale entre les VIII<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles de François Bougard, ou quelques dizaines pour la Gothie, à la fin du X<sup>e</sup> siècle, de Claudie Amado. Mais les précautions méthodologiques signalent avec rigueur les alés du parcours, entre tableaux, graphiques d'ensemble et dossiers ponctuels.

L'acte privé peut être celui qui relève du droit privé, ou qui émane de personnes sans l'autorité publique d'empereur, roi, pape, ainsi que l'explique Benoît-Michel Tock : les auteurs s'en tiennent à l'acception la plus large possible. La provenance ecclésiastique très majoritaire de ces actes est complétée par nombre de formulaires. Barbara Rosenwein attire l'attention sur le choix du titre. Trop moderne ? « Transferts » renvoie à la notion d'une propriété dont on se départit entièrement. Rien de tel ici : Laurent Feller, Philippe Depreux, Laurent Morelle montrent le mouvement circulaire entre donateurs et établissements ecclésiastiques, en don et contre-don, sans que toutes les contreparties soient explicitées. Parfois on donne, mais l'on occupe toujours, *malo ordine*, selon l'expression relevée par Régine Le Jan, illégitimement.

« Patrimoine », concept récent, renvoie à toutes sortes de biens, la terre surtout mais pas seulement. Des biens précieux, au fort capital symbolique, entrent dans un circuit de la compétition pour le prestige (Régine Le Jan). Voilà un phénomène social global. Le cas des sépultures dans des abbayes dont de grandes familles font leur mausolée en est un : Ross Balzaretto étudie les Anselmi et le monastère de Sant'Ambrogio. Des biens très précieux, fondements de l'honneur et du statut, sont incessibles : l'usage peut être transféré mais pas la propriété, ou bien l'institution, en l'occurrence l'Église, ne peut aliéner. Josiane Barbier se demande si le « fisc » peut être appelé patrimoine, Mauro Lenzi insiste sur le concept de « patrimoine ecclésiastique » dans le cas de l'Église romaine. Les droits de l'*hereditas* diffèrent de ceux de la *proprietas* : dans cette société, la majorité des échanges se passe du marché, la valeur s'exprime peu en monnaie, l'échange régule les hiérarchies sociales (Régine Le Jan).

Parmi les dimensions multiples de l'acte (donations, ventes, échanges, concessions viagères) ces dernières, précaires et *livelli*, ouvrent un champ nouveau d'étude. L'Église cherche à préserver l'intégrité de son patrimoine et trouve des solutions, pour éviter qu'une concession ne devienne perpétuelle (François Bougard). Anne Mailloux montre à Lucques l'articulation entre un cadre normatif parfois lointain, et les modifications apportées aux mêmes lois pour tenir compte des changements et s'y adapter avec grande souplesse. Laurent Feller et Laurent Morelle montrent toute la diversité de ces précaires et Anne Mailloux une égale variété dans les *livelli*. À quoi servaient-ils ? Les motivations en étaient économiques mais aussi sociales.

Quelle est la capacité d'autonomie des individus ? Quels biens sont personnels ou communs familiaux ? La composition de la famille est cernée dans l'évolution chronologique par Hans Werner Goetz comme communauté familiale, famille nucléaire, famille de parenté, famille de foyer. Souvent se perçoit la rupture d'une indivision temporaire pour procéder à l'acte individualisé (Franz Staab). L'expression *nos in simul* montre la volonté commune de plusieurs individus portant sur un bien tenu en commun. (Claudie Amado). Se croisent l'acte de l'individu qui revendique sa capacité légale à agir, les dispositions qui protègent sa décision, mais aussi la présence des proches (conjoint, enfants) de plus en plus large et pressante. Pour sa part, l'étude de Christina La Rocca fait le point précis d'un conflit dans la famille des Taneldi, entre les droits à l'héritage des enfants et des droits potentiels de la

parentèle. Au monastère de Redon, la famille comprend les descendants d'un même grand-père. Des pressions religieuses s'y exercent pour amener sur le marché une terre librement aliénable (Wendy Davies). L'action individuelle s'insère dans un système d'échange général qui implique le groupe, le respect des droits et des intérêts des communautés concernées par le transfert : les réseaux de parenté et les communautés de voisins (Régine Le Jan).

Pourquoi transférer ? Les motivations religieuses sont évidentes. Administratives aussi : les échanges de biens entre églises et familles de Bavière permettent aux laïcs de réaménager leur patrimoine et aux églises de se décharger en partie de la gestion de leurs terres (Geneviève Bühner-Thierry). Les largesses royales vis-à-vis des églises soutiennent des stratégies politiques et des relations avec les groupes aristocratiques (Josiane Barbier). Il s'agit enfin d'associer plus étroitement : intégration sociale et politique de l'évêque de Lucques dans les pratiques de l'aristocratie locale (Anne Mailloux) ; intégration des preneurs de précaire à des réseaux de dépendants (Laurent Feller). L'étude prosopographique conduite au sein de la famille, permet de voir que les mesures prises cherchent à devancer des conflits futurs : on anticipe le règlement d'une succession, on l'améliore.

Deux changements notables se perçoivent dans la structure familiale : de la famille large (la Sippe) à la famille étroite nucléaire ; mais surtout de la filiation cognatique à la filiation agnatique. Le passage des unes aux autres permettent à Hans Werner Goetz de se demander quels transferts pour quelle famille ? pour quelle appartenance familiale ? Tous les intervenants montrent la large autonomie de la femme dans sa capacité de gestion foncière au cours de la période, non moins responsable que les hommes de la mobilité des biens. Les tensions et conflits intra-familiaux révèlent la formation du lignage qui subordonne les transferts à l'accord de la parenté et qui évince les femmes de la maîtrise de leurs patrimoines (Claudie Amado).

Les liens entre familles et Église forment un carrefour entre transferts internes et externes : l'alternative familles-établissements religieux n'est pas exclusive lorsque les membres d'une même famille se trouvent des deux côtés (la famille de Raban Maur à Fulda étudié par Franz Staab), que les intérêts sont communs et les stratégies mises en cohérence, en particulier autour de la *memoria* ; que les dimensions symboliques se renforcent (le saint devient un « voisin » et l'individu entre dans la *familia* du saint). Les monastères sont les interlocuteurs obligés des relations à l'intérieur des familles.

De nouvelles pistes sont ouvertes : localiser, non pour la géographie, mais pour la politique (rôle des marches frontalières ?) ; relier le patrimoine et son usage. L'accent étant mis sur les grandes familles, royales et nobles, l'enquête peut-elle atteindre d'autres couches de la société ? Quelles relations avec le pouvoir, le statut et le prestige ? Il m'a semblé que le volume révélait une vision austrasienne de l'Europe occidentale dont le triangle Bourgogne, Provence, Gothie est la marge sud occidentale. L'absence de la Catalogne semble alors inexplicable étant donnée la richesse de ses sources. Il y sera certainement remédié à l'avenir.

Ce livre, de facture très soignée, a le mérite de renouveler de manière tout à fait considérable et neuve notre connaissance des mouvements de propriété par *ego* et les siens au cours du haut Moyen Âge. Il montre à l'évidence la différence anthropologique et économique entre la valeur et le prix.

Mireille Mousnier

Elvis MALLORQUÍ, *Les Gavarres a l'edat mitjana. Poblament i societat d'un massís del Nord-Est català*, Girona, Biblioteca d'Història Rural, 2000, 268 p., 2500 pesetas (Associació d'Història Rural de les Comarques Gironines, Arxiu Històric de Girona, Plaça Sant Josep, 1, 17 001 Girona).

La *Biblioteca d'Història Rural* est le bras éditorial de l'*Associació d'Història Rural de les Comarques Gironines* (circonscriptions de la province de Gérone), association qui bénéficie du soutien et de la collaboration de l'Université de Gérone à travers son *Institut de Llengua i Cultura Catalana*. Depuis deux ans, peu satisfaits des conditions faites à l'édition scientifique, les chercheurs à l'origine de cette initiative se sont fixé un ambitieux programme de publi-

cation centré sur les campagnes géronaises du Néolithique à nos jours. Outre les travaux originaux, la collection est ouverte à la publication de documents (un témoignage paysan de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, ou bien encore la généalogie d'une famille paysanne de 1350 à 1850 telle qu'elle fut publiée en 1857) mais aussi à la présentation et l'analyse de grands types de sources (les livres de raison paysans de l'époque moderne ont été étudiés par Xavier Torres, les fouages seront présentés par Pere Ortí). Assurément, cette entreprise mérite d'être découverte et suivie; elle témoigne bien de ce foisonnement de l'édition catalane qui puise dans des ressources variées (associations, patronages, mécénats, institutions publiques) les moyens d'une production locale de grande qualité.

Le petit livre consacré par Elvis Mallorquí à l'étude des Gavarres médiévales est le second volume des études publiées par la *Biblioteca*. Il repose sur un travail solide d'érudition dont une centaine de pages d'annexes livre les principaux résultats. En particulier, le peuplement de ces quelques villages au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle est restitué avec une précision intéressante grâce à une quinzaine de capreus (censiers) et une parfaite connaissance du terrain. On regrettera, par conséquent, une problématique de circonstance qui dessert l'unité du propos.

Les Gavarres forment un petit massif (350 km<sup>2</sup>) qui se détache nettement de la chaîne littorale catalane dont elles constituent l'extrémité nord. De Gérone jusqu'à la côte, elles séparent les deux plaines principales de l'Empordà et de la Selva en s'élevant tout au plus à 500 mètres d'altitude. Le massif, qui depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avait connu un dépeuplement et une déprise féroces, fut atteint dans les années 1970 par la fulgurante urbanisation touristique de la côte (Costa Brava). En réaction, depuis 1975, l'organisation du site en parc naturel est régulièrement revendiquée; ce mouvement a donné lieu à peu de décisions administratives efficaces, cependant qu'il stimulait les études monographiques dont le travail d'Elvis Mallorquí se veut un nouveau relais.

Il effectue pour ce faire un double choix: s'interroger sur les origines d'un paysage particulier et privilégier la période médiévale. Le résultat est paradoxal tant l'auteur fait apparaître clairement que c'est aux époques moderne et contemporaine que furent façonnés les traits distinctifs de la société « traditionnelle » et de son environnement « naturel » (p. 143-160). Après les crises du bas Moyen Âge, la reprise fut le fruit de spécialisations et de diversifications permises par l'ouverture de vastes marchés et la croissance urbaine de Gérone. C'est à partir de là que l'exploitation du bois, notamment par les charbonnières, les fours destinés à la production de poix, de chaux ou de verre, les mines de galène argentifère, les puits de glace et, surtout, l'industrie du liège ont largement contribué à dessiner le faciès original des Gavarres.

De fait l'hypothèse qui organise véritablement la démarche de l'auteur est donc la suivante: la conquête agricole des Gavarres médiévales ouvre une parenthèse, une période étrange au cours de laquelle le massif fut exploité de la même façon que les plaines voisines. Autrement dit, la colonisation de ses versants résulte de la croissance d'une société qui ne savait progresser qu'en multipliant à l'identique ses cellules fondamentales: l'exploitation familiale, la seigneurie, le village et la paroisse. En quelques cinquante pages, Elvis Mallorquí dresse par conséquent un tableau sans surprise mais néanmoins très vivant d'une dizaine de paroisses rurales entre X<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle.

En définitive, est-il prouvé – c'est le point-cléf de la démonstration – que les Gavarres ont été une zone marginale de défrichements décalés? Au XIV<sup>e</sup> siècle, la société locale semble bel et bien avoir été aux limites du possible tant l'effondrement démographique paraît avoir été d'une rare violence (p. 203-206; n'y a-t-il pas, cependant, confusion entre propriétaires et habitants?). En revanche, il n'est pas évident du tout que ces pentes aient été marginalisées dès le X<sup>e</sup> ou XI<sup>e</sup> siècle par des rendements nettement inférieurs à ceux de la plaine. Sur ce point, la documentation et ses lacunes paraissent très sollicitées, et la question demeure largement ouverte. Elvis Mallorquí, pour qui ce livre n'est qu'une étape dans un travail plus important, devrait certainement apporter de nouveaux éléments de réponses dans un futur proche.

Roland Viader

Rémy GUADAGNIN, *Fosses. Vallée de l'Ysieux. Mille ans de production céramique en Île-de-France*. Volume 1, *Les données archéologiques et historiques*, Caen, Publications du CRAHM, 2000, 367 p. 280 F.

Cet ouvrage constitue le premier volet de présentation d'une étude globale consacrée aux ateliers de potiers et à leur production situés sur les communes de Fosses, Bellefontaine et Lassy dans la vallée de l'Ysieux, au Nord-Est de l'actuel département du Val-d'Oise. Ce volume présente la fouille des différents sites et la recherche documentaire qui s'y rapporte.

Une introduction de géographie historique et économique donne d'emblée, essentiellement pour le bas Moyen Âge et l'époque moderne, de riches informations sur le contexte environnemental, l'économie agricole, la présentation des familles, des villages, etc. En quelque 45 pages le décor est planté.

Le premier chapitre traite des différentes opérations archéologiques réalisées dans le cadre de sauvetages à partir de la fin des années 1980. La présentation des opérations, sur une trentaine de pages, dans un souci louable de la plus grande exhaustivité, est très descriptive et difficilement résumable. On navigue entre le souci de synthèse et le descriptif de rapports de fouilles. Il est dommage que le texte déjà très fourni soit alourdi de références aux niveaux stratigraphiques ou aux numéros de trous de poteaux : la lecture s'en trouve parfois entravée. Le chapitre suivant sur l'étude diachronique des ateliers permet de prendre toute la mesure de cet ensemble exceptionnel que constituent ces différents sites qui présentent, outre les ateliers de potiers dans leur globalité, médiévaux et modernes, les structures d'habitat qui y sont liées mais aussi les lieux de culte et d'inhumation. Là encore on souffre presque d'un surcroît d'informations qui rend la lecture difficile et finit par égarer le lecteur. En guise d'introduction à ce chapitre, un long paragraphe, *a priori* assez classique sur les différentes étapes de fabrication, prend ici tout son sens dans la mesure où chacune est illustrée sur les différents sites, et est par le travail de l'auteur, bien documentée soit par les textes soit par une iconographie recherchée. Le chapitre terminal, traite des apports des sources écrites, donne littéralement vie à ces ateliers à partir de la fin du Moyen Âge tant à propos des familles et lignées de potiers répertoriées, de leur éventuelle fonction de marchand ou bien sûr du rôle des femmes.

Si l'illustration est abondante on peut regretter la mauvaise qualité des dessins au trait des différents plans et coupes. On aurait aimé trouver aussi des planches présentant l'évolution des structures, notamment des fours entre les X<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Il manque aussi à cet ouvrage une liste de mots-clés thématiques renvoyant aux passages du livre où ils sont cités. Au milieu de ce flot d'informations souvent très pertinentes on craint de ne pas savoir retrouver facilement son chemin.

Néanmoins, ce livre rend compte des travaux considérables effectués en 10 années dans la vallée de l'Ysieux sous la direction de Remy Guadagnin, parfois dans des conditions d'intervention peu favorables. Il constitue une mine de renseignements inestimables qui croise les données historiques, l'iconographie et un exceptionnel champ d'études que représentent l'ensemble des sites archéologiques observés, simplement relevés ou plus exhaustivement étudiés en fonction des circonstances et du temps imparti. On notera la rapidité de la publication des résultats, une année après la dernière campagne de fouille, ce qui est très exceptionnel pour ce genre d'étude. On attend avec impatience la publication du deuxième volume consacré aux productions céramiques.

Florence Delacampagne

Werner RÖSENER (dir.), *Kommunikation in der ländlichen Gesellschaft vom Mittelalter bis zur Moderne*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2000, 412 p. (Veröffentlichungen des Max-Planck Instituts für Geschichte, 156), 89 DM.

Le concept de « communication » a été façonné dans les deux dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle et s'est substitué à un ensemble diffus d'analyses qui s'exprimaient aussi bien dans l'espace, et plus spécialement en termes de réseau de circulation (la route, condition *sine qua*

non des relations marchandes ou de l'exercice d'une autorité publique) que dans le temps, autour des idées de transmission (normes, culture, mémoire, imaginaire). Dans son acception actuelle, il apparaît davantage comme le moyen de décloisonner, ou mieux encore, de fédérer les spécialités des uns et des autres et joue un peu le rôle que Descartes prêtait à sa fameuse glande pinéale. Cette découverte qui n'en est pas vraiment une a l'avantage de forcer l'historien à raisonner en termes d'interfaces. En appliquant la grille « communicationnelle », on peut rajeunir de bonnes vieilles thèses en recyclant des matériaux préexistants ou développer des séries d'*exempla* susceptibles d'orienter de nouvelles recherches.

Les historiens allemands ont rapidement compris l'intérêt que présentait ce nouvel engouement. Plusieurs colloques ou séminaires lui ont été consacrés d'une manière aussi simultanée que spontanée (prouvant, par là même, qu'il existe une communication par télépathie à travers l'air du temps). Les actes d'une rencontre suscitée par Werner Rösener sur *La Communication dans la société paysanne du Moyen Âge à l'époque moderne* (c'est-à-dire jusqu'au seuil du XX<sup>e</sup> siècle) en constitue un exemple éloquent et, disons-le d'emblée, plutôt convaincant. Les problématiques définies au seuil de l'ouvrage (p. 9-20) s'articulent autour de trois axes : le passage de l'oralité à la « scripturalité », néologisme pédant qui désigne une forme de médiatisation de la mémoire à travers l'écrit ; l'évolution des moyens de communication directs ou indirects à l'intérieur de l'espace rural ; et enfin, les interrelations existantes entre eux et l'espace « communicationnel » de la ville (et du pouvoir).

La première approche de la question est du ressort de la culture matérielle : les éléments rassemblés par Eike Gringmuth-Dallmer (p. 21-45) ont trait aux conditions de la circulation en Allemagne de l'époque carolingienne au XII<sup>e</sup> ou au XIII<sup>e</sup> siècle : si les voies navigables, les infrastructures routières ou les marchés renvoient à une autorité publique que l'on peut saisir à petite échelle, il n'en est pas de même des relations de proximité qui s'observent à une échelle plus grande, d'une agglomération villageoise à l'autre, suivant des polarisations différentes – appartenances paroissiales ou seigneuriales, etc. sans pour autant se déconnecter des grands axes. L'archéologie permet de retrouver de traces très concrètes de ces réseaux, de ces « bassins de communication ».

Deuxième approche, plus fidèle au programme de ce recueil, celle que propose Werner Rösener lui-même sur la mise par écrit des coutumiers (*Weistümer*) villageois (p. 47-78). Illustré par de nombreux exemples empruntés au Rhin supérieur, ce processus de transcription peut être bien situé dans le temps : il commence au XII<sup>e</sup> siècle, se densifie au XIV<sup>e</sup>, avec la généralisation de l'allemand, et culmine entre 1450 et 1550. Cette consignation par écrit se mesure tout particulièrement dans le cadre de la seigneurie foncière, et notamment dans celui des « cours seigneuriales » (*Dinghöfe*) qui servent à collecter les redevances des tenures et à en organiser le fonctionnement. Il n'est pas douteux que le mouvement ait été stimulé par les seigneurs eux-mêmes, de manière à resserrer leur emprise économique menacée par l'éclatement des structures paysannes et par la puissance grandissante des princes. Cette thématique est partagée par plusieurs des collaborateurs de l'ouvrage, tel Klaus-J. Lorenzen-Schmidt, qui insiste sur l'importance croissante de la « scripturalité » dans les communautés villageoises du Schleswig-Holstein de la fin du Moyen Âge au XVII<sup>e</sup> siècle (p. 169-188) ou Werner Trossbach (p. 209-240), qui tente de saisir la mémoire paysanne à partir des enquêtes de justice de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle : un chantier passionnant, à la rencontre de l'imaginaire et des institutions. Les interrogatoires de témoins choisis pour leur expérience et pour la qualité de leurs souvenirs permettent d'obtenir des séries d'informations datées qui remontent aux générations antérieures. L'analyse peut être étendue au-delà du propos de l'auteur : à l'aube des temps modernes, les classes rurales possèdent une culture historique bien réelle, une conscience de l'événement qui n'apparaît pas suffisamment ici.

Face à l'autorité souveraine, l'identité politique des communautés rurales peut s'exprimer sous la forme de suppliques ou même de véritables manifestations qui sont, elles aussi, des actes de communication à part entière. L'étude que leur consacre Renate Blickle à propos de la

Bavière d'avant 1806 (p. 263-318) est, à cet égard, exemplaire parce qu'elle met en évidence leur double nature, procédurière, canalisées par l'écrit, et symbolique, processionnaire ou spontanée.

Les notions d'étendue, de distance et de flux sont au cœur du débat. Elles peuvent être représentées, mises en image (ainsi, les miniatures des chroniques lucernoise ou bernoise des alentours de 1500, dont l'usage confine à la paraphrase), ou cartographiées, en invoquant l'exemple incontournable de Nuremberg (Heinz-Dieter Heimann, p. 189-208). La communication emprunte alors des réseaux bien définis, façonnés par l'État ou par l'Église – la pénétration de l'instruction publique dans les campagnes (Andreas Gestrich, qui s'intéresse à un village industriel des environs de Stuttgart, vers 1900, p. 387-398) allant de pair avec l'installation de réseaux postaux, télégraphiques etc. Les statistiques de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle permettent d'intéressantes comparaisons : ainsi, en 1876, la moyenne annuelle des lettres distribuées par la Reichspost est de 16,5 par habitant et par an : elle est de près de 60 à Berlin, de moins de 10 dans les régions agricoles de l'Est (Clemens Zimmermann, p. 365-386).

Ce contraste spectaculaire ne vaut que sur le plan qualitatif. En réalité, la communication existe à travers des maillages institutionnels déjà fort anciens, comme celui que l'Église, étudié par Enno Bünz dans une contribution qui porte une fois de plus sur la fin du Moyen Âge et la période de la Réformation et qui pourrait être un livre à part entière (p. 77-167). Trois aspects, qui procèdent de la géographie religieuse : une communication verticale, dans un système hiérarchique, une diffusion horizontale dans le domaine du sacré, les relations locales. La cellule paroissiale constitue un module de réception idéal : en 1480, par exemple, 87 % des lieux de culte du diocèse d'Eichstätt et 92 % des chargés d'âme font l'objet d'une visite d'inspection : les statuts synodaux sont présents dans l'immense majorité des presbytères. Les prêtres de village exercent leurs fonctions dans l'actualité de l'Église toute entière : on le constate à travers la circulation des recueils de sermons, bientôt rendus omniprésents par la grâce de l'imprimerie. La communication assure alors la cohésion de la chrétienté tout entière. Enfin, la personne du curé, formé dans les universités ou à la ville met en contact le milieu paysan avec un milieu de lettrés dont il est le porte-parole. E. Bünz développe l'exemple d'un prémontré qui assure la desserte d'un village du diocèse de Wurtzbourg, dans les années 1530 et tente d'y faire régner un ordre chrétien face aux dérives d'une tradition trop profane à ses yeux : ici, l'historien prend la mesure d'une frontière culturelle bien connue, mais transgressée par des moyens qui sont les mêmes des deux côtés, la communication brute de l'oralité, l'écrit, qui est le véhicule de la norme.

Georges Bischoff

*Vignes, vins et vigneron de Saint-Émilion et d'ailleurs. Actes du LI<sup>e</sup> congrès d'études régionales de la Fédération historique du Sud-Ouest tenu à Saint-Émilion les 11, 12 septembre 1999*, Talence, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2000, 414 p., 23 euros.

Depuis quelques années, les études décrivant l'évolution des différents vignobles se multiplient, principalement sous l'impulsion des universités de Bordeaux et de Montpellier. Cette fois, c'est Saint-Émilion, terroir tardivement reconnu mais qui a su, au XX<sup>e</sup> siècle, trouver les voies de l'égalité avec le Médoc et les Graves, qui est à l'honneur, à la fois pour l'excellence de ses vins, mais aussi parce qu'en 1999 la ville a su accéder à l'inscription sur la liste des sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Très sagement, les organisateurs du congrès ont compris qu'il était nécessaire d'élargir le thème aux vins du Sud-Ouest, ce qui nous vaut de belles pages sur les vins des Landes, du Béarn et sur ceux qu'on appelait plus généralement les vins du « Haut-Pays ».

Une introduction très pénétrante de Gilbert Garrier, « Les usages pluriséculaires du vin », montre que, pendant des siècles, voire des millénaires, le vin a d'abord eu une fonction religieuse et que celle-ci n'a commencé à régresser qu'à la fin du Moyen Âge ; il a eu ensuite une fonction honorifique, les amis buvant à la même coupe, les princes offrant du vin à leurs hôtes de marque ; derrière ces gestes, la politique n'est évidemment pas oubliée. Longtemps aussi le vin, surtout le vin rouge, a été un aliment pour le travailleur de force qui avait besoin de calories faciles à absorber. Ce vin populaire, depuis un demi-siècle, a cédé la place au vin

de qualité, au vin bu pour le seul plaisir, au vin dont on parle quelquefois plus qu'on en boit, le rosé rafraîchissant de l'été permettant encore de mêler la boisson, nécessaire, au plaisir.

Si les études sur le premier millénaire restent en panne, deux solides communications apportent du nouveau sur le Moyen Âge, en particulier à Saint-Émilion. C'est ainsi que Frédéric Boutouille – « Le ban des archevêques de Bordeaux à Saint-Émilion » – affirme l'importance des possessions archiepiscopales au tournant des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, tandis que Jean-Christophe Tôlg – « Le vignoble suburbain de Saint-Émilion à la fin du Moyen Âge » – montre que, pendant des siècles, la vigne n'a pas été la culture exclusive du terroir de la ville, et que tous les secteurs où la vigne domine restent très étroitement contrôlés par la Jurade.

Plusieurs communications concernent l'époque moderne et c'est pour cette période que le champ des études s'élargit. Laurent Coste – « Les vignobles des avocats bordelais » – montre combien cette élite urbaine s'intéresse, au XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'amélioration des vins, même si leur niveau de fortune ne leur permet pas de rivaliser avec les « princes des vignes » qui mènent le combat pour la promotion des grands crus. Caroline Le Mao s'intéresse à un parlementaire, monsieur de Savignac, qui possède un beau domaine viticole à Savignac-de-l'Isle en Libournais. Grâce à un mémorial rédigé par le propriétaire de 1708 à 1720, les heurs et les malheurs de la propriété peuvent être précisément suivis : adversité climatique, mévente des vins, rien n'est épargné à notre exploitant qui donne les dates de vendanges et les quantités récoltées ; il produit beaucoup de vin blanc, ce qui mérite d'être souligné en cette région, et la production est très variable, comme toujours à cette époque, de 32 tonneaux de 900 litres en 1709 (année maudite), à plus de 100 tonneaux en 1712, année pléthorique dans toute la France. Voilà une belle étude d'une jeune historienne débutante qu'on voudrait bien voir poursuivre dans la direction qu'elle a tracée.

De même, Alain Contis, déjà connu pour son étude sur Eyrans-en-Blayais, décrit ce qu'était le vignoble de ce petit pays au XVIII<sup>e</sup> siècle, quand la polyculture à base de seigle et de maïs tenait la place dominante, mais aussi quand les intendants s'efforçaient, en vain, de limiter l'extension du vignoble, un vignoble de très petites parcelles aux mains de très petits paysans. Avec Jean-Pierre Poussou – « La production et le commerce des vins du Haut Pays d'Agenais au XVIII<sup>e</sup> siècle » – on aborde la question des pays situés en amont du vignoble de Bordeaux qui, par la seule volonté des gros propriétaires bordelais, n'étaient pas libres d'exporter leurs vins par le fleuve et par la mer ; d'où, jusqu'à la Révolution, la vigueur et la persistance des conflits, ce qui n'empêche pas, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la progression des terres plantées ; mais, ici comme ailleurs, les céréales l'emportent toujours malgré l'essor de la production des eaux-de-vie.

Christian Desplat – « La politique viticole des États de Béarn » – a toujours quelque chose à nous apprendre. En l'occurrence, il montre combien les États représentent la viticulture de qualité, celle des coteaux mis en valeur par les élites qui cherchent dans le commerce lointain une clientèle aisée capable de payer de bons prix pour des vins réputés, alors que les petits vigneronniers soucieux, comme partout ailleurs, de revenus immédiats ne regardent pas à l'excellence des vins et ne cherchent qu'à vendre au marché local. Dans cette lutte inégale, c'est la médiocrité qui l'emporte ; seuls de grands vignobles, le Médoc ou la Côte bourguignonne, sont alors capables de promouvoir de véritables crus classés.

Il est toujours intéressant, dans des études sur les vignobles, de sauter la barrière ou la transition révolutionnaire. Avec talent et précision, et grâce à la richesse des archives privées, Marguerite Figeac (on lira avec passion sa thèse récemment parue) s'intéresse à la production et à la commercialisation des vins d'Yquem et de Filhot à une époque où les grands liquoreux affirment leurs qualités, c'est-à-dire pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le vignoble landais ne laisse pas indifférents Jean-Jacques Taillentou et Michel Boyé, le premier s'intéressant au vignoble disparu des dunes du littoral et à sa production de vins des sables, avec pour capitales Vieux-Boucau et Capbreton, le premier vignoble disparaissant dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le second met l'accent sur le vignoble du captalat de Buch (en gros, le bassin d'Arcachon), vignoble aussi disparu qui satisfaisait la consommation locale et qui dégageait quelques excédents exportés au XVIII<sup>e</sup> siècle, même si les vins étaient l'objet de fraudes multiples.

Les autres communications (il est impossible de les citer toutes) mettent l'accent sur les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Jacques Cléments montre qu'un grand cru comme Haut-Brion peut connaître des fléchissements regrettables de qualité, comme ce fut le cas sous la Restauration. Éric Pothier, analysant les statistiques du Jouannet et du Féret, insiste, à moins d'un demi-siècle d'intervalle, sur les critères mis en œuvre pour établir une hiérarchie des terroirs du Bordelais.

Comme le démontre Andrée Charua, le Médoc (on le sait grâce à René Pijassou), tardivement voué à la culture de la vigne, voit ce vignoble s'accroître au XIX<sup>e</sup> siècle, en même temps que s'améliorent les procédés culturaux et les techniques de vinification. Jeannine Rousset, tournée vers l'étude du négoce, décrit, sur plus d'un siècle, la maison J.-H. Secrestat Aîné qui s'est la première lancée sur les produits de kola et sur la production du bitter.

Pas d'étude du négoce sans une attention portée aux syndicats viticoles, ici le syndicat des appellations « bordeaux » et « bordeaux supérieur » au cours de ces trente dernières années. Pas de vigneron sans solidarité ; Pierre Guillaume analyse les étapes de la constitution de la première société de secours mutuels de Saint-Émilion (1854-1881) troublée par des affrontements politiques tumultueux. Pas de vins fins sans une tonnellerie de qualité et sans l'inventaire des ressources en chêne de la forêt française nous dit, à juste titre, Henri Husson ; on sait que d'autres vignobles que le Bordelais rêvent de la plus haute qualité (Madiran, par exemple) et c'est normal. Mais je me permettrai une simple réflexion : le feu tient une place essentielle dans la fabrication des tonneaux et permet la manifestation de certains arômes ; j'aimerais pourtant que la dégustation fasse ressortir d'abord les arômes du vin plutôt que ceux du bois, cas trop fréquent dans les vins blancs.

Enfin, après ce long détour par Bordeaux et le Sud-Ouest, nous revenons à Saint-Émilion avec Corinne Marache qui utilise les témoignages oraux du XX<sup>e</sup> siècle pour montrer combien ce vignoble a évolué d'une façon très rapide vers la grande qualité, surtout après la grande gelée de février 1956 qui a obligé à replanter et souvent à modifier l'encépagement, tandis que Sabine Broussard s'intéresse aux « outils de la mémoire » à travers les objets et les collections privées de ce terroir. L'ouvrage se termine par une belle synthèse de Philippe Roudié qui sait réunir tous les éléments qui ont contribué à faire du terroir de Saint-Émilion un terroir classé, capable d'atteindre l'excellence et de rendre vivante la civilisation de la vigne.

Au total, encore un beau volume né en terre bordelaise, une série de vingt-neuf études qui affirment les notions de pérennité ou de mort lente, qui opposent à bon escient la qualité et la quantité, ces deux éternelles rivales, qui montrent une fois de plus que la monoculture de la vigne ne s'est imposée que tardivement, et que le succès des vignobles ne peut s'épanouir qu'à travers des circuits commerciaux bien organisés. Sur le plan historique, le vignoble de Bordeaux conserve son avance acquise au cours des siècles passés, et on aimerait bien que tous les volumes de mélanges qui nous sont proposés sur différents sujets montrent une aussi belle tenue.

Marcel Lachiver

Jean-Claude GARCIN *et alii*, *États, sociétés et culture du monde musulman médiéval (X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, PUF, « Nouvelle Clio », Paris, 1995-2000 : t. 1 (1995), *Évolution politique et sociale* ; t. 2 (2000), *Sociétés et cultures* ; t. 3 (2000), *Problèmes et perspectives de recherche*.

Sous la conduite de Jena-Claude Garcin, pas moins de vingt-deux auteurs ont collaboré à la rédaction des trois volumes de ce deuxième volet de la Nouvelle Clio consacré au monde musulman médiéval. Le premier fut rédigé, réédité et mis à jour depuis, par Robert Mantran, sous le titre *L'expansion musulmane (VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle)*, et édité pour la première fois en 1969. C'est un ensemble exceptionnel qui est mis entre les mains des chercheurs, étudiants et lecteurs avisés, d'abord par son volume, d'un total de 1308 pages en trois tomes. Comme l'ensemble des ouvrages de la Nouvelle Clio, ce travail impressionnant a pour ambition de présenter une bibliographie quasiment exhaustive, faire le point de la question ou, plus exactement dans ce cas, des questions concernant le monde musulman médiéval depuis le milieu du X<sup>e</sup> siècle, et de présenter

les problèmes et les perspectives de recherches à venir. Toutefois, la participation de spécialistes des questions abordées, ainsi que l'ampleur de ce travail, donnent une autre dimension à cet ouvrage, quant à l'information mise à notre disposition, d'autant plus que les ouvrages de synthèse sur cette période très mal connue du monde musulman, n'existaient pas, au moins en français.

C'est un instrument de travail de premier ordre. Le premier volume, achevé en 1995, livre les grandes phases événementielles de l'histoire musulmane, d'al-Andalus jusqu'à l'Inde et à l'empire mongol, avec, selon la traditionnelle présentation de cette collection, un chapitre bibliographique, les instruments pédagogiques – cartes et dynasties – suivi du développement historique et d'une conclusion générale. Selon une organisation similaire, le deuxième volume, achevé en 2000, après le très riche panorama bibliographique, analyse les problèmes de sociétés dans les domaines culturels, sociaux, religieux, que pose l'évolution de l'Islam durant ces cinq siècles. Le troisième volume aborde les problèmes qui ouvrent des perspectives de réflexion et de débats. Suit, après la conclusion générale, un remarquable index géographique, historique et des matières abordées. Outre l'immense bibliographie mise à notre disposition, les cartes et les tableaux dynastiques, dans les deux premiers tomes, constituent un ensemble très complet d'outils, touchant toutes les matières et toutes les zones concernées : citons, parmi d'autres, le tableau des « principaux ouvrages arabes traduits en latin au XII<sup>e</sup> siècle » dressé par Françoise Micheau, annexe précieux de son chapitre consacré à la transmission de la culture arabe au monde latin. Toutefois, la qualité de ce travail ne se limite à son usage comme un outil de travail et d'approche bibliographique. Le contenu est aussi à prendre en considération par la richesse et la nouveauté des informations fournies. L'esprit qui prévaut, est celui de la mise en perspective de tous les grands ensembles et de tous les grands problèmes de la société musulmane des X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, à travers quelques grandes questions.

La prise en compte des ruptures et des continuités propres à toute société, s'avère d'autant plus nécessaire pour l'Islam médiéval que s'y attache toujours l'idée d'une fracture irrémédiable au XI<sup>e</sup> siècle, faisant passer le monde musulman dans son ensemble d'une phase d'essor et de grandeur, à une phase de crises et de déclin. En reprenant, région par région, régime dynastique par régime dynastique, cette histoire complexe et multiple, à partir du X<sup>e</sup> siècle, les auteurs, tout en faisant le point des recherches sur chacune des dynasties et des populations concernées, font apparaître la diversité des évolutions régionales d'un empire largement fractionné et où l'unité, si elle est encore une réalité dans certains secteurs comme celui de la science et de la culture, ne doit en aucun cas conduire à l'idée d'un monolithisme. De même, l'un des grands mérites de cette large fresque historique est de faire ressortir une autre vérité, celle des changements qui se succèdent au sein des sociétés musulmanes durant cette période, faisant définitivement disparaître l'idée d'une période d'immobilisme, comme cela fut trop longtemps affirmé.

La description des systèmes politiques valorise également la diversité des idéologies et des systèmes dynastiques : l'un des changements fondamentaux du XI<sup>e</sup> siècle fut précisément l'apparition de pouvoirs non arabes, turcs, berbères et d'autres origines, qui marginalisaient de plus en plus le gouvernement des chefs historiques appartenant à la tribu qurayshite. Toutefois, la description de ces régimes n'en montre pas moins un fort attachement à des valeurs communes, de plus en plus islamiques, qui furent élaborées par les califats arabes, en particulier celui des Abbassides de Bagdad. Dans le même temps, les expériences à la fois religieuses et politiques se diversifient : si les Mamelouks puis les Ottomans tentent de conserver une filiation, au moins fictive, entre leur pouvoir et le califat abbasside pour légitimer leur souveraineté et leurs conquêtes, d'autres expériences, comme celle des Almohades, dans les montagnes de l'Atlas au XII<sup>e</sup> siècle, ou des Zenkides et des Ayyoubides au Proche-Orient face aux croisades auxquelles ils opposent un concept renouvelé du *jihâd*, cherchent à favoriser les programmes de régénérescence du pouvoir religieux et politique au sein du monde islamique. De même, derrière l'instabilité chronique des dynasties, la description des systèmes administratifs mis en place par les Fatimides ou les Ottomans, rend compte d'une grande fermeté du pouvoir « central » en qui l'ensemble des musulmans se reconnaissent, sous les ordres d'une

aristocratie militaire qui accapare le pouvoir, et qui se renforce grâce à l'encadrement des fuqahâs qui assurent la stabilité sociale et morale de ces sociétés. Cette pérennité de la présence persistante de l'État n'exclut en rien des formes très originales de gouvernement, dont celle des sultans-esclaves mamelouks, maîtres d'une bonne partie du Proche-Orient pendant plus de 250 ans, est sans nul doute la plus originale.

Les relations entre le monde musulman et le « dâr al-harb » des Francs, des Byzantins, des Turcs ou des Chinois, fait également l'objet de réflexions qui renouvellent largement la perspective des liens entre Islam et étrangers : Henri Bresc dresse un bilan très synthétique et complet sur les contacts, pas seulement guerriers, entre Islam et Latins au moment où commencent les mouvements de conquête des terres d'Europe et de la Méditerranée. De même, la domination mongole sur les régions musulmanes, analysée par J. Calmard, explique largement la diversité des réputations, bonnes ou mauvaises, qu'a laissées ce peuple dans l'histoire. La description de la conquête ottomane par M. Balivet, met parfaitement en perspective l'importance primordiale des Balkans dans la construction de l'empire turc et le renouvellement de l'idéologie de conquête, abandonnée depuis l'époque des sièges menés par les Omeyyades contre Constantinople avant 717, jusqu'à sa chute en 1453. Au-delà de ces analyses sur l'expansion musulmane, à laquelle il faut associer celle de la religion vers les terres de l'Afrique noire ou du Sud-Est asiatique, percent à la fois l'esprit de résistance des pouvoirs musulmans face à l'expansion européenne, qui s'appuie de plus en plus sur les socles de la religion et parfois au prix d'une radicalisation des concepts dogmatiques, et l'esprit de renouvellement et d'expansionnisme musulman, imputables aux « nouveaux » peuples qui prennent le relais des pouvoirs arabes à partir du XI<sup>e</sup> siècle.

Dans les tomes un et deux, les mêmes traits de complexité, évolution et diversité, caractérisent les bilans de la description des divers secteurs de la vie sociale. Jean-Claude Garcin rend compte du chemin parcouru dans l'étude des villes musulmanes, largement renouvelée par des travaux récents et par l'utilisation plus systématique des sources juridiques et biographiques qui sont la richesse de la science historique de l'Islam ; rares sont les régions, comme l'Égypte, qui nous ont laissé des archives et, dans ces conditions, ce sont ces sources, qui s'ajoutent aux œuvres littéraires, qui représentent un champ de recherches encore en devenir. Dans ce domaine, le monde rural est beaucoup moins bien couvert, mais Pierre Guichard nous montre ce qui constitue, là encore, une grande diversité des régimes terriens, d'une propriété plutôt petite et moyenne, et de modes de cultures moins innovantes qu'on a bien voulu le croire, et liant propriétaires et tenanciers par plusieurs formes de métayage ; ces contrats nous sont bien connus par les nombreuses fatwas qui s'y rapportent. Amorcée par Claude Cahen, la recherche sur les formes de concessions fiscales pesant sur les paysans, en faveur des officiers et des clients privilégiés du pouvoir, connues sous le terme d'*iqta*, apparaît comme une institution multiple et qui se modifie et se propage durant les cinq derniers siècles de notre Moyen Âge ; mais il est probable que ce sont des donations pieuses (*waqf* ou *habus*) qui constituent la forme de gestion la plus révolutionnaire des sociétés musulmanes et qui modifient le plus profondément la conduite des finances dans les cités et les campagnes, favorisant en particulier l'émergence de nouvelles puissances comme les confréries dans des régions comme l'Anatolie ou le Maghreb.

Les mêmes remarques touchent aussi bien les domaines de la religion ou du secteur intellectuel dans la mesure où les mises au point font apparaître des changements en profondeur de la société musulmane avec quelques traits forts qui se dégagent de mieux en mieux : l'islamisation profonde de la société, qui a pour corollaire la marginalisation progressive des autres religions ou, en Occident, la disparition de la minorité religieuse mozarabe, prend des formes nouvelles, en particulier avec l'éclosion de la mystique musulmane, connue par le mouvement soufi et la multiplication de la dévotion aux pieux personnages de l'islam encadrée de mieux en mieux par la multiplication des couvents et des confréries. Ce mouvement est gagné, selon D. Gril, par des formes très diverses de spiritualité. De même, l'accent est mis sur les systèmes de transmission et de circulation des idées et de la créativité

intellectuelle qui reste matière à discussion quant à ce qui a été longtemps considéré, peut-être un peu rapidement, comme une phase de déclin. Ces mouvements intellectuels, mystiques et sociaux modifient le paysage des villes que l'on connaît de mieux en mieux grâce à l'archéologie, là où elle est possible. « La ville des cavaliers », pour reprendre l'expression de Jean-Claude Garcin, et qui privilégie le rôle des aristocraties militaires à la tête des gouvernements, remplace peu à peu un urbanisme du passé et où la multiplication des mosquées et des bains de quartiers qui deviennent autonomes, des mausolées, la présence des résidences d'émirs et, par dessus tout, la citadelle, surveillant la ville et abritant le pouvoir sultanien à la place de la résidence palatiale, sont quelques uns des traits qui modifient le paysage urbain, radicalement différent de la ville des premiers siècles de l'Islam. Le paysage rural est plus difficile à distinguer. Toutefois, certaines régions comme la péninsule ibérique commencent à livrer des informations, par l'archéologie, qui précisent des données souvent très floues fournies par les géographes. Ainsi, certaines hypothèses sont confirmées comme la configuration et le rôle, très différent de nos donjons et châteaux « féodaux », des « *husûn* » d'al-Andalus qu'entretiennent des communautés villageoises sans contrainte ni domination seigneuriales. Toutefois, se pose le problème d'une crise morale et économique, à partir de moments différents s'échelonnant du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle selon les régions, des sociétés rurales, aussi bien dans la partie asiatique qu'en Égypte ou en al-Andalus.

Les sources d'information et le problème du déclin reviennent d'ailleurs en priorité dans la partie consacrée aux problèmes et perspectives de recherches. L'innovation de la recherche sur l'Islam médiéval est largement venue des sources matérielles mises à jour par une archéologie qui est en train de combler un retard sur d'autres régions pour la même la même époque. Toutefois, les problèmes demeurent, en particulier à propos d'une chronologie, liée à la céramique, qui reste à établir ou aux nombreux points d'interrogation qui touchent à la numismatique, comme le montre bien le tableau dressé par G. Hennequin. Peut-être le salut vient de nouvelles formes d'analyses, comme le suggère V. Gonzalez à propos d'une approche différente de l'analyse des œuvres d'art, à travers son esthétique, actuellement en vogue aux États-Unis.

Le déclin revient également comme un thème majeur dans les débats, alors que les deux volumes qui font le bilan de l'histoire du monde musulman pendant ces cinq siècles ont déjà largement remis en question l'idée de rupture brutale à partir du XI<sup>e</sup> siècle. Là encore, les moyens d'information demeurent limités, ainsi que le montre B. Rosenberger pour ce qui touche au domaine économique, mais il s'en faut de beaucoup que l'agressivité « impérialiste » des Latins ou les crises régionales qui touchent le cœur de la prospérité musulmane, en Iran ou en Irak, remettent en cause, dans le même temps, les fondements d'un essor économique qui concerne, justement à ce même moment, des régions comme le Maghreb occidental. Le débat porte également sur les relations, si remarquablement mises en perspectives par le génial Ibn Khaldûn, entre nomades et sédentaires, à un moment où dans des zones comme le Maghreb, le mouvement des tribus renouvelle largement le peuplement de la région de l'Occident médiéval. P. Guichard remet justement en question un axiome un peu simpliste qui a longtemps relié, chez de nombreux historiens, nomadisme et destruction des zones agricoles. Finalement, les perspectives riches d'une recherche largement en devenir et le bilan, provisoire comme il se doit, dressé après ce très large tableau touchant tous les secteurs et toutes les régions du monde musulman, montrent qu'aux termes de déclin et de sclérose, il vaut mieux substituer ceux d'évolution et de diversité.

Christophe Picard

Bruno LEMESLE, *La Société aristocratique dans le Haut-Maine (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, 170 F.

On sait ce que la connaissance historique doit aux monographies, à ces études souvent patientes et minutieuses qui permettent les comparaisons fructueuses et rendent les tentatives de synthèse moins hasardeuses. L'ouvrage que consacre Bruno Lemesle à la société aristo-

cratique dans le Haut-Maine aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles est l'un de ces travaux, mené avec une évidente probité scientifique et abordant avec nuances les questions les plus polémiques. Plus corrosif est en revanche le propos introductif signé par Dominique Barthélemy qui, en marge d'une présentation brillante de l'ouvrage, ne peut s'empêcher de régler des comptes avec certains de ses pairs... Il va sans dire que les excès de cette préface n'ont pas grande relation avec la volonté manifeste de Bruno Lemesle de mettre à plat son sujet sans passions, mais aussi sans éviter les débats qui peuvent les susciter.

Le premier chapitre, intitulé « Les comtes du Maine et leurs voisins » retrace – bien que l'auteur s'en défende<sup>1</sup> – l'histoire événementielle du comté du Maine, en proie aux ambitions du duc de Normandie et surtout du comte d'Anjou, qui en devient finalement le maître au XII<sup>e</sup> siècle. Les deux chapitres suivants (« Les grands établissements religieux et l'aristocratie » et « Société aristocratique et religion ») décrivent les relations des familles nobles du Haut-Maine avec l'Église, en particulier avec les abbayes de Saint-Vincent du Mans, de la Couture, de Marmoutier et de Saint-Aubin d'Angers, avec le chapitre Saint-Julien du Mans et le chapitre royal de Saint-Pierre-de-la-Cour. Abordée jusque-là de façon larvée, la stratégie de maintien des ensembles patrimoniaux est développée dans « La parenté aristocratique » ; la place majeure des femmes, tant dans la politique d'alliance que dans le cadre plus restreint de la cellule conjugale, y est également bien mise en lumière. Le chapitre « Seigneurs et vassaux » était un passage obligé dans une telle étude. L'auteur y précise un certain nombre de notions (notamment l'articulation entre noblesse et chevalerie), donne une description des relations vassaliques dans le Haut-Maine et apporte surtout des éléments au débat sur l'homogénéité, ou la diversité, de la classe aristocratique. Le dernier chapitre, intitulé « La puissance aristocratique en question », est en fait consacré essentiellement à la justice, « un des principaux enjeux de pouvoir », et aux modes de résolution des conflits. L'ouvrage se ferme sur une volumineuse et précieuse annexe présentant les différents lignages de la noblesse mancelle et exposant pour chacun leur généalogie, leur politique d'alliances, leurs relations avec les abbayes, leurs possessions, etc.

C'est donc presque une forme de manuel que Bruno Lemesle a donné à son livre, l'auteur traitant successivement un certain nombre de grands thèmes habituellement retenus dans ce type d'étude. Cependant, l'absence de tout véritable développement sur les aspects économiques est vraiment curieuse ; tout ce qui a trait, en particulier, aux revenus liés à l'exploitation du sol est très négligé. Les ressources de la « société aristocratique » sont pourtant, sans nul doute, l'un des moyens et l'une des raisons de sa « puissance ». Le plan choisi – que le plus méchant qualifierait de plan à tiroirs – fait en outre naître quelques regrets. Il a pour lui d'être pratique et de permettre une consultation aisée, mais il ne favorise pas la lecture en continu : la succession des thèmes est bien fastidieuse et linéaire. On aurait aussi aimé que Bruno Lemesle présente d'emblée ses sources, les décrive (leur description est éclatée dans l'ensemble de l'ouvrage) et donne l'impression dynamique d'extraire de sa documentation les aspects qu'il souhaite mettre en lumière. Bien souvent, en effet, c'est la bibliographie qui a été mise en avant. On ne doute certes pas de l'intérêt des différents débats dans lesquels veut s'inscrire l'auteur et de la nécessité de rappeler les apports des uns et des autres. Mais cette gangue bibliographique étouffe bien souvent les informations de première main livrées par les sources alors que ce sont elles qui méritent d'être mises en évidence et, au besoin, illustrées par la bibliographie. Il convient de remarquer, néanmoins, que la critique des sources est un souci constant chez l'auteur, qui s'en acquitte souvent avec beaucoup d'intelligence.

Bruno Lemesle n'a donc peut-être pas réussi la quadrature du cercle que constitue la conciliation d'exigences, contradictoires au moins en apparence ; mais qui songerait vraiment

1. « Cela ne m'amènera pas exactement à faire l'histoire du comté, mais à tenter de comprendre ce que les auteurs de la documentation qui nous informe cherchaient à dire. car tout au long du XI<sup>e</sup> siècle, ils ont posé directement ou implicitement la question de la légitimité comtale » (p. 17).

à le lui reprocher ? Il est en revanche l'auteur d'un livre qui fera référence et ne manquera pas d'être précieux à des générations de chercheurs, et c'est déjà très bien.

Mathias Auclair

Mathieu ARNOUX (éd.), *Des clercs au service de la réforme. Études et documents sur les chanoines réguliers de la province de Rouen*, Turnhout, Brepols, « Bibliotheca Victorina, XI », 2000, 404 p., 3 cartes h.t., 70 euros.

Malgré un récent regain d'intérêt pour les chanoines réguliers, le rôle de ces religieux dans le monde rural médiéval demeure beaucoup moins bien connu que celui des moines bénédictins. Ceci est particulièrement vrai pour la province ecclésiastique de Rouen, qui n'avait, avant la publication de ce livre, fait l'objet d'aucune recherche d'ensemble sur le sujet. Ce vide historiographique se trouve aujourd'hui en partie comblé par la première partie de cet ouvrage, consacrée aux origines et au développement du mouvement canonial en Normandie (Mathieu Arnoux). On y lit ensuite plusieurs études monographiques qui permettent, par un changement d'échelle, de mieux cerner le rôle et les activités de ces curieux établissements canoniaux. Enfin, la dernière partie est constituée d'un riche dossier de sources des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles.

Les cinq premiers chapitres, consacrés aux début du mouvement canonial normand, ne concernent pas seulement l'histoire du monde rural : ils intéresseront également les historiens des villes (en particulier à travers l'exemple du chapitre de Sées, cas unique en France de chapitre complètement régularisé dès 1131) et bien évidemment les spécialistes d'histoire religieuse. Faisant suite à une grave crise des institutions ecclésiastiques, le mouvement canonial connaît vers 1120/1130 un essor remarquable. La réforme de la collégiale de Sainte-Barbe-en-Auge, lancée en 1127 par un ancien chanoine du chapitre de Rouen tenté un temps par l'érémitisme, constitue alors un véritable tournant. Encouragée par les évêques, elle s'étend ensuite à de nombreux établissements normands. Bien qu'elle soit un peu plus tardive que dans d'autres provinces, cette réforme surprend par son ampleur : entre 1119 et 1216, on compte quarante fondations canoniales, soit deux fois plus que de créations cisterciennes. Parmi elles figurent, bien évidemment, beaucoup de collégiales mais aussi des hôpitaux et des léproseries.

L'administration royale de Henri I<sup>er</sup> Beauclerc semble avoir joué dans cette entreprise un rôle considérable, puisque l'on retrouve le roi ou des membres de sa curia regis derrière de nombreuses fondations. D'autres communautés ont cependant une origine plus modeste et font figure de sanctuaires seigneuriaux. Refusant de s'en tenir à une distinction rigide entre les différentes obédiences, Mathieu Arnoux propose une typologie fondée avant tout sur les fonctions de ces établissements. Ceci l'amène à distinguer trois grandes catégories de communautés. La première est constituée des plus riches abbayes rurales, fondées pour la plupart avant 1150. Héritières des grandes collégiales du XI<sup>e</sup> siècle, elles dominent souvent un vaste réseau de prieurés, d'ermitages, d'hôpitaux et de léproseries. Les fondations urbaines, très liées aux chapitres cathédraux, constituent un deuxième ensemble. Bien intégrées dans la société urbaine, elles sont sans doute aussi influentes que les couvents créés par les ordres mendiants. Enfin, les modestes sanctuaires lignagers, ruraux pour la plupart, constituent un troisième groupe même si pour certains, la distinction avec les grandes abbayes rurales est parfois difficile à établir.

Loin de s'en tenir à une histoire religieuse, l'auteur cherche ensuite à définir le rôle des établissements canoniaux dans les sociétés rurales. Beaucoup d'entre eux, fortement marqués par un certain idéal de pauvreté, occupent une place importante en matière d'assistance et d'aide aux plus démunis. C'est le cas des hôpitaux et des léproseries, mais aussi de tous ceux qui conservent les traces de leurs origines érémitiques. On comprend dès lors que ces chanoines occupent souvent un secteur de la vie religieuse et sociale ailleurs dévolu aux ordres mendiants. Les établissements canoniaux normands se caractérisent également par le nombre

de patronages paroissiaux détenus dans la Province, ce qui les place souvent, en ce domaine, à égalité avec les monastères bénédictins. Leur rôle en matière d'encadrement des populations rurales et de contrôle des institutions paroissiales est incontestable, ce qui inévitablement, ne pouvait qu'entraîner d'innombrables problèmes avec les prêtres paroissiaux. D'autant que les chanoines faisaient généralement preuve d'une grande docilité envers l'épiscopat qui voyait en eux de bons agents de la réforme grégorienne.

La deuxième partie de l'ouvrage regroupe plusieurs monographies d'établissements canoniaux normands, parfois peu connus du public. C'est le cas de la minuscule abbaye de Corneville, fondée en 1143, et du prieuré Saint-Lô de Bourg-Achard, créé vers 1136, dont les patrimoines se limitaient à quelques terres, dîmes, et à quelques cures (Véronique Gazeau). L'étude suivante nous rappelle l'importance d'une abbaye aujourd'hui presque oubliée, celle de Notre-Dame-du-Val, dont les pièces les plus anciennes n'étaient connues jusqu'à présent qu'à travers quelques mauvaises copies très fragmentaires. La reconstitution minutieuse du fonds d'archives, effectuée par Mathieu Arnoux, est exemplaire, d'autant qu'il faut maintenant compléter cette étude par l'édition, dans une revue régionale, de la totalité des actes des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles connus pour cette abbaye. La troisième étude monographique, consacrée au modeste prieuré rural de Friardel déborde largement sur l'époque moderne (Christine Demetz-Van Torhoudt). En dépit d'origines obscures, ce petit sanctuaire seigneurial supprimé en 1775 a laissé un dossier d'archives assez considérable (avec en particulier deux cartulaires des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles et un censier du XIV<sup>e</sup> siècle), qui permet de connaître précisément le temporel et les activités des chanoines. La dernière partie de l'ouvrage est constituée d'un appendice documentaire d'une centaine de pages contenant une quarantaine de documents des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles qui intéressent six communautés de chanoines. On y trouve, outre quelques actes pour Notre-Dame-du-Val, plusieurs chroniques et notices de fondation.

Ajoutons que l'ouvrage comporte trois cartes hors-texte et deux *indices*, l'un pour les noms de lieux, l'autre pour les noms de personnes, qui malheureusement toutefois, n'indexent pas les appendices documentaires. Ceci n'enlève bien sûr rien à la portée du livre qui dépasse largement le cadre régional dans lequel il s'inscrit tant il met en lumière la place occupée par ces communautés canoniales dans les campagnes de la Normandie médiévale.

Christophe Maneuvrier

Michel PHILIPPE, *Naissance de la verrerie moderne XII<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècles. Aspects économiques, techniques et humains. De diversis artibus*, Turnhout, Brepols, «Collection de travaux de l'Académie internationale d'histoire des sciences», 1998, 462 p., 595 F.

C'est en historien des sciences que Michel Philippe aborde la question de l'industrie du verre au bas Moyen Âge et au début de l'époque moderne, question tout à fait opportune, puisque la *Naissance de la verrerie moderne* est, pour la période considérée, «La première synthèse des données archéologiques et archivistiques relatives à l'histoire de la verrerie, dans l'espace géographique français». Cette industrie intéresse au premier chef l'histoire rurale, puisqu'elle se développe essentiellement près des massifs forestiers qui fournissent notamment le combustible pour les fours et une large part des fondants de la silice (cendres de fougères et de bois).

L'ouvrage est divisé en quatre parties succédant à un rapide bilan des recherches antérieures. La première est un «Panorama des verreries et de leur évolution». Les établissements verriers retenus sont situés dans une large moitié nord de la France ainsi qu'en Belgique méridionale, là où prévalaient à la fois la fabrication de verre plat (le gros verre) et celle de gobeletterie. Quelques régions s'imposent, du point de vue des créations d'établissements : dans l'Ouest, la Normandie, dès les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, notamment autour de la forêt de Lyons, avec déjà Rouen et Paris pour débouchés commerciaux ; la Lorraine, aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, dans la Vôge, et la Champagne, au XVI<sup>e</sup> siècle, dans le massif d'Argonne.

Dans la seconde partie « L'organisation de l'espace verrier », l'auteur se penche dans un premier temps sur les approvisionnements en combustible et matières premières. Avant le XVII<sup>e</sup> siècle, seul le bois est utilisé pour la chauffe des fours (hêtre et chêne, le plus souvent). Si certains verriers ont recours au marché local, la plupart d'entre eux bénéficient de droits d'usage favorables, de privilèges. La pression des verriers sur les forêts va de pair avec celle des cendriers, tuiliers ou encore maîtres de forges. Elle s'accroît à partir de la fin du Moyen Âge et amènera parfois les seigneurs à limiter les implantations de verreries, à contingenter le bois, à contester les droits accordés jusque-là, comme en témoignent de nombreux procès, autant de sources de l'histoire du verre et des forêts. La matière première siliceuse abonde, sous la forme de sables ou de galets. La potasse, fournie notamment par la cendre de fougère, est majoritairement employée comme fondant jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. L'emploi de la soude tend à se généraliser par la suite. Michel Philippe évoque ensuite l'espace de travail et les bâtiments, en distinguant, pour le Moyen Âge, « la verrerie de chantier », liée à l'édification ou la rénovation d'un bâtiment important, ecclésiastique ou princier, de la « verrerie d'atelier », qui émerge plutôt à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, installée généralement au bord ou au cœur des forêts. La verrerie est souvent un lieu de vie, un domaine où l'on pratique l'élevage de bêtes à cornes et de porcins, la forêt procurant alors les éléments de la « paisson ». L'archéologie et les sources écrites assez nombreuses de l'époque moderne, permettent d'appréhender l'espace verrier : ouvert, en « petits hameaux », en Lorraine ou en Thiérache, et fermé (« *encloze* »), en Normandie. La fin de la seconde partie est consacrée aux fours et aux aspects techniques de la fabrication du verre. L'auteur s'appuie sur une documentation européenne, textuelle ou figurée, et sur quelques données de fouilles pour décrire avec précision les outils du verrier : fours, creusets et autres mobiliers – on regrettera toutefois l'absence d'une restitution en écorché d'un four – et les techniques de fabrication des vases, des flacons, du verre plat, en table ou en cives (mode de fabrication dont la trace circulaire, visible sur le verre fini, évoque le cul d'une bouteille, cf. photographie p. 173). C'est au cours de l'époque moderne que les établissements tendent à se spécialiser, en fonction des marchés et des savoir-faire (menu verre ou verre plat).

Les verriers sont l'objet de la troisième partie intitulée « Aspects administratifs et humains ». Leurs privilèges varient d'une région à l'autre ; en Normandie ce sont ceux, en fait, d'un seigneur fiefé et en Lorraine, ils sont réunis dans une véritable charte de verriers. Ils touchent à la fois à la protection du savoir-faire, à l'organisation de la production et du commerce, aux avantages matériels. Un serment assure la cohésion de la communauté. Les verriers sont des artisans hors norme, ce sont souvent des « gentilhommes » ; travailler le verre n'est pas un métier, c'est un art, et les nobles peuvent s'y adonner. Comme le souligne l'auteur, en France méridionale : « travail du verre et noblesse sont indissociables » et en France du Nord, s'il n'est pas associé, à l'origine, à la condition noble, « il tend à s'y agréger à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, en particulier dans le travail du gros verre ». Michel Philippe met ensuite l'accent sur la Vôge (région située au sud des Vosges), ce massif forestier autrement appelé « forêt de Darney » qui tient, dans l'histoire de la verrerie comme dans cet ouvrage, une place éminente et singulière. Il passe en revue les principales familles verrières (lorraines et autres) dont il scrute les origines, les déplacements, les alliances, etc. L'organisation des verriers de la Vôge est complexe, à la fois communautaire et corporatiste, familiale et « régionaliste » ; des liens privilégiés les unissent aux autorités duciales. Aux confins de la France et de l'Empire, cette région tend à devenir un carrefour d'influences et une terre d'asile pour les verriers.

La dernière partie, plus courte, mais pas moins intéressante, est consacrée à l'organisation économique de la production. Michel Philippe y explique le fonctionnement de « l'entreprise verrière », ses modes de gestion, ses mutations, les contrôles de la qualité des produits, etc. Avec le temps, on change d'échelle pour passer d'une production de quelques petites entreprises artisanales et familiales, au XIV<sup>e</sup> siècle, à une dimension protoindustrielle, comme dans l'Argonne de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle où plus de 2 000 personnes vivent du verre. Des tableaux synthétisent des données sur les consommations de bois, les productions/jour, les salaires, etc.

Du fait de sa fragilité et de l'éloignement des lieux de son utilisation, le verre nécessite, pour son transport, des paniers faits de hêtre fendu ou de bois blanc ; c'est encore un exemple d'activité induite par la présence d'une industrie rurale. Au Moyen Âge, les principaux débouchés pour le verre plat sont d'abord les églises (vitrail), les bâtiments princiers et les principales villes. Le tableau 34, très instructif, retrace l'évolution du verre plat aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles (1333 à 1485). Le « panneau » est le terme le plus usité pour qualifier la vitre. Il mesure 4 pieds au carré (environ 65 cm de côté), soit un peu plus de 0,4 m<sup>2</sup> (et non 1,45 m<sup>2</sup>). Il est vendu en moyenne à 4 sols le pied. Il semble établi que du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, les verriers sont à la fois producteurs, marchands ou même vitriers ; par la suite, le rôle marchand – le distributeur – sera plus important, qu'il soit encore assuré par le verrier ou déjà par un tiers. Le verre à vitre a laissé d'abondantes traces dans la documentation écrite, notamment dans les comptabilités de grands édifices laïcs ou ecclésiastiques. En revanche, le menu verre, par manque de sources pour la période considérée, est le parent pauvre de cette partie consacrée à la production. Le lecteur trouvera des réponses, plus archéologiques celles-là, dans un numéro spécial de la *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est* consacré aux verreries de l'Est de la France (Dijon, 1990), dans le riche catalogue de l'exposition *À travers le verre, du Moyen Âge à la Renaissance*, tenue à Rouen en 1989, deux publications auxquelles l'auteur fait d'ailleurs référence.

L'ouvrage se termine par quelques annexes : l'édition d'une vingtaine de sources très intéressantes pour l'histoire du verre, qui s'échelonnent de 1302 à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ; un rappel des grandes dates de l'histoire du verre, du haut Moyen Âge au XVI<sup>e</sup> siècle ; une bibliographie de 170 titres ; un fichier de verriers ; deux index, l'un des noms et l'autre des matières.

Michel Philippe a souhaité que *Naissance de la verrerie moderne* soit un instrument de travail, une étape indispensable dans une recherche en développement. Incontestablement, il a réussi. Certes, on peut s'étonner de trouver dans un volume de cette collection prestigieuse des défauts de mise en page, l'oubli de la carte de situation des verreries alsaciennes, les paginations manquantes dans la bibliographie ou encore quelques photographies peu explicites même pour un archéologue averti, mais c'est bien peu de choses au regard de la somme d'informations que l'auteur fournit au lecteur. Cet ouvrage indispensable trouvera sa place, n'en doutons pas, dans toutes les bonnes bibliothèques.

Bruno Fajal

Derek Vincent STERN, *A Hertfordshire Demesne of Westminster Abbey. Profits, Productivity and Weather*, préface de Christopher Thornton, University of Hertfordshire Press, Studies in Regional and Local History, 1999, 256 p., 29.99 £.

Cet ouvrage, le premier d'une nouvelle collection des Presses de l'Université du Hertfordshire intitulée « Studies in Regional and Local History », est la publication d'une thèse de doctorat soutenue en 1978 par Derek Vincent Stern, décédé en 1993. Le texte publié n'a pas été mis à jour mais il est précédé d'une longue introduction de Christopher Thornton qui replace ce travail dans l'historiographie anglaise et offre au lecteur une bibliographie complémentaire de 150 titres.

Ce beau livre relié est richement illustré par de nombreuses photographies (13), des cartes et des plans (4) ainsi que par une trentaine de graphiques et une quarantaine de tableaux. L'auteur fournit en annexe plusieurs tableaux importants dans lesquels il recense les dates de début et de fin des labours, les taux de mortalité des moutons et des agneaux et les estimations des rendements pour le froment, l'orge, les pois, l'avoine, ainsi que pour ce curieux mélange d'orge et d'avoine appelé *dredge*. L'ouvrage comporte également un index qui rassemble à la fois les noms de lieux et les noms de personnes signalés dans le texte ainsi que les principales rubriques thématiques.

Partant d'une série de comptes (les célèbres *accounts rolls* anglais), l'auteur tente de suivre l'évolution des revenus d'un domaine de l'abbaye de Westminster du Hertfordshire, entre 1273 et 1397. Un inventaire de 1315 lui permet de connaître la surface de la plupart des

parcelles, cultivées ou non, dont les noms se retrouvent dans un plan terrier de 1758. Cette documentation exceptionnelle et cette permanence toponymique permettent à Derek Stern de connaître la valeur des différentes productions végétales et animales, mais aussi de mesurer l'évolution des surfaces ensemencées, de cartographier les principaux ensembles agraires, d'apprécier le mouvement des prix, d'estimer les rendements et d'évaluer les profits dégagés.

Après une première partie consacrée aux questions de méthodologie, l'auteur décrit, de manière très détaillée, les biens et les activités du manoir de Kinsbourne. Ce domaine fonctionne alors comme la plupart des autres domaines de l'abbaye de Westminster : chaque année, sa gestion est confiée à un *reeve* (non rémunéré) qui doit rendre compte aux moines de sa gestion grâce à des comptes (*accounts rolls*) rédigés en latin, extrêmement précis. À Kinsbourne, ces personnages sont mal connus, même si leur statut a tendance à croître au XIV<sup>e</sup> siècle, les derniers *reeves* devenant même, après 1397, fermiers de l'abbaye. Sur le domaine vivent plusieurs *famuli* (4 laboureurs, 1 laitier, 1 berger, 1 vacher) à qui sont abandonnés les revenus de quelques parcelles emblavées. Après la peste noire, lorsque les productions céréalières diminuent au profit des activités d'élevage, le nombre de ces *famuli* est réduit à quatre (deux laboureurs, le berger et le laitier). Chaque année, ils effectuent leurs travaux avec l'aide de saisonniers employés pour des travaux de transport, mais aussi pour les semailles, le hersage, le battage et les agnelages. Une petite dizaine de tenanciers doivent également des journées de corvées (*precarias*) qui sont réalisées sur le domaine jusqu'à l'époque de la peste noire, à raison de 2 ou 3 journées par semaine en hiver. Dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, en revanche, ces corvées sont de plus en plus souvent converties en rentes monétaires. Parmi les tenanciers figure également un forgeron – parfois associés aux *famuli* – chargé de réparer les fers des charrues et des charrettes du domaine.

L'inventaire de 1315 signale l'existence, non loin de la *curia*, de clos, d'un jardin et d'un courtil où l'on cultive des poireaux, des fèves et plusieurs plantes racinaires. Les mentions de cidre apparaissent au début du XIV<sup>e</sup> siècle, puis disparaissent après la grande peste, même si les comptes font encore état de ventes de fruits.

Les parcelles boisées représentent un capital important dans lequel on puise en cas de besoin : les coupes et les ventes de bois sont fréquentes, surtout après 1303 lorsque les revenus agricoles baissent. À cette époque, les surfaces boisées sont, à cause des défrichements, très inférieures à celles signalées dans la même région en 1066 par le *Domesday book*. Au point que le bois de construction manque, au début du XIV<sup>e</sup> siècle, et que les troupeaux de cochons sont chassés des bois.

L'essentiel des revenus du domaine provient, évidemment, des terres arables sur lesquelles on cultive, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, du froment et de l'avoine selon un rythme triennal. Entre 1362 et 1387, le domaine connaît une augmentation importante de ses rendements puisqu'il obtient, sur moins de la moitié de la surface cultivée au cours des années 1286-1307, presque les 2/3 de la récolte de cette période. Cette diminution de la superficie cultivée permet de réaliser des économies conséquentes sur les frais de fonctionnement, puisque le domaine n'entretient plus qu'un seul train de labour contre deux au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Mais surtout, la conversion des terres les moins favorables aux céréales en pâtures stimule les activités d'élevage. Dans le même temps, on note des changements dans la proportion des plantes cultivées : entre les deux périodes, la part de l'orge et des légumineuses ne cesse d'augmenter au détriment de celles du froment et surtout de l'avoine dont les besoins sont réduits du fait de la suppression de l'un des deux trains de labour et de l'augmentation de la surface des pâtures.

Durant le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle, les prix des céréales sont particulièrement bas et la gestion domaniale est déficitaire. Après une légère remontée entre 1286 et 1307, ils se maintiennent ensuite à des niveaux particulièrement bas jusqu'en 1352, et ce malgré une série de mauvaises récoltes pour l'avoine. Dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, la réduction de l'espace emblavé s'accompagne d'une amélioration de la situation et conduit à un développement de l'élevage qui réduit les besoins en main-d'œuvre, limitant ainsi l'augmentation du

coût du travail. C'est alors, selon Derek Stern, que le domaine de Kinsbourne réalise ses meilleures performances agricoles et que les profits sont les plus élevés.

Les produits de l'élevage – principalement ovin puisque le troupeau de vaches laitières est affermé à partir de 1300 – fournissent des compléments de revenus importants, surtout après la grande peste. Même si les bénéfices dégagés par animal restent faibles, l'auteur affirme que le coût de ces productions est largement inférieur à celui des grains. Reste à savoir si le domaine fait alors figure d'entreprise performante ou non : une comparaison effectuée à partir des comptes de dîmes indique que les rendements des petites exploitations paysannes étaient inférieurs de moitié au moins à ceux du domaine. Il se pourrait cependant que la fraude ait été très forte, puisqu'une enquête effectuée quatre ans plus tôt révèle que les *famuli* du domaine de Kinsbourne avaient tendance à négliger les parcelles domaniales pour concentrer leurs efforts sur les lopins dont les revenus leur étaient dévolus.

Il peut paraître curieux de voir les moines affermer, après 1397, un domaine qui leur rapporte chaque année des revenus importants. Après avoir été baillé en bloc, une première fois, entre 1353 et 1361 (peut-être à cause du désordre engendré par la forte mortalité), les moines étaient revenus au faire-valoir direct lorsque les prix des céréales avaient retrouvé des niveaux élevés. À partir de 1381, ils affermèrent de plus en plus de parcelles, à mesure que les profits diminuaient.

L'auteur cherche par ailleurs à relier l'évolution des revenus de ce domaine avec la conjoncture météorologique, telle qu'elle peut être étudiée à travers ces rôles de comptes qui enregistrent aussi bien les principaux accidents météorologiques que les dates de début et de fin des labours et des foins, la mortalité des agneaux, la durée des opérations de sarclage, etc. Derek Stern considère que le niveau des profits était si bas, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, que le moindre dérèglement du temps pouvait entraîner des pertes graves et mettre l'équilibre économique en danger. Conscient que la détérioration des conditions météorologiques ne peut expliquer à elle seule la formidable dépression économique du XIV<sup>e</sup> siècle, l'auteur évoque également les graves problèmes de gestion que connut le manoir autour des années 1300, les réquisitions de grains effectuées pour le service de l'armée, la piraterie qui gêne le commerce régional ainsi que la crise morale traversée à cette époque par la communauté des moines de Westminster. L'augmentation des rendements et de la productivité dans les années 1367-1392 pourrait être liée, selon lui, à une amélioration des conditions météorologiques. Cette partie de l'étude Derek Stern est probablement la moins convaincante, tant l'auteur semble reléguer à l'arrière plan la gravité de la crise sociale – certes peu perceptible à travers les *accounts rolls* – dont l'ampleur dépasse largement le cadre local ou régional. Si, aujourd'hui, tout le monde admet que les modifications météorologiques ont pu avoir une forte incidence conjoncturelle sur les productions agricoles (on pense en particulier aux graves famines des années 1315-1316), leur rôle sur le développement de la grande dépression des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles est beaucoup plus discuté.

La minutie avec laquelle est décrite l'exploitation agricole laissait espérer une étude détaillée des sociétés rurales. Malheureusement on ignore tout de la façon dont les paysans (tenanciers, *famuli*, saisonniers, etc.) ont réagi aux mutations du domaine. La diminution des corvées, le développement du fermage n'auraient-ils rien changé à la structure sociale du monde paysan ? L'auteur signale seulement que, non loin de Kinsbourne, une partie de la population locale a participé en 1381 à l'incendie des archives du manoir de Wheathampstead, autre possession des moines de Westminster. Même si les sources écrites qui intéressent le manoir de Kinsbourne ne contiennent aucun signe d'agitation, la question aurait pu être posée avec un peu plus d'insistance.

L'un des intérêts du livre vient d'abord de la mise en lumière d'une chronologie précise du déroulement de la crise puis de la réorganisation économique du domaine : à l'époque de la rédaction de l'ouvrage, tout le monde n'était pas encore persuadé de l'ancienneté de cette crise, qui démarre ici comme ailleurs bien avant le XIV<sup>e</sup> siècle. De même, le fait que les profits du domaine aient été supérieurs dans les années 1361-1398 à ceux réalisés autour de 1300 soulève un certain nombre d'interrogations nouvelles. Enfin, l'auteur accorde dans sa

réflexion une part importante aux activités d'élevage, ce qui là encore, n'était pas si répandu dans les années 1970. Au total, il s'agit donc d'un livre dont la portée dépasse largement le cadre de l'histoire locale et régionale, mais qu'il faut prendre avant tout comme une passionnante étude de cas et non comme un essai de réponse aux débats historiographiques sur la grande dépression du XIV<sup>e</sup> siècle.

Christophe Maneuvrier

Jean-Pierre MOLÉNAT, *Campagnes et Monts de Tolède du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Madrid, « coll. de la Casa de Velázquez, 63 », 1997, 724 p.

Cette monumentale thèse d'État, fruit de deux décennies de recherches, a été soutenue en 1991. L'édition qu'en donne la Casa de Velázquez est somptueuse, l'auteur ayant pu notamment l'illustrer de quelque 23 photographies en couleur, et y insérer 46 tableaux généalogiques ainsi que trois index.

L'espace auquel s'est intéressé Jean-Pierre Molénat est constitué par l'aire de juridiction de la ville de Tolède à un moment ou à un autre des quatre siècles parcourus. Cet espace, en effet, a considérablement évolué au cours de ces siècles. D'abord représenté par les seules campagnes proches de la ville, il s'est accru, à la faveur des entreprises de reconquête du XIII<sup>e</sup> siècle, de l'immense zone montagneuse située au sud et connue des géographes sous l'appellation de Monts de Tolède. Cette dichotomie spatiale, qui apparaît dans le titre, a guidé le plan d'ensemble de l'ouvrage, amenant l'auteur à dissocier les campagnes tolédanes proprement dites, étudiées en première et troisième parties, sur près de 500 pages, alors que les Monts, qui font l'objet de la seconde partie, n'en occupent qu'une centaine. Cependant ce déséquilibre quantitatif n'est qu'un aspect mineur, le plan retenu ayant en outre l'inconvénient majeur d'occulter partiellement l'interdépendance entre ces deux parties constitutives de l'espace tolédan.

La première partie de la thèse évoque l'évolution des campagnes proches de Tolède jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Chacun des quatre chapitres qui la composent correspond à l'une des quatre étapes définies par l'auteur sur la base des événements militaires qui scandent la vie de la région : les premières décennies consécutives à la prise de la conquête de la ville en 1085, le repeuplement du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, la lutte contre les Almohades dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> et enfin la période postérieure à la reconquête de Séville en 1248. Ces chapitres donnent lieu à d'excellentes mises au point sur les permanences et les ruptures consécutives au passage de la région sous domination chrétienne : éclipse des musulmans, permanence et surtout renforcement des mozarabes par apport d'éléments venus du sud ibérique, implantation de Latins venus des régions septentrionales de l'Espagne ou d'outre-Pyrénées. Des lignages mozarabes s'imposent à Tolède et se font « assimilateurs » en imposant leur langue, l'arabe, comme langue du notariat jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, avant de céder à la castellanisation. La grande propriété s'impose d'emblée sur l'ensemble de ces campagnes, au profit d'institutions ecclésiastiques ou de notables tolédans. L'exploitation, en revanche, autant qu'on puisse l'appréhender à travers de trop rares contrats, coïncide le plus souvent avec la *yugada*, définie comme la superficie qu'on peut cultiver avec une paire de bœufs au cours d'une année, soit « une surface quelque peu inférieure à 25 ha ». Ces exploitations sont regroupées au sein de petits noyaux d'habitat ouvert, les *aldeas*, qui ne bénéficient d'aucune structure communautaire. Les rapports sociaux entre propriétaires et tenanciers sont souvent médiatisés par un « fermier général » qui reçoit notamment en prêt du propriétaire, des semences, de l'outillage et des animaux de trait et qui s'engage à lui verser une rente annuelle en argent ou en nature. On comprend mal pourquoi l'auteur appelle ces intermédiaires des « fermiers paysans » ni pourquoi il définit ce groupe comme une « élite paysanne », alors qu'il s'agit exclusivement de citadins (dont beaucoup de chanoines du chapitre cathédral). Quant aux travailleurs de la terre, dont l'origine ethnico-religieuse n'est pas évoquée (mozarabes ? mudéjars ? chrétiens venus du Nord ?) certains, ceux que l'auteur appelle « métayers au cinquième » ou *quinteros*, ne retiennent pour eux que le 1/5<sup>e</sup> de la récolte, mais ils reçoivent parallèlement une rémunération fixe en nature, ce qui rappelle le contrat de *khamessat* encore en usage au Maghreb.

Dans la seconde partie, consacrée aux Monts de Tolède, Jean-Pierre Molénat réserve un premier chapitre à l'évolution territoriale de ce second espace tolédan, depuis sa constitution au XII<sup>e</sup> siècle jusqu'à ses amputations au XV<sup>e</sup>, marquées par la perte des terres situées au sud du Guadiana. Il constate ensuite que la ville s'implique assez peu dans le peuplement de la région, lequel semble s'effectuer plutôt contre son gré et de manière anarchique et spontanée. Cette attitude de la ville s'explique par le mode d'exploitation des Monts : beaucoup plus que la culture (des céréales et de la vigne) ce qui, en effet, intéresse les citadins c'est de disposer de vastes espaces de pâturage pour leurs troupeaux et ceux des habitants de leur campagne proche, mais également pour l'accueil, contre taxe, des troupeaux transhumants. Ils y entretiennent également garennes et ruches.

La troisième partie opère un retour vers les campagnes proches de la ville : elle est consacrée aux crises et mutations qui les affectent dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> et tout au long du XV<sup>e</sup> siècle. Avec huit chapitres et plus de 300 pages, cette partie occupe plus de la moitié de la thèse. Comme le reste de l'Europe, la région tolédane est confrontée à partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle aux pestes et aux guerres et elle doit attendre le milieu du siècle suivant pour bénéficier d'une reprise durable. Chez les possédants, les lignages, désormais castellanisés, se renouvellent et la seigneurie juridictionnelle se met en place sur une partie des campagnes, aux dépens de la juridiction urbaine. Parallèlement, et malgré la reprise démographique de la seconde moitié du XV<sup>e</sup>, les hameaux désertés (*despoblados*) se multiplient. Si les techniques agraires évoluent peu (mise à part l'introduction des mules de labour), des changements sont perceptibles dans l'occupation du sol. On note la progression de la vigne à la périphérie de la ville, accompagnée d'une diversification des contrats entre bailleurs et preneurs : bail à complant (peu répandu), bail à cens, bail à rente (que l'auteur appelle « fermage viager »). Mais la principale mutation concerne la multiplication des *dehesas* (*deffens*). Il existait bien déjà, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, dans les finages des hameaux, des *dehesas*, espaces non enclos mais délimités par des bornes, affectés en priorité à l'élevage des animaux de labour. Mais ces *dehesas boyalajes* relevaient d'une appropriation collective et étaient interdites aux troupeaux transhumants. Celles qui naissent dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, à la faveur de la désertion des hameaux, participent d'une tout autre finalité : constituées par des propriétaires privés, elles sont louées soit à des éleveurs transhumants pour leurs pâturages d'hiver, soit à des bouchers tolédans. La seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle est également l'époque où s'ébauche une certaine concentration de l'habitat, sous la forme de villages, dont quelques-uns sont fortifiés. Certains de ces villages manifestent un réel dynamisme en repoussant au maximum les limites de leurs finages ou en résistant avec succès à l'appropriation de leurs communaux par les seigneurs. Plusieurs disposent d'assemblées (*concejos*) et de magistrats assurant la police des champs et gérant quelques institutions communautaires, tels les hospices. Cela dit, ces communautés villageoises sont encore très discrètes et on ignore en quelles circonstances est convoquée l'assemblée, selon quelle périodicité, et par qui sont désignés les magistrats.

Cette rapide analyse de contenu s'est surtout attachée à mettre en évidence quelques-uns seulement des thèmes susceptibles d'intéresser les historiens des sociétés rurales elle ne rend pas compte de tous les problèmes qui sont abordés. Il faut ajouter que le travail de Jean-Pierre Molénat s'appuie sur une connaissance remarquable des sources écrites, soumises par ailleurs à une critique exemplaire, mais qu'il n'a pas bénéficié de l'éclairage d'éventuelles sources archéologiques. Il reste que les enquêtes sur les familles possédantes, sur l'évolution du peuplement, sur la mise en place des seigneuries ou sur les *despoblados* témoignent d'une érudition sans faille.

Pourtant on peut émettre quelques regrets au terme de cette lecture. D'abord parce que les études de cas, aussi pertinentes soient-elles, ne sont pas mises au service d'une problématique : l'auteur fournit des dossiers, tous intéressants, mais laisse le lecteur en opérer la synthèse. Ainsi, dans le chapitre consacré aux *despoblados* (p. 421-460), il passe en revue successivement une soixantaine de lieux désertés, au prix d'un effort considérable pour les localiser, en reconstituer l'histoire et dater leur désertion, mais sans s'interroger sur les facteurs (géographiques, économiques, politiques) de la désertion et sans esquisser une

typologie des sites. On pourrait faire un constat analogue concernant la présentation des lignages ou la diffusion de la seigneurie. Les familles tolédanes sont reconstituées méthodiquement (chapitres 2 et 4 de la première partie ; chapitres 2 et 8 de la troisième) l'une après l'autre, chacune faisant l'objet d'un tableau généalogique et constituant une véritable monographie ; mais l'auteur ne fournit que rarement son interprétation des réussites ou des échecs des unes et des autres, pas plus qu'il ne s'intéresse au rôle de la famille en tant que communauté ou aux structures de la parenté. La démarche est la même pour les seigneuries : il établit finement l'histoire de chacune d'elles mais sans s'interroger sur leur poids respectif ou sur leur stratégie, encore moins sur la logique d'ensemble du mouvement seigneurial.

Il en résulte une impression d'émiettement qui rend difficile toute démarche comparative. On entend bien que ce parti-pris est induit par le respect des textes et le rejet de toute surinterprétation. Mais on sait aussi que les textes, notamment les actes de la pratique, ne livrent des informations que s'ils sont dûment sollicités et que, par ailleurs, tout texte répond à une finalité qu'il convient d'identifier pour s'assurer de la pertinence d'une interprétation : respecter le texte, c'est aussi le passer à ce crible. On déplore aussi une certaine indifférence à la géographie. La cartographie, avec sept croquis de pure localisation, totalement disjoints du texte qui ne renvoie jamais à eux, est toujours statique : elle ne permet pas de rendre compte de phénomènes comme la croissance du vignoble, la progression des *dehesas* ou celle des *des-poblados*. On s'étonne aussi de quelques absences. D'abord, celle des paysans : alors que le pègrement, pour la plupart citadins de Tolède, sont largement évoqués, les travailleurs de la terre n'apparaissent que fugitivement en tant que partenaires éventuels de contrats, mais ils ne font l'objet d'aucune présentation pour eux-mêmes. Ensuite, celle du clergé rural et de la paroisse comme cadre communautaire, qui ne fait l'objet d'aucune mention.

On regrette, en définitive, que l'auteur n'ait pas mis son indéniable érudition au service d'une histoire rurale plus ambitieuse qui présenterait non seulement l'anatomie des campagnes tolédanes, mais qui restituerait également leur physiologie, c'est-à-dire leur vie même. Cela dit, les apports de Jean-Pierre Molénat sont considérables et sans doute définitifs dans bien des domaines.

Robert Durand

Marie-Claire GERBET, *Un Élevage original au Moyen Âge : la péninsule Ibérique*, Biarritz, Édition Atlantica, 2000, 448 p., 149 F.

C'est une somme de travail considérable que Marie-Claire Gerbet nous propose ici. L'étendue géographique balayée par l'étude, tout comme la densité des informations apportées rendent d'ailleurs difficile une présentation synthétique du livre. Une bibliographie d'environ 400 titres et un long glossaire accompagnent l'ouvrage.

L'Espagne médiévale se distingue par le caractère spécifique de son système pastoral, où se côtoient élevage spéculatif sédentaire et transhumant, et qui atteint un niveau unique pour la période. Le plan adopté par l'auteur est chronologique, présentant successivement la situation de l'élevage à l'aube de la *reconquista*, puis le rôle qu'il a joué lors des phases de conquête, pour finir par une étude de l'élevage triomphant des trois derniers siècles du Moyen Âge.

Ainsi, dans une assez brève première partie, après une description des aptitudes géographiques de la péninsule, l'ouvrage aborde les origines de l'élevage ovin. C'est probablement pendant la période préromaine que des axes transhumants se structurent. Cette organisation perdure ensuite aux siècles wisigothiques et seule la conquête musulmane y met un terme, en fractionnant l'espace ibérique. On aurait toutefois apprécié ici un développement plus long sur l'élevage en territoire musulman, les quelques pages qui lui sont consacrées ne permettant pas une approche circonstanciée de la question. Il est vrai que c'est là un autre monde et qu'un tel travail aurait sans doute ouvert sur des perspectives bien trop vastes.

Une large partie de l'ouvrage est ensuite consacrée à la situation de l'élevage entre les XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Plusieurs thèmes forts reviennent alors au fil des chapitres, constituant autant de traits originaux de l'élevage ibérique.

Tout d'abord, l'élevage est clairement intégré au mouvement de reconquête et à l'exploitation des territoires de frontière, car il permet une mise en valeur rapide et pionnière des terres nouvellement reprises aux musulmans, faiblement peuplées et militairement peu assurées. Il constitue ainsi un auxiliaire précieux de la *reconquista*, en Castille, bien entendu, mais aussi au Portugal et en Aragon. Accentuant assurément les conséquences de dispositions géographiques très favorables, la reconquête contribue donc fortement à promouvoir l'élevage. C'est là une spécificité péninsulaire qui explique très largement la place de l'élevage dans l'économie rurale médiévale. Alors que l'élevage ibérique passe pour être avant tout lié à la grande transhumance, l'auteur met en évidence l'existence d'un important élevage sédentaire à vocation spéculative. Le fait qu'il accompagne la Reconquête explique qu'il ait pu se développer sans entrer immédiatement en conflit avec les cultures.

L'autre trait caractéristique de l'élevage ibérique est assurément le développement de la grande transhumance. Même si cet aspect de la question est mieux connu, l'auteur se livre à une présentation détaillée de ses origines et de son fonctionnement, qui manquait encore en français. La transhumance se développe alors principalement en Castille, utilisant les terres conquises sur l'Islam à partir de la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Dès lors de nombreux *consejos* commencent à organiser une transhumance, ces institutions politiques jouant ici un rôle économique rarement rencontré ailleurs. De même, les monastères et les ordres militaires, favorisés par les souverains, se lancent dans le grand élevage spéculatif. Cet essor sans pareil et les distances franchies (parfois 800 km.) conduisent inévitablement à de nombreux conflits qui sont à l'origine de l'*honrado consejo* de la *mesta*. Si la *mesta* n'est attestée pour la première fois qu'en 1273, les éleveurs se sont organisés bien avant à une échelle régionale, sans doute dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle. L'auteur explique ensuite comment la *mesta* est indissociable de la densification du réseau de *cañadas*, les chemins de transhumance. Cette organisation s'accompagne de la généralisation des brebis *merina*, croisement ancien de races berbères et ibériques.

Le Portugal, à l'image de la Castille, connaît lui aussi la transhumance, mais elle y reste plus limitée et ne fait pas l'objet d'une organisation centralisée comme la *mesta*. Pendant la période de *reconquista*, l'élevage y est très largement le fait de chevaliers éleveurs, tandis que les ordres militaires jouent alors un rôle considérable dans le sud du royaume. Dans le nord de la péninsule, avec les états pyrénéens et leurs prolongements jusque dans la vallée de l'Ebre, l'alternance des régions sèches et des espaces humides proches permet aussi le développement d'une transhumance inverse, très spécifique de la région. Malgré le nombre de troupeaux, le pouvoir royal n'organise pas non plus de *mesta* comme en Castille, ce qui ne l'empêche pas d'en tirer de gros profits fiscaux, même s'il a de ce fait plus de difficultés à y parvenir.

Dans un troisième temps, l'auteur aborde la situation de l'élevage à la fin du Moyen Âge, lorsque le mouvement de reconquête s'achève et que les terres d'expansion se font rares. Les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles constituent assurément la période d'apogée d'un élevage spéculatif, local ou transhumant, s'accommodant très bien de la déprise humaine et agricole dans les campagnes. L'élevage connaît alors principalement un essor à vocation lainière, induisant des modifications significatives dans son organisation. En Castille, par exemple, la demande de laine de bonne qualité toujours accrue favorise l'essor de transhumances locales qui échappent alors à la *mesta* générale et touchent des régions périphériques. Rapidement, cet essor induit des tensions nécessitant l'intervention du pouvoir royal qui favorise l'élevage local, poussant les éleveurs ne transhumant pas à se grouper eux aussi en *mestas*. C'est cependant en Aragon que l'élevage se spécialise le plus dans la production lainière qui culmine au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, avant que les laines castillanes de meilleure qualité ne le supplantent.

À travers cette synthèse, Marie-Claude Gerbet expose très clairement, et de manière convaincante, l'originalité de l'élevage ovin ibérique, qu'il s'agisse de son caractère spéculatif, des modalités particulières d'organisation de la transhumance dans le cadre de la *mesta*, de l'implication des pouvoirs politiques, ou plus encore, des liens qui l'unissent à la *reconquista* et à la vie de la frontière. C'est donc là un ouvrage dans lequel le lecteur trouvera de nombreux éléments de comparaison indispensables à une étude de l'élevage dans le reste de

l'Europe, qu'il s'agisse d'oppositions, nombreuses, mais aussi de points communs, qu'il ne faut pas minimiser.

Franck Brechon

Antoine FOLLAIN (éd.), *L'Argent des Villages, comptabilités paroissiales et communales, fiscalité locale du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Actes du Colloque d'Angers (30-31 octobre 1998)*, Rennes, Association d'Histoire des Sociétés Rurales, « Bibliothèque d'Histoire Rurale, 4 », 2000, 438 p., 247 F (diff. : Presses Universitaires de Rennes, 2 rue du doyen Denis Leroy, 35044 Rennes).

L'Association d'Histoire des Sociétés Rurales a édité ces textes dont Antoine Follain a assuré la préparation et l'introduction. Lui-même a d'abord noué fort bien les fils de la problématique, de l'histoire, puis de la régionalisation et de la périodisation, enfin de l'heuristique de la question. *L'Argent des villages* se situe résolument « jamais très loin des paysans », ainsi qu'en témoignent les documents qui accompagnent chaque contribution, la publication de sources ayant été dès l'origine parmi les objectifs prioritaires de l'AHSR. Que voulaient, que pouvaient faire les communautés ? Que vaut la formule « Qui paie décide ? » questions auxquelles s'efforce de répondre le volume. Dans l'introduction, Antoine Follain retrace l'historiographie (monographies paroissiales anciennes, répertoires régionaux plus récents) pour souligner que le modèle consulaire a longtemps fait sous-estimer les fabriques, dont il réévalue l'importance, y compris dans le Midi. Il cerne aussi plusieurs moments charnières dans l'histoire de *L'Argent des villages* : les franchises ; la multiplication des comptes ; le tournant de l'alourdissement de la fiscalité royale ; le XVIII<sup>e</sup> siècle quand elle se stabilisa. Il n'écarte pas les rapports institutionnels entre villages et seigneurs et rencontre le problème des habitats plus ou moins groupés selon les régions, et donc des différents niveaux de décision pour les affaires locales. Il décèle aussi les conditions nécessaires d'apparition des comptes villageois. Les différentes contributions illustrent cette problématique.

Dans la première de celles-ci, Philippe Lardin analyse des registres de tabellionage de Rouen et conclut à la monétarisation des échanges dans les campagnes de Normandie orientale à la fin du Moyen Âge. Il établit ainsi la première des conditions d'apparition de *L'Argent des villages*. Cette irrigation se réalisait selon les modalités traditionnelles des rapports ville-campagne, dans lesquels chantiers ruraux et endettement des campagnes marquaient l'inégalité des rapports entre Rouen et la ceinture sur laquelle cette métropole rayonnait. Il signale cependant la large persistance du troc dans la période considérée. Bernard Delmaire recense les comptabilités locales antérieures au XVI<sup>e</sup> siècle conservées dans le département du Nord, fort riche. Il nous explique les conditions de conservation des divers comptes, qu'il s'agisse de ceux des communautés, de ceux des fabriques, ou de ceux des pauvretés, cartographiant pour nous ses trouvailles et éditant de fort belle manière les trois comptes parallèles de Marbaix pour 1447-1448. À propos de « L'argent des fabriques dans l'Anjou et le Maine du XV<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle », Jean-Michel Matz dégage une des raisons pour lesquelles les communautés levaient leurs deniers : la reconstruction des églises à la fin du Moyen Âge. Mettant en évidence l'institutionnalisation des fabriques par les autorités ecclésiastiques, il différencie budgets ordinaires et extraordinaires, ces derniers propices, lorsque l'on rebâtissait une église, à une activité économique soutenue dont profitaient certains paroissiens du groupe le mieux intégré à la vie locale. Il nous donne le compte de Juigné-sur-Loire pour 1451-1452.

L'article de Jean Tanguy sur « L'argent des enclos » du Haut-Léon nous conduit à l'époque moderne, en particulier sous Colbert. Plantureuses paroisses dont les recteurs abandonnaient généralement leur droit aux offrandes ! L'auteur explique toujours cette aisance par la richesse toilière et l'existence d'un groupe de marchands-fabricants ruraux, les *Juloded*, protecteurs et gestionnaires des fabriques. Le compte édité, celui de Saint-Thégonnec en 1611-1613, montre l'importance des rentes et des paiements aux artisans-constructeurs.

Parmi les contributions correspondant aux difficultés rencontrées par les communautés au tournant des années 1630-1640, se range l'article émouvant de Jean Jacquart, qui constitue

son ultime apport à l'histoire rurale. Reprenant ses études anciennes sur le Hurepoix, il s'est repenché sur « L'argent des villages en Île-de-France du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle ». Dans cette province, un syndic et deux marguilliers étaient chargés de toutes les dépenses, religieuses comme civiles. L'auteur note effectivement que cette période fut, pour les communautés, celle d'une « gêne croissante » et d'un progressif endettement, avant de donner les grandes masses puis d'éditer le budget de la fabrique de Wissous pour 1635-1636. Nous conduisant ensuite vers des régions déjà méridionales, Pierre Charbonnier présente un village – étage d'habitat pertinent ici pour traiter le problème – de la plaine auvergnate, Mézel, pour lequel sa documentation est un peu hétérogène, les sources se dérochant en partie. Il présente le compte consulaire de Mezel pour 1634, puis un procès-verbal d'assemblée de la même paroisse, et le compte de la luminerie de Martres-sur-Morge, en Limagne, pour 1514-1515. Antoine Follain nous ramène alors vers sa Normandie familière, et pose la question de « La solidarité à l'épreuve de l'argent du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle », mais il s'attache encore préférentiellement à la même époque d'alourdissement de la fiscalité royale. Du reste, pour les comptabilités, « peu de choses avant 1540 » en ces micro-paroisses, marquées par la confusion des institutions civiles et religieuses. Antoine Follain décrit les éléments imbriqués des comptabilités normandes, s'attachant à introduire la clarté dans un système où celle-ci ne régnait pas toujours. L'Église a tendu à jouer un rôle séparateur important, même si le « tour de vis fiscal » des années 1630 a quelque peu asséché ses ressources au profit de « l'argent du roi ». En Normandie, province particulièrement imposée, les villageois fuyaient la responsabilité de collecter une taille que le système de l'octroi rendait plus rigoureuse ; l'auteur déplore l'insécurité fiscale dans laquelle l'imprévoyance de la royauté laissait vivre au XVII<sup>e</sup> siècle les paysans normands, avant l'apaisement du siècle suivant marqué par la reprise des chantiers paroissiaux. Dans le compte du Petit-Quevilly, présenté pour 1636-1638, on ne trouve pas de réductions de frais, contrairement à celui de Saint-Victor-de-la-Coste, en Languedoc, qui lui est contemporain. Son éditeur, Élie Pélaquier, souligne que, si la communauté avait des ressources fiscales non négligeables en 1638, ses dépenses excédaient notablement les recettes, en raison de 678 livres de participation à une « étape » de gens de guerre. Cette lourdeur de la ponction militaire se confirma, puisqu'en 1668, les dettes de la communauté se montaient à 17 939 livres ! Dans l'ensemble, de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle au milieu du XVIII<sup>e</sup>, la part des dépenses de gestion n'a cessé d'augmenter, et celle imputable à l'État de diminuer. Élie Pélaquier conclut qu'en un siècle, la confusion entre argent privé et argent public s'est largement estompée du fait de la tutelle royale, pour une communauté s'affranchissant de celles du seigneur et des créanciers.

En prélude à la publication de sa thèse, Serge Brunet nous a donné sa contribution « Le prêtre, le consul et le missionnaire... dans les Pyrénées centrales au XVII<sup>e</sup> siècle ». Le système « à maisons » de cette région est bien connu, avec ici un cadre inter-paroissial plus notable qu'en France du Nord, et qui supprime le brouillage entre la communauté d'habitants et la fabrique. Les ressources de la première sont importantes et comprennent entre autres la *pignore*, ou saisie des biens d'un débiteur ou contrevenant (le plus souvent bétail), fréquemment mangé en festins de la collectivité : faible usage de la monnaie donc, de même que pour les autres frais de fonctionnement, et petit nombre de comptabilités. Du côté des fabriques, l'auteur souligne le rôle des prêtres natifs, frères cadets instruits de chefs de maisons le plus souvent illettrés. Ces *capellans de casa* réinvestissaient le produit des *obits* dans le marché de la terre et du crédit, avant que la réforme catholique et les exigences de l'État royal ne viennent modifier les pratiques comptables des fabriques et des communautés, comme l'atteste un règlement donné aux habitants d'Ens par un jésuite missionnaire. Affecter les revenus de la fabrique exclusivement à des usages sacrés, c'est aussi le souci qu'avaient les évêques du nord-est du Bassin parisien, tels que nous les présente Anne Bonzon. Quand l'Église parle d'argent, d'abord à partir des statuts synodaux des milieux des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, puis à partir d'exemples de visites pastorales. Au cours de ces dernières, les curés, sans doute aussi à cause de la réforme catholique, acceptèrent de plus en plus souvent de se ranger du côté de leurs évêques. Utilisant la série E des Archives nationales, Christophe Blanquie nous fait assis-

ter, à Caudecoste, à la « vérification » des dettes d'une communauté de l'Agenais par le sub-délégué. Trois taux principaux furent adoptés pour le remboursement des créances, dont la plus grande masse était imputable à la Fronde, au cours de laquelle des armées ravageaient la région. Le processus de remboursement, bien entamé au cours des années 1660-1680, fut relancé par Colbert en 1681. S'il apparaît prématuré de parler d'une mise sous tutelle de la communauté dès 1667, l'édit de 1683 transféra à l'intendant l'établissement du budget, mesure destinée à faciliter le partage entre argent du village et argent du roi. Yann Lagadec nous ramène en Bretagne, mais cette fois en Haute-Bretagne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, quoique les paroisses qu'il nous présente aient bénéficié aussi, pour certaines, de la même richesse toilière que celles du Léon. Centrant son propos sur les institutions, il note que le général, chargé du gouvernement extérieur du temporel, ne disposait pas d'autres ressources que de celles de la fabrique, suffisant généralement à assurer les dépenses normales. Yann Lagadec présente un tableau des fonctions paroissiales, marqué par la confusion du civil et du religieux et la progressive prise de contrôle du pouvoir paroissial par les notables, qui, dans ce cas, ne semblent pas avoir refusé les fonctions de trésorier. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la bonne santé financière des communautés semble avoir le gage d'un faible degré d'intervention des pouvoirs englobants. Brigitte Maillard enfin, étudie plus particulièrement « Habitants et forains devant l'impôt local dans les campagnes de Touraine », à partir de l'exemple de Mettray où se posa la question de la réparation de l'église en 1763. Après expertise, et adjudication des travaux à Tours, l'intendant nomma des commissaires qui répartirent la levée entre simples taillables et propriétaires, forains ou de la paroisse. L'impôt local semble avoir été assez équitable – ni forfaitaire, ni progressif, et sans exemption –, si l'on tient compte du fait que les propriétaires étaient deux fois imposés : sur leurs biens et sur leur industrie, et que les forains payaient pour une église étrangère.

Derrière l'hétérogénéité imposée des époques, des sources, des problématiques, quelques questions ont du moins reçu un début de réponse. Que voulaient faire les paysans ? Évidemment disposer de leurs deniers à leurs propres fins, dans la confusion institutionnelle. Que pouvaient-ils faire ? Nécessairement composer avec le rôle séparateur de l'Église et de l'État. Quelques contributions ont répondu implicitement oui à la question : est-il vrai que qui paie décide (réserve faite de la progressive tutelle de l'État) ? Plutôt que de relever les très rares coquilles, on a préféré donner une idée de la contribution de chacun. À ce sujet, « Des fautes, il en reste toujours », n'était-ce pas, avec « La France s'appelle diversité », l'une des maximes de Jean Jacquart, dont ce fut précisément ici la dernière intervention officielle ?

Jean-Baptiste Capit

Isabelle DEVOS et Liam KENNEDY (éd.), *Marriage and rural economy. Western Europe since 1400*, Turnhout, Brepols Publishers, Corn Publication Series in Comparative Rural History of the North Sea Area, 1999, 292 p.

Le développement de la démographie historique depuis les années 1960 a été favorisé par trois découvertes essentielles sur les comportements des populations rurales d'Europe de l'Ouest du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. En premier lieu, Louis Henry démontra que les familles paysannes avaient un niveau de fécondité élevé, proche du maximum biologique. Puis Peter Laslett remit en cause le stéréotype de la famille patriarcale en montrant la dominance des ménages centrés sur la famille nucléaire. Finalement John Hajnal apporta des preuves qui lui permirent de parler de la généralisation d'une norme de mariage tardif et peu intense.

Les paysans français, anglais, mais aussi hollandais, scandinaves, d'une partie de l'Allemagne, de Italie et de l'Espagne se mariaient très tard au XVIII<sup>e</sup> siècle, à 25 ans et plus pour les femmes et autour de 27 ans pour les hommes. Les jeunes mariés formaient généralement un nouveau foyer qu'ils peuplaient avec une descendance la plus nombreuse possible. Mais ce régime démographique était loin d'être universel. Ainsi, dès le départ, John Hajnal avait montré que la nuptialité du reste de l'Europe était beaucoup plus précoce et intense, similaire en ce sens à celle des populations d'Afrique du Nord et d'Asie au début du XX<sup>e</sup> siècle. De même le

développement des études sur les types familiaux a permis d'établir que la forme nucléaire était dominante surtout dans une zone centrée sur l'Angleterre, le nord-est de la France, la Belgique et les Pays-Bas, alors que par exemple dans le centre de la France et de l'Italie très fréquemment les ménages se fondaient à partir de l'association de deux frères ou deux cousins et leur famille. Finalement on a pu établir aussi que dans quelques communautés rurales hongroises et russes, les familles limitaient leur descendance, en utilisant probablement des méthodes de contraception.

Le régime démographique d'Europe de l'Ouest, analysé surtout avec des données couvrant le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles, était donc assez particulier. On pouvait dès lors se poser la question de ses origines, dans le temps et l'espace. Une fois de plus John Hajnal apportait dès 1965 une réponse à cette question, en indiquant qu'en Europe de l'Ouest les femmes se mariaient vers 20 ans au XV<sup>e</sup> siècle, et donc que le passage au mariage tardif se produisit autour du XVI<sup>e</sup> siècle. Malheureusement les données manquent avant 1600 pour établir cela avec certitude, de même que pour analyser les niveaux de fécondité. Les données sur les formes familiales sont également plus fragmentaires avant cette date.

En parallèle avec l'analyse des données, s'est établi un débat d'idées sur l'origine, le fonctionnement et la dissolution de ce régime démographique dont ce livre est un fidèle reflet. Les éditeurs ont invité des historiens démographes spécialistes des pays côtiers de la Mer du Nord à faire le point sur les données et les théories concernant surtout le modèle de mariage tardif analysé par John Hajnal. Le livre est un recueil de onze travaux qui montrent bien la diversité des approches et des modèles en confrontation.

Seuls les auteurs des deux premiers chapitres, Richard Smith à propos de l'Angleterre et Michael Anderson à propos de l'Écosse, se posent le problème de l'origine de la norme de mariage tardif, ou bien encore de la recherche des causes des variations de la nuptialité à long terme. Mais la distance entre leur point de vue est considérable. Ainsi Smith insiste sur la singularité de l'Angleterre, comparée surtout à la France. Selon lui les hauts et les bas de la nuptialité n'étaient pas fonction de la disponibilité des ressources, comme l'aurait expliqué Malthus, ou encore des variations du flux de libération d'exploitations agricoles, en partie déterminé par les fluctuations de la mortalité, comme le pensent des auteurs comme Jacques Dupâquier pour le Bassin parisien aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Cette conclusion de Smith est basée sur l'examen des courbes d'évolution globale de la fécondité et de la mortalité pour l'Angleterre qui montrent effectivement une évolution largement indépendante l'une de l'autre à moyen et long terme. Pour expliquer ceci, Smith s'appuie sur l'argument que la majorité des ruraux, surtout à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, ne possédaient pas de terres ou bien seulement quelques parcelles insuffisantes pour une exploitation indépendante. Dans ces conditions le mariage ne dépendait que des caractéristiques des marchés du travail ruraux régionaux que Smith décrit alors en grand détail. Au fil d'une argumentation de plus en plus subtile, il en vient même à remettre en cause l'idée de John Hajnal selon lequel la nuptialité anglaise aurait été précoce au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles. Smith fait là preuve d'une grande logique, puisque pour lui le mariage tardif est simplement une question liée aux caractéristiques des marchés du travail régionaux, perpétuellement changeantes.

Le chapitre d'Anderson sur l'Écosse présente un point de vue totalement opposé. L'auteur s'interroge sur les raisons de la basse nuptialité écossaise au XIX<sup>e</sup> siècle, en comparaison avec l'Angleterre. Pour lui ce sont les changements dans les conditions d'accès à la terre, et le renforcement du contrôle des grands propriétaires qui expliquent dans cette période l'augmentation des proportions de célibat, selon des modalités différentes selon les régions. Anderson utilise alors des termes similaires à ceux de Dupâquier, parlant des difficultés d'accès aux « niches » pour les jeunes adultes.

Les neuf chapitres suivants peuvent être séparés en trois blocs. Premièrement ceux qui sont centrés sur la description des changements de la nuptialité, en Irlande (Liam Kennedy), en Norvège (Solveig Sogner) et en Suède (Christer Lundh) entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècles. Christer Lundh présente des données inédites sur l'évolution de l'âge au mariage en Suède au

XVII<sup>e</sup> siècle, qui montrent des niveaux élevés, plus proches de l'Angleterre que de la France. Cependant l'auteur indique que les données même très fragmentaires pour le XVI<sup>e</sup> siècle confirment plutôt l'hypothèse de Hajnal d'une transition depuis une nuptialité précoce au XV<sup>e</sup>.

Le second bloc de chapitres traite des liens de court terme, de caractère conjoncturel, entre la nuptialité et des variables économiques tels les prix, les salaires, des variables démographiques comme le niveau de mortalité, la structure par âge, ou encore sociales comme le type de profession ou le type familial. Ce type d'approche est intéressant dans la mesure où il donne des pistes sur le type de régulation responsable de la norme de mariage tardif. Ainsi Georg Festig, à partir de données concernant la Westphalie entre 1750 et 1870, montre qu'il y avait des différences significatives entre la réponse des premiers mariages et celle des remariages, aux variations des prix et de la mortalité des adultes dans les 3 années précédentes. Ces conclusions statistiques le conduisent à des considérations importantes sur la nature de la régulation du mariage. De façon générale, selon l'auteur, les premiers mariages dans cette région dépendaient plus des conditions générales du marché de la terre que des questions familiales, d'héritage et de transmission du patrimoine. Par contre le remariage était apparemment étroitement lié à un besoin de préservation de l'unité familiale et de la continuité de l'exploitation. Sont opposées ainsi la transmission publique des terres, par le marché, et la transmission privée, interne aux familles, qui semblait jouer alors un rôle second. L'auteur montre que cette régulation par le marché permet de comprendre les différences du degré de réponse du mariage aux prix entre régions de grande propriété et régions de petite exploitation. Une analyse similaire est conduite par Frans Van Poppel et Jan Nelissen sur des données individuelles néerlandaises, mais pour la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle surtout. Ils prolongent et enrichissent les analyses d'une Dorothy Thomas, qui dans les années 1920 avait étudié la sensibilité des mariages aux variations dans le cycle industriel.

Le dernier bloc est centré sur l'étude des liens entre la proto-industrialisation et les niveaux de nuptialité au XIX<sup>e</sup> siècle. L'idée principale ici est que si la norme de mariage tardif était liée aux conditions d'accès à la terre en Europe de l'Ouest avant le XIX<sup>e</sup> siècle, alors l'introduction de sources de revenu alternatif que représenta la diffusion dans les zones rurales d'activités de production textile aurait dû conduire à une diminution de l'âge au mariage. De même la prolétarianisation et l'urbanisation en Europe de l'Ouest au XIX<sup>e</sup> siècle aurait dû conduire à la disparition de la norme de mariage tardif, conçue comme une contrainte sur les populations rurales. On observe effectivement une baisse de l'âge du mariage au XVIII<sup>e</sup> siècle dans les zones textiles rurales anglaises. Cependant les trois articles consacrés à ce thème démontrent une évolution différente, et même inverse, de la nuptialité, à partir de données de communautés belges pour lesquelles l'âge au mariage atteint son maximum vers 1850, au moment où le poids des activités agricoles devient minoritaire. Isabelle Devos et François Hendrickx proposent de relativiser le poids des conditionnants économiques du mariage au profit des explications de type culturels. Par contre George Alter et Michel Oris montrent implicitement que la proto-industrialisation du XVIII<sup>e</sup> siècle n'est pas comparable avec celle du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces auteurs montrent en effet que l'augmentation de l'âge au mariage est à mettre en parallèle avec l'émigration croissante dans une communauté qui expérimente un processus d'appauvrissement dû à la concentration des activités industrielles liée à la mécanisation. Le livre se termine avec un chapitre de Theo Engelen qui rend compte de la disparition progressive du mariage tardif au cours du XX<sup>e</sup> siècle alors que se résorbe l'opposition entre Est et Ouest sous l'angle du régime démographique.

Il s'agit donc d'un livre très utile, qui montre que l'étude du mariage tardif, ou du modèle européen de nuptialité, comme l'appelle Hajnal, force au décloisonnement de la démographie historique. Les auteurs des différents chapitres cherchent tous une explication aux changements des comportements de nuptialité des populations. L'histoire rurale est mise alors à contribution, dans la mesure où les formes d'accès à la terre et à l'indépendance économique pour les jeunes adultes, conditionnaient fortement leurs chances de mariage.

Daniel Devolder

Michel BOCHACA, *Les Marchands bordelais au temps de Louis XI. Espaces et réseaux de relations économiques (Scripta Varia)*, Bordeaux, Ausonius, 1998, 147 p., 89 F.

Depuis la grande thèse de Jacques Bernard, publiée en 1968, les marchands bordelais semblaient ne plus constituer un sujet d'étude digne d'intérêt. Michel Bochaca, dans ce petit ouvrage bénéficiant d'une édition de qualité (23 cartes, 12 graphiques, un lexique de termes gascons), ramène les *merchants* et leur *mestier mercadaria* dans le champ de la recherche. Il prend le parti d'appuyer son étude uniquement sur les fonds des notaires ayant instrumenté à Bordeaux. Sur les 4 400 actes conservés dans quinze registres rédigés par neuf notaires, 2 300 actes (52 %) sont retenus parce qu'ils mentionnent des marchands : reconnaissances de dettes, contrats d'affrètement, vente à la grosse aventure, baux à cabau, contrats d'apprentissage – les plus nombreux, 70 % du total –, contrats de mariage, testaments, procuration, etc. Parmi ces actes 19 % concernent des contrats relatifs à la gestion des patrimoines fonciers tant en ville qu'à la campagne, et 5 % des transactions ont trait au bétail.

L'abondance de la documentation à partir du début des années 1460 jusqu'au début des années 1480, correspondant quasiment au règne de Louis XI (1461-1483), justifie les limites chronologiques de l'enquête et la situe dans la période essentielle du rétablissement de l'économie bordelaise après la fin de la guerre de Cent Ans. Les mesures prises par Louis XI, notamment en 1461, le rétablissement des anciens privilèges sur le chargement du vin, ou les diverses exemptions accordées sur la circulation des marchandises, la création de deux nouvelles foires franches ont permis la restauration des réseaux de relations commerciales. C'est dans ce contexte favorable que les activités des marchands bordelais se dessinent ; les hommes apparaissent peu ou en filigrane, mais l'approche de cette micro-société ne constituait pas l'objet de l'étude.

Après avoir présenté le *mestey* de *mercadaria*, un monde de boutiquiers et de prêteurs modestes, plus impliqués dans le commerce régional que dans le grand commerce, l'auteur cerne le patrimoine de ces marchands, et leur rapport à la terre, avant de dessiner leurs horizons économiques qui ne se limitent pas à Bordeaux et à ses campagnes proches : le port leur donne accès à des espaces plus lointains.

Le patrimoine foncier de ces marchands est étudié à partir d'un corpus de 430 actes : 32 % de ces actes concernent des biens-fonds situés à Bordeaux et 68 % des possessions situées dans l'ensemble du diocèse. À Bordeaux, ces biens sont localisés à 35 % dans le quartier Saint-Michel où 60 % des marchands sont installés : la géographie des patrimoines de chacun est étroitement liée à l'emplacement de la boutique. Hors les murs, la dispersion du patrimoine des marchands dans une soixantaine de paroisses témoigne d'une pression foncière qui s'exerce principalement dans un rayon de 15 km autour de la ville, un espace dans lequel se déroule une part essentielle de leurs activités commerciales. La composition des patrimoines confirme l'importance attendue de la vigne qui fournit le vin commercé par ces marchands, mais la vigne ne vient qu'en deuxième position des superficies possédées derrière les terres labourables, ce qui rappelle opportunément que le Bordelais est une région de polyculture. L'implication des marchands dans l'élevage et le commerce des bovins est assez systématique : 71 % des contrats relatifs au commerce des bœufs concernent la vente à crédit d'une ou deux bêtes, exceptionnellement plus. Des baux à mi-croît (3 à 5 ans), forme bordelaise du bail à gazzaille (13 actes) et des baux à mestive ou baux à loyer (9 actes), concernent des bêtes (une ou deux) destinées aux labours. Il reste à souhaiter qu'il soit possible un jour de prolonger et de compléter ces analyses sur la composition des patrimoines par une étude des contrats passés non plus à Bordeaux mais dans les paroisses rurales dans lesquelles ont pu être réalisées des transactions de même nature.

L'étude montre que ces marchands pratiquent leur commerce et gèrent leurs investissements patrimoniaux dans un monde rural proche et familial. Les activités de la boutique et les activités domestiques se confondent : ils vendent le vin de leurs vignes, les grains provenant des redevances versées par leurs tenanciers ou leurs locataires à qui ils confient, dans le cadre de contrats, des bêtes à engraisser. Cette étude a le mérite de restituer, dans un réseau

d'échanges principalement local, la place de ces marchands bordelais, modestes acteurs de la reprise commerciale de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, dont l'activité réelle avait été éclipsée par l'importance du commerce vinaire.

Claire Hanusse

Dominique GUILLEMET, *Les Îles de l'Ouest de Bréhat à Oléron du Moyen Âge à la Révolution*, La Crèche, Geste Éditions, 2000, 355 p., 139 F.

Dix-sept lambeaux de terres aux risques de l'océan, dix-sept minuscules morceaux du royaume de France bousculés par les vents ou menacés par les sables, éparpillés depuis Paimpol jusqu'à la Gironde et où s'accrochent quelques 50 à 60 000 habitants, dix-sept îles sur lesquelles le regard de l'historien s'est rarement posé, voilà l'objet du travail de Dominique Guillemet. Le livre cherche à broser un tableau historique large de ces petits territoires proches, singuliers et finalement mal connus. De la terre à la mer, des préoccupations religieuses au quotidien des hommes, de l'intrusion de l'État à la réalité persistante des communautés locales, des campagnes aux petites villes, des dangers de la guerre aux risques des éléments naturels, Dominique Guillemet soumet son champ d'étude aux interrogations multiples et diverses de l'historiographie. Dans un tel cadre géographique, les évolutions de la vie maritime, les traumatismes et bouleversements liés aux guerres et aux menaces qui les accompagnent justifient bien sûr des développements privilégiés dont je ne parlerai pas ici mais le monde rural n'est jamais très loin et concerne presque toujours la majorité de la population. Les îles sont des mondes paysans avant d'être des terres de marins.

C'est à ces ruralités insulaires que je m'attacherai ici car il y a beaucoup à méditer à l'observation de ces microsociétés auxquelles des contraintes externes imposent des adaptations spécifiques. On constatera d'abord l'importance des densités de population, dépassant presque toujours 100 h/km<sup>2</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, densités rendues possibles, dans des cadres géographiques parfois hostiles, par la multiplicité des activités (agriculture, marais salants, pêche, cabotage) mais imposant aussi des choix et rendant souvent ces îles très dépendantes du continent.

Dans ce monde plein, l'agriculture est avant tout tributaire d'un milieu naturel singulier : un terroir fini mais perpétuellement menacé (par les « vimers », les tempêtes qui poussent les sables, rompent les digues et jettent sur les terres des embruns salés qui les brûlent parfois), un déboisement très précoce (presque partout dès la fin du Moyen Âge) à tel point que le bois est ici une des denrées les plus précieuses, et le manque de pâturage qui rend toujours aléatoire la présence d'un troupeau suffisant (à l'exception des îles bretonnes les plus grandes, Belle-Île et Ouessant, ou de l'île d'Yeu). Le souci des subsistances – encore plus important pour des territoires régulièrement isolés du continent – a poussé ici comme ailleurs au développement des cultures céréalières, souvent de bonne qualité, et de rendement tout à fait correct. Grâce aux amendements marins (goémon et sart) qui suppléent presque complètement au manque d'engrais animal, on parvient même à Oléron ou à Ré à supprimer presque totalement la jachère alors que les îles bretonnes se conforment aux rythmes connus ailleurs dans la province. Mais les îles du Sud, de Noirmoutier à Oléron, sont aussi marquées par le développement d'activités à vocation commerciale : vigne et marais salants qui occupent une part non négligeable de l'espace rural, génèrent des revenus importants et permettent de créer en retour des circuits d'importations céréalières. C'est sans doute par ailleurs l'exiguïté relative des terroirs et les insuffisances céréalières qui expliquent à Belle-Île ou à Noirmoutier le développement précoce de la pomme de terre.

Plus encore que pour les productions, l'originalité des îles tient à certaines techniques (engrais marins, travail à bras ou dépiquage par foulage à Belle-Île), aux formes d'organisation de l'agriculture et à son insertion dans l'ensemble des activités. Si le modèle de la micro-exploitation est bien sûr totalement dominant, les formes de l'appropriation des terres montrent une variété remarquable. Dans l'île de Ré, la présence d'une forte propriété bourgeoise (et parfois continentale) dans les marais salants contraste avec celle de nombreux petits

vignerons propriétaires. À Belle-Île, l'ensemble de l'espace reste réserve seigneuriale, partagée en 270 exploitations relativement grandes et stables où vivent souvent plusieurs ménages jusqu'à l'afféagement général de 1766, qui crée 5 à 600 petits propriétaires parmi lesquels on a réussi à intégrer 78 familles de réfugiés acadiens. Dans les plus petites îles, bretonnes surtout, l'exiguïté du terroir impose des formes extrêmes de pulvérisation parcellaire (à tel point qu'on hésite à parler d'exploitation agricole), justifie une mise en valeur interfamiliale et rend presque caduque la notion de propriété. À Sein ou à Molène, on ne réalisera pas de cadastre au XIX<sup>e</sup> siècle ! Ici, c'est la densification de la population, résultant du développement des activités de pêche ou de cabotage à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, qui a modifié le paysage rural et le travail agricole. Les laboureurs disparaissent des nomenclatures sociales et la plupart des familles ont une double activité maritime et terrienne, l'agriculture devenant fondamentalement l'activité de la femme et un revenu d'appoint (à l'exemple de Groix qui se tourne vers la pêche sardinière ou de l'île d'Yeu et de l'île d'Arz vers le cabotage).

Toutes ces îles, apparemment isolées, sont finalement tributaires d'évolutions dans lesquelles elles s'insèrent mais qui leur échappent très largement : spéculations commerciales vers le sel ou le vin au Sud, maritimisation des activités au Nord. On regrettera peut-être que l'auteur passe trop vite sur certains points mais la synthèse générale – qui dépasse largement, rappelons-le, les seules questions rurales – était nécessaire et c'est sans doute le mérite du livre de D. Guillemet que de mettre en lumière les similitudes et les diversités de ces espaces insulaires fragiles, les capacités d'adaptation et les réactions de ces sociétés paysannes spécifiques aux pressions ou aux incitations de l'extérieur.

Philippe Jarnoux

Jean-Claude DIEDLER, *Le Testament de Maître Persin. L'imaginaire et les croyances des anciennes populations rurales XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, sans lieu [Bar-le-Duc], Éditions Serpenoise, 2000, 327 p., 140 F.

Le titre curieux de l'ouvrage est emprunté à l'un des surnoms que l'on donnait au diable à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle en Lorraine, déformation du patronyme d'un exécuter local qui semait la terreur dans les populations villageoises. Car c'est la région de Saint-Dié, où 236 sorciers et sorcières furent brûlés de 1580 à 1634, qui forme le noyau central de cette étude sur « l'imaginaire et les croyances des anciennes populations rurales du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle ». L'auteur a déjà publié quelques ouvrages ou articles sur la sorcellerie et la magie en Lorraine. Ce dernier livre s'efforce de généraliser ses observations en les rapprochant des cas rapportés pour d'autres régions. Des comparaisons sont tentées notamment avec la Bretagne, l'Auvergne, le Berry, le Queyras, l'Alsace, le Frioul, les pays nordiques.

Après un avant-propos qui tient lieu d'introduction méthodologique, l'ouvrage se divise en trois grandes parties. La première, intitulée « les Mondes », détaille en 128 pages les différents supports (les quatre éléments, les êtres et les choses, les lieux) par lesquels s'exerce le « besoin de merveilleux ». La deuxième partie (« le corps et l'âme », 68 p.) traite des aides ou des entraves à la sexualité et à la procréation, et des maladies provoquées ou guéries par la magie. Enfin, la dernière partie (« les passages », 86 p.) est un fourre-tout qui réunit aussi bien la naissance et la mort que les voyages et les déplacements ou la détermination par différentes méthodes des jours fastes et néfastes.

L'intérêt principal de l'ouvrage est d'être fondé, dans ses parties les plus intéressantes, sur des exemples puisés dans les archives judiciaires de l'ancien duché de Lorraine. L'auteur reconnaît en effet, dans son avant-propos, la nécessité de dépasser l'approche des folkloristes par le recours aux sources écrites contemporaines. Il rejette cependant « un rationalisme excessif » qui est venu selon lui « occulter l'histoire des mentalités par des approches trop strictement quantitatives ou positivistes », dont il ne précise cependant pas les représentants. Cette démarche explique sans doute le caractère mi-chair, mi-poisson de l'ouvrage : par ses aspects extérieurs – bibliographie d'une centaine de titres, notes justificatives en fin d'ouvrage, citations d'archives –, il rappelle évidemment l'histoire « scientifique » ; par ses méthodes et sa

problématique (ou plutôt par leur absence), il se range dans la catégorie de la littérature folklorique érudite.

L'aperçu bibliographique est à l'image de ce mélange des genres : s'y côtoient, par ordre alphabétique, des sources contemporaines ou rééditées, des livres d'histoire ou d'érudition régionale, des recueils de folklore et quelques rares titres classiques sur la sorcellerie et la religion populaire (Carlo Ginzburg, Jean-Claude Schmitt). Mais on s'étonne de n'y trouver aucune mention de Robert Mandrou, ni surtout de Robert Muchembled dont l'abondante production sur le sujet ne peut passer inaperçue. On peut se demander par conséquent ce que signifie cet ostracisme vis-à-vis du chercheur de langue française qui a certainement le plus exploré ce sujet, et dont on peut naturellement discuter les thèses. Si l'abondante production anglo-saxonne est également ignorée (alors qu'il existe des traductions, cf. Brian P. Levack), on pourrait s'attendre à une meilleure connaissance de la bibliographie allemande en raison de sa proximité géographique, culturelle et linguistique pour la Lorraine : on doit aussi déchanter, un seul spécialiste de la question étant cité, et son nom est régulièrement écorché (Gerhard Schormann). Quant à l'histoire régionale autre que lorraine, elle doit subir souvent le même genre de traitement si l'on en juge à l'aune de la Bretagne, pour laquelle tous les exemples sont tirés de Gwench'lan Le Scouëzec et d'Anatole Le Braz, tandis que l'œuvre essentielle d'Alain Croix est superbement ignorée. Il ne s'agit évidemment pas de réclamer une impossible exhaustivité mais une capacité à hiérarchiser la bibliographie, que des années de recherche sur le sujet devraient avoir aiguisée.

Ce livre n'est pas un ouvrage d'histoire au sens où l'on y est renvoyé dans un « ancien temps » fort peu différencié. Nous ne contestons pas la difficulté de dater les évolutions ni le fait que ce domaine des activités ou spéculations humaines soit celui où les mutations sont les plus lentes. Mais encore faudrait-il justifier le cadre chronologique de l'étude et se demander si la culture des sociétés rurales n'a jamais évolué entre le <sup>XV</sup><sup>e</sup> et le <sup>XVII</sup><sup>e</sup> siècle. Pourquoi s'arrêter à la fin du <sup>XVII</sup><sup>e</sup> siècle, si ce n'est que parce que la source principale, les archives de procès en sorcellerie, se tarit alors du fait même d'une évolution des mentalités qui touche certes d'abord les élites mais finit bien par concerner aussi les populations rurales ?

De la même façon, le livre saute d'un endroit à l'autre, des sorcières alsaciennes aux légendes bretonnes de l'*Ankou* en passant par les *Benandanti* du Frioul, en posant implicitement le présupposé d'un univers culturel uniforme. Or l'intérêt de tels rapprochements dans l'espace serait justement d'aboutir à de véritables comparaisons qui feraient apparaître les variations de cette « religion » populaire en fonction de l'environnement culturel.

À vrai dire, dans sa conception sinon dans son esprit, cet ouvrage n'est guère éloigné du *Traité des superstitions* de Jean-Baptiste Thiers, qu'il utilise d'ailleurs abondamment comme source, et dont il constitue une version modernisée. Il aboutit trop souvent à un catalogue des pratiques, des recettes et des croyances, dressé cette fois-ci avec une indulgente sympathie pour le « besoin de merveilleux » de nos ancêtres. Certes, quelques-uns des exemples cités sont, dès lors qu'ils sont étayés par des sources précises et datées, particulièrement intéressants. Ils peuvent sans aucun doute nourrir une analyse sérieuse de la culture populaire, mais on cherchera en vain celle-ci dans ce livre. L'interprétation de ce corpus se limite à évoquer le syncrétisme qui se manifeste dans la réutilisation de lieux et de rites, du Néolithique au catholicisme rural en passant par les cultes gaulois et romains. Sinon, il est fait force référence, en guise d'explication, à la fuite dans l'imaginaire et au besoin de merveilleux, qui semblent les seules catégories d'analyse de l'auteur. La conclusion qui affirme que « le monde du merveilleux et des croyances [...] est toujours actuel et qu'il a même tendance à renaître » laisse à penser que ce goût pour le merveilleux et la nostalgie d'un monde moins rationnel furent les motivations essentielles de l'auteur pour entreprendre cette recherche. Ce qui est tout à fait loisible et honorable mais ne suffit pas en l'occurrence à faire avancer la compréhension historique de la culture populaire.

Jean-Luc Le Cam

Anne-Lise HEAD-KÖNIG et Liliane MOTTU-WEBER, *Femmes et discriminations en Suisse : le poids de l'histoire, XVI<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle (droit, éducation, économie, justice)*, Genève, Publications du Département d'histoire économique, 2, 1999, 235 p.

Ce livre, écrit à deux mains, pose la question des origines historiques des résistances, en Suisse, à la réalisation de l'égalité hommes/femmes (celle-ci n'est entrée dans la Constitution qu'en 1981 et la tutelle maritale n'a été définitivement abolie qu'en 1988). La place des femmes dans la société y est abordée selon quatre thèmes : capacité juridique, éducation, économie et justice ; mais les questions de l'éducation et du travail des femmes sont omniprésentes. Les différents chapitres exposent soit des cas précis (la « marchande publique », l'instruction à Genève ou dans une paroisse rurale), soit des synthèses (l'éducation, les salaires, la délinquance). Chacun des thèmes est présenté sous différentes facettes, le plus souvent en diptyque (hommes/femmes, riches/pauvres, sphère publique/sphère privée, régions catholiques/régions protestantes, villes/campagnes, Suisse romande/Suisse alémanique) et s'inscrit dans une comparaison avec les États d'Europe occidentale. Parcourant une durée de cinq siècles, les auteurs démontrent que, si le discours normatif est marqué par la permanence de l'image de l'*imbecillitas sexus*, les formes de discrimination sociale ont connu une évolution qui n'est pas linéaire : des périodes de dégradation, souvent sous l'influence d'un droit romain renaissant au XVI<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, alternent avec des temps d'amélioration, qui ne sont parfois que récupération de situations antérieures (Moyen Âge, XVIII<sup>e</sup> siècle, fin du XIX<sup>e</sup> siècle).

La précision des études est fonction des archives disponibles ; les données sont nombreuses dans le domaine de l'éducation où les femmes sont moins « invisibles », et elles informent de façon précise sur les salaires, sur l'organisation sexuée de l'enseignement et du corps enseignant. Ce livre débouche sur une réflexion approfondie sur la nature, très complexe, du travail de la femme et sur le rôle de celle-ci dans la vie économique : elle participe à la production mais elle peut aussi influencer le marché par ses achats ; le cas des « marchandes publiques » permet une étude de l'infériorité juridique des femmes en particulier dans la République de Genève.

L'action de l'État est faible dans le domaine de l'enseignement resté sous la responsabilité des autorités religieuses ou locales : il en résulte un manque de moyens financiers – ce dont les filles sont les premières à souffrir, même si le taux d'alphabétisation est plus élevé qu'en France ou en Allemagne – et une orientation de l'éducation vers ce qui doit être utile aux filles pour devenir de bonnes épouses et de bonnes mères de famille, mais aussi de bonnes travailleuses à coût faible (en particulier dans les métiers sans qualification comme les services, secteur très développé en ville, ou le textile) ; les débouchés professionnels sont limités, surtout en temps de chômage comme au XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, quand des métiers habituellement réservés aux femmes sont de plus en plus exercés par les hommes.

Le contrôle de l'évolution démographique est un domaine où l'État intervient vigoureusement par une action sur le mariage. Celui-ci est interdit à de nombreux pauvres ou déviants au XIX<sup>e</sup> siècle, afin de limiter le nombre des pauvres dont chaque paroisse a la charge financière et de réduire le coût de l'assistance : interdiction aux « étrangères » pauvres d'épouser un natif et surtout élévation de l'âge de la majorité matrimoniale ; ainsi, à Genève, elle passe de 18 à 20 ans au XVI<sup>e</sup> siècle à 25 ans (pour les deux sexes) en 1713. Si la criminalité féminine est minoritaire, les femmes sont le plus souvent accusées de vol et surtout d'infanticide ; de victimes elles deviennent parfois coupables aux yeux d'une loi faite et appliquée par des hommes.

Brigitte Maillard

Chantal LIAROUTZOS, *Le Pays et la mémoire. Pratiques et représentations de l'espace français chez Gilles Corrozet et Charles Estienne*, Paris, Honoré Champion, collection Les Géographies du Monde, 1998, 362 p., 340 F.

Chantal Liaroutzos étudie successivement trois livres importants du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle : *Les Antiquitez de Paris* de Gilles Corrozet (1561), *La Guide des chemins de France* de Charles

Estienne (1553) et *L'Agriculture et Maison Rustique* que Jean Liébault, gendre et continuateur d'Estienne, publie en 1564, l'année de la mort de ce dernier. Chaque étude consiste en une présentation des sources (y compris les ouvrages antérieurs de l'auteur sur le même thème), une analyse de l'œuvre, puis de sa portée et de sa postérité, généralement durable. Ces livres sont avant tout considérés sous l'angle littéraire, mais Chantal Liaroutzos a toujours le souci du cadre historique dans lequel elle mène ses analyses, même si ses références ou ses tentatives pour articuler contexte et ouvrages laissent parfois l'historien un peu sur sa faim.

Le livre pose, pour la ville, la « France » et l'exploitation agricole, le problème de la représentation de l'espace, alors en pleine mutation. Pour maîtriser un savoir sur le territoire, les auteurs s'emploient à hiérarchiser cet espace. Corrozet et Estienne le construisent aussi dans un rapport au temps : il est vu en effet comme le produit et le témoignage d'une histoire (par exemple dans le cas des monuments). Appréhender l'espace suppose donc une bonne compréhension des origines. L'étymologie des noms constitue ici un moyen de « fabriquer de l'intelligible », en soulignant l'accord qui unit le toponyme et les réalités observables. Une place centrale est faite à l'héritage antique, des textes aux édifices, mais le rôle des rois n'est pas oublié. Le souci de vulgariser le savoir combine compilation et réaménagement des connaissances. Ouvrages pour l'action, ces livres doivent en effet produire un savoir pratique et utile. Avant de s'attarder sur les aspects plus proprement ruraux, il convient cependant de souligner ce que dans *Les Antiquitez de Paris*, Gilles Corrozet fait apparaître dès les origines de la ville les critères de l'urbain, où Chantal Liaroutzos retrouve ceux de Fernand Braudel (p. 79). L'histoire postérieure de Paris est celle d'une extension physique et d'un progrès continu. Le Paris quotidien est en revanche totalement évacué : on ne travaille pas dans la « ville de papier » édifiée par Corrozet.

*La Guide des chemins de France* tente une maîtrise de l'espace appuyée sur des détails, non sur une image globale des contrées parcourues. De plus, la sensibilité aux éléments néglige la question des proportions, ainsi lorsque le terme « montagne » s'applique aussi bien à la colline qu'à la montagne proprement dite. Les informations sur les ressources sont élogieuses. Le Dauphiné est spécialement favorisé ici, avec ses montagnes « fructueuses » coupées de vallées fertiles et sa richesse artisanale. Entre villes et campagnes, l'échange est constant, mais l'objectif est toujours urbain. La route remplit donc une fonction contradictoire pour les campagnes : elle les fait exister aux yeux des voyageurs, mais elle n'a de sens que par rapport à la ville. D'ailleurs la fertilité des campagnes, pourtant mentionnée, n'est jamais proposée comme objet de spectacle. *La Guide*, enfin, centre son approche de l'espace autour de ce qui demeure et existe depuis longtemps, produisant la fiction d'une France où le changement est désormais exclu. Rassurante et positive, elle peut neutraliser l'angoisse qui étire le voyageur en partance vers un « étranger ».

*L'Agriculture et Maison Rustique* est un point d'aboutissement dans l'œuvre « rurale » d'Estienne. Ses premiers opuscules en ce domaine paraissent en latin entre 1536 et 1543. Ils ont avant tout une finalité philologique : leurs nomenclatures sont destinées aux étudiants ou aux humanistes qui veulent s'exprimer de façon pertinente sur de tels sujets. Une première évolution se fait jour avec le regroupement de l'ensemble au sein du *Praedium Rusticum* (1554) : la préoccupation linguistique s'efface au profit de la description et de la confrontation des techniques agricoles. Cependant, cette synthèse assez abstraite tient toujours plus de l'exercice intellectuel que de l'enseignement pratique. Une nouvelle étape est franchie avec la publication en français de *L'Agriculture...* Estienne veut désormais promouvoir un savoir utile pour les exploitants. Le rapport au réel se renforce (avec par exemple la consultation de paysans champenois) et la notion de rentabilité économique apparaît. Certes, malgré les dénégations liminaires, l'héritage des agronomes latins est toujours présent, mais il est fondu, synthétisé dans les conseils fournis et surtout Estienne ne craint pas de s'en démarquer souvent (plan de l'exploitation très éloigné de celui de la *villa* antique, priorité au cheval pour les labours, mise en avant des pratiques champenoises en matière de prairies...). Mais Estienne, s'attardant sur les « réalités » rurales, est confronté à leur diversité. Sa vision spatiale, largement fondée sur la

description, bute alors sur une incapacité à ordonner ce foisonnement d'une façon utile au lecteur. D'où le risque de retomber dans l'abstraction d'une ferme idéale ou d'un paysage imaginaire, alors même que l'exploitant doit se conformer au « naturel » du terroir où il se trouve. Selon Chantal Liaroutzos, la solution littéraire trouvée par Estienne consiste à unifier le regard à partir du paysage agricole de l'Île-de-France considéré comme une référence à la fois spatiale et qualitative, dans la mesure où il est un territoire idéal en raison de sa fertilité. Ici s'exprime de nouveau le principe de hiérarchisation de l'espace. Mais Estienne fait silence sur les problèmes d'organisation des tâches agricoles qu'Olivier de Serres, en véritable praticien, développera longuement.

L'audience du « savoir utile » produit par Corrozet et Estienne est difficile à connaître. Chantal Liaroutzos revient à plusieurs reprises sur leur sensibilité aux besoins et aux désirs du public. Elle le fait peut-être de façon un peu rapide, tant la notion est d'un maniement délicat au XVI<sup>e</sup> siècle. Mais une chose est claire : les deux auteurs, qui vivent largement de leur plume, font de leurs ouvrages de vulgarisation des productions utiles à leur propre survie économique.

Philippe Hamon

Anny HERRMANN, *Gallargues au XVI<sup>e</sup> siècle. Une communauté languedocienne à la veille de la Réforme, d'après le registre des consuls 1536-1553*, Paris, L'Harmattan, coll. « Chemins de la Mémoire », 1999, 356 p., 195 F.

Gallargues-le-Montueux se situe à l'ouest de l'actuel département du Gard, sur une éminence de la plaine languedocienne. Il s'agit d'un lieu stratégique, entre Nîmes et Montpellier et entre le port d'Aigues-Mortes et les Cévennes, cédé au roi de France en même temps que le reste de la baronnie de Lunel, en 1295.

Anny Herrmann étudie l'administration de ce village à l'aide d'un document exceptionnel, le livre des consuls, tenu en langue d'oc entre 1536 et 1553. Elle utilise abondamment ce registre dont elle cite de larges extraits. Soucieuse de les mettre à la portée de tous, et à défaut de les traduire tous mot à mot, elle explique la teneur de chacun d'eux. L'écriture de l'ouvrage est soignée, si ce n'est une tendance à écorcher les noms de Philippe Contamine et de Jean Jacquart, auteurs heureusement utilisés à bon escient. De même, les termes spécifiques à la vie rurale sont explicités grâce aux dictionnaires de Paul Cayla et de Frédéric Mistral, ce qui est tout à fait justifié pour un document en « languedocien teinté de provençal ». Toutefois, le recours au *Tresor dou Felibrige* pour obtenir les équivalences actuelles des anciennes mesures est contestable, alors qu'il existe des tables de conversion. En se référant aux travaux cités par Pierre Charbonnier<sup>1</sup>, l'auteur aurait pu éviter les approximations concernant par exemple la valeur de la canne d'huile (p. 127). De même, certains passages, où elle raconte des événements complexes sans répondre aux interrogations qu'elle soulève, laissent le lecteur sur sa faim. Mais ils sont le résultat de la rigueur d'Anny Herrmann, qui compare avec les localités voisines, croise plusieurs documents, explore les sous-entendus des textes, se mettant même à la place du rédacteur pour mieux le comprendre, mais se refusant à combler les vides par son imagination. Suivant cette méthode, elle reconstitue le passé de son village avant le XVI<sup>e</sup> siècle, à l'aide de chartes en latin.

Néanmoins, l'essentiel de l'ouvrage concerne le consulat au XVI<sup>e</sup> siècle, dont les droits ont été confirmés par François I<sup>er</sup> mais qui fut en réalité établi dès les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Le mode d'élection des deux consuls est complexe, le vote de tous les habitants étant sollicité après une pré-élection par les sortants. Cette forme de démocratie villageoise typique du Midi était jusqu'alors mal connue pour le XVI<sup>e</sup> siècle dans une région située entre le Biterrois médiéval de Monique Bourin-Derruau et le Gard rhodanien pour lequel les travaux d'Élie Pélaquier sur

1. Pierre CHARBONNIER, « Les anciennes mesures du Gard », in ID., *Les Anciennes mesures locales du Languedoc méditerranéen d'après les tables de conversion*, Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif Central, Université Blaise-Pascal, 1994, p. 153-186.

les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles auraient pu fournir des éléments de comparaison. Anny Herrmann montre que, même si un certain nombre de familles aisées occupent régulièrement le consulat, un roulement s'établit entre elles dans un cursus municipal aux charges en général collégiales. Il y a, en tout, plus d'une trentaine de ces *oficinos*, certaines étant réservées à des femmes, ce qui témoigne de la volonté de faire participer un maximum d'habitants et d'assurer la cohésion de la communauté. Après l'élection, des conseillers sont recrutés afin de seconder les consuls lors des prises de décisions. Ces derniers ont de nombreuses responsabilités. Ils sont par exemple chargés de diverses adjudications, au premier rang desquelles se trouve la gestion du four commun, confiée à plusieurs individus chargés de collecter les pains puis de les cuire, ce qui pose de plus en plus de problèmes autour de 1550. En effet, le bois se fait rare, si bien que les consuls doivent prendre des mesures de plus en plus strictes pour protéger les arbres. La communauté veille également à l'adjudication de l'herbe du cimetière, preuve de la rareté des pâturages ; elle préserve les récoltes et régleme la circulation des personnes en période de peste.

Les consuls doivent également gérer les relations de la communauté avec l'extérieur. Les habitants sont régulièrement sollicités par leur roi pour diverses prestations de services. Ainsi, en 1538, lors de l'entrevue de François I<sup>er</sup> et Charles Quint à Aigues-Mortes, les habitants de Gallargues fournissent de l'eau et de l'avoine. Lors du siège de Perpignan en 1542, des villageois sont envoyés, avec mules et charrettes, porter des vivres aux troupes du dauphin, cependant que des soldats logés au village détériorent le four. Outre la gestion de ces événements extraordinaires, les consuls doivent trouver chaque année un collecteur pour percevoir la taille réelle en fonction du compoix. Et lorsqu'une dépense imprévue touche la communauté, le consulat doit emprunter, lever une taille commune sur les plus « accommodés » ou vendre parfois jusqu'à des biens liturgiques !

En effet, les consuls n'hésitent pas à s'en prendre au prieur. Ils cherchent à lui faire payer la taille pour des terres roturières qu'il a arrentées, ils contestent le taux de la dîme. Même s'ils n'obtiennent pas gain de cause devant la justice, Anny Herrmann montre à quel point leur comportement révèle une conversion massive des Gallarguois au protestantisme, ce que les textes ne confirment explicitement que quelques années plus tard.

Si les terres du prieur sont énumérées, le défaut de compoix du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle empêche cette étude de décrire les structures et les paysages agraires. De nombreux aspects de la vie agricole sont néanmoins abordés. Ceux-ci vont de la défense des cultures contre le bétail à l'évocation des espèces cultivées dans la plaine : la trilogie céréales-vignes-oliviers mais aussi des plantes plus rares comme le safran. Anny Herrmann connaît bien son village et parvient à situer quelques terrains, parfois dès le Moyen Âge. Un plan, même sommaire, aurait cependant été le bienvenu pour repérer les principaux lieux mentionnés et aider le lecteur extérieur à mieux appréhender l'espace communautaire.

Mais, répétons-le, le travail d'Anny Herrmann repose avant tout sur le fonctionnement et les attributions de la communauté villageoise, institution de gestion collective du terroir et, déjà, intermédiaire entre le souverain et ses sujets. Il apporte une contribution de qualité à son histoire, désormais mieux connue dans une région et à une époque auparavant inexplorées.

Sylvain Olivier

Nicole LEMAITRE, *Le Scribe et le Mage. Notaires et société rurale en Bas-Limousin aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Ussel, Musée du Pays d'Ussel, Paris, Diffusion De Boccard, 2000, 411 p.

Nous constatons, depuis quelque temps, un regain d'intérêt pour l'étude des livres de raison. Sous cette dénomination, l'historien range en fait des écritures et des comptabilités fort diverses, qui ont pour unité première d'être produites au sein de la famille. Nicole Lemaître nous offre aujourd'hui une remarquable étude de ce type de document, suivie de la publication intégrale de la source. Ce livre de raison des Terrade est d'abord, et surtout, celui du notaire Pierre Terrade (v. 1558-1628) ; il est poursuivi, de manière plus irrégulière, par son

filz Michel (1593-1658), puis, par le petit-fils, Pierre II, qui l'interrompt finalement en 1652. Le registre est annoté par l'éditeur, et accompagné de très utiles index (noms de personnes, lieux, ainsi que principales matières). Sans rajouter de manière excessive à cet outillage déjà riche, un index lexicographique exhaustif aurait encore été précieux, tant pour l'historien que pour le linguiste. Dans les cheminements des savoirs des Terrade, l'emploi tour à tour du français, du patois, du latin, et communément d'une sorte de sabir, est porteur de significations et d'enseignements. De la même manière, si l'ouvrage s'achève par un index bibliographique qui témoigne de l'ampleur des lectures de l'auteur, celui-ci ne remplace pas les services rendus par une bibliographie thématique.

La publication du livre de raison n'occupe en fait que 67 pages de l'ouvrage. L'essentiel est une étude pénétrante du document, croisée avec celle d'autres sources, notamment judiciaires, et partiellement démographiques (puisque les registres paroissiaux de Chaumeil ne sont conservés qu'à partir de 1625). L'auteur connaît admirablement bien les lieux, et les fonds documentaires de cette contrée, ce qui lui permet de dresser un portrait extrêmement suggestif et vivant du cadre de vie de cette famille de notaires et, surtout, d'exploiter en profondeur le livre de raison, tout en mesurant ses limites informatives. Au-delà d'un bel exercice de *micro storia*, c'est alors à une sorte de discours de la méthode que nous sommes confrontés. Quels enseignements peut-on tirer de l'étude du livre de raison d'une famille de la toute petite bourgeoisie rurale qui, au lendemain des guerres de Religion, parvient à se hisser au rang de la notabilité des petits officiers et des médecins ?

Nous avons choisi de signaler quelques-uns des riches apports de cet ouvrage. Nous sommes en Bas-Limousin et le village de Freysselines, fort de quatorze feux, se situe aux portes de la « montagne » limousine. Le livre nous offre une réflexion sur l'espace. En effet, que signifie le cadre paroissial dans ces contrées ? En quoi est-il adapté au cadre de vie ? La paroisse de Chaumeil comprend en fait une douzaine de villages, dont certains, comme Freysselines, sont aussi peuplés que le bourg qui abrite l'église matrice. C'est en leur sein que s'ordonne l'existence individuelle et collective. Certains villages, appelés « mas » peuvent jouir d'une assez forte autonomie, lorsque les familles gèrent collectivement de vastes communaux. Mais cette organisation est fluctuante, et lorsqu'une famille parvient à dominer, comme à Freysselines, le « mas » s'étiole en même temps que l'esprit communautaire qui l'animait. Cette géographie dessine des comportements, dans ces régions où la constitution temporaire de fratrièches permet de temporiser des partages successoraux qui risqueraient de mettre en péril tout ou partie de la maisonnée. C'est ce que font encore les Terrade en 1605, et pour une durée huit ans. Des prolongements de cette géographie sont apportés par la présentation du cadre de la dévotion.

Dans ce terroir de Freysselines, les Terrade témoignent pour ces quelques lignages qui, à la fin des guerres de Religion, parviennent à concentrer la propriété, et à faire éclater le « mas ». L'interprétation attentive des annotations du livre de raison permet à Nicole Lemaitre de retracer les étapes de cette conquête, de nous en faire comprendre les modalités et les enjeux. Les malheureux propriétaires deviennent les métayers de Pierre Terrade, et l'activité de crédit, à des taux variés, tisse sa toile sur ce petit monde. On comprend alors que le vecteur de l'enrichissement, de l'ascension sociale, est cette fameuse maîtrise de l'écriture et du calcul, tellement valorisée chez les Terrade. L'essentiel des pages du livre concerne la gestion de la propriété, avant l'activité notariale, et même les opérations de prêt du chef de maison. L'auteur nous explique ainsi cette « triade nécessaire » des grains, des bêtes et des bois.

L'importance de l'élevage permet de saisir comment ce « scribe » est aussi un « mage », expert en potions et formules de guérison, aussi utiles aux bêtes qu'aux hommes. La place accordée aux pharmacopées, est l'une des originalités de ce livre de raison. Les recettes sont scrupuleusement notées. Elles n'incitent pas à diaboliser le guérisseur soucieux de transmettre son savoir à son successeur. Les rituels sont autant religieux que magiques, procédant d'une conception « synthétique et unitaire du monde ». Ils attribuent à Pierre les pouvoirs d'une sorte de chaman, qui lui permettent de renforcer la cohésion du groupe familial. Mais, de génération en génération, ce savoir est marginalisé. Le petit-fils médecin ne lui accorde plus de crédit.

C'est dans cette réflexion sur les savoirs dans le monde rural de la première modernité, que l'ouvrage offre ses plus belles moissons. Contrairement aux études sérielles habituelles sur la culture des rustres, le livre de raison permet d'opérer une recherche diachronique dans une famille au sein de laquelle on perçoit parfaitement la transition culturelle du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette perspective s'avère des plus stimulantes. Les Terrade, avides d'instruction, souhaitent et subissent le « séisme » de l'enseignement des collèges jésuites. Un monde change et nous le ressentons en accompagnant ces générations de Terrade. Pierre avait dû être formé par son oncle prêtre, François. Durant toute la période, nous voyons combien le maintien d'un prêtre « dans la maison » est gage de réussite. Là, comme en Provence, dans le Jura ou encore dans les Pyrénées, se discerne l'efficacité du tandem formé par le notaire et le prêtre, tous deux spécialistes des écritures, dans une société encore largement analphabète. Mais à Freysselines, contrairement aux pays de « systèmes à maison », il n'y a pas cette rigueur, que l'on trouve parfois au cours de la première modernité, dans la répartition du bagage culturel entre aîné et cadets. Dans ces autres régions, des cadets peuvent être instruits, qu'ils soient prêtres ou maîtres d'école, parfois au détriment de l'aîné, qui conservera le bien. Guérir les bêtes et les gens fait partie des savoirs du berger, cadet destiné à parcourir les estives pour le bénéfice de son aîné. Il n'est point question de ces comportements à Freysselines. L'effort d'éducation est concentré sur le premier né, puis sur les suivants avec une intensité dégressive, dans le cas où ils seraient amenés à se substituer à l'héritier.

Cette part d'incertitude est mieux marquée dans des contrées où, même si l'on choisit l'héritier, les esprits conservent cette fameuse « culture de l'indivision ». Nous sommes là au cœur de la justification du livre de raison. Pour son initiateur, celui-ci sert en premier lieu à témoigner du patrimoine, à affirmer des droits qui ne sont pas si solides depuis le précédent partage du « mas ». Le nom même des Terrade, sûrement issu, comme cela est habituel ici, d'un « mas » éponyme, a d'ailleurs été transmis par les femmes.

Les mentions des naissances dans le livre ne sont pas inscrites selon un ordre chronologique. Nous n'apprenons également que peu de choses sur les dispositions testamentaires, et les mourants, comme dans tout le Bas-Limousin, s'en remettent à leur famille pour régler les obsèques. Nous savons que les prêtres filleuls sont convoqués, mais la documentation est pauvre sur les modalités de leur accompagnement des âmes. D'ailleurs la rapidité avec laquelle on procède aux inhumations (le jour même ou le lendemain), confrontée aux dispositions prises pour l'assistance funèbre, incite à penser que peut-être, là aussi, les obsèques solennelles pourraient se dérouler en l'absence des corps. Quoi qu'il en soit, ces familles apparaissent encore dans leur tombeau et elles voisinent dans une topographie des cimetières qui entend imiter plutôt l'ordre d'ici-bas, alors que la réforme catholique impose un cimetière qui reproduirait l'ordre espéré des âmes dans l'au-delà. L'ascension des Terrade dans la notabilité s'exprime ici par l'obtention d'une chapelle funéraire dans l'église paroissiale.

Pierre Terrade peut encore être considéré comme un patriarche, mais son fils, Michel, apparaît plutôt comme un « chef de réseau ». L'identification des nombreux patronymes du livre de raison, accompagné d'autres sources, permet de percevoir ces liens, d'abord dans un milieu aux horizons vite bornés, puis dans un cadre plus large au fur et à mesure que s'affirme l'assise des Terrade. Leurs relations tracent d'abord les contours d'un cercle professionnel. Au crépuscule de sa vie, Pierre élabore une véritable stratégie de transmission de son office notarial, afin qu'il n'échappe pas à sa famille. Ce comportement démontre l'importance qu'il a à ses yeux, même si le livre de raison et les autres archives conservées ne livrent pas l'exhaustivité de l'activité notariale. Ces lacunes documentaires sont d'ailleurs gênantes, mais on sent bien que l'activité de Pierre ne dépasse pas Chaumeil et les paroisses voisines, et que pour lui le notariat n'est qu'une activité annexe par rapport à l'exploitation de la terre. Il en va tout autrement avec François, le petit-fils, qui détient la charge de procureur d'office de la juridiction de Tempniat, en 1650. Les signatures du livre de raison permettent également de reconstituer les relations d'affaires. François peut prendre des risques, parce qu'il est assuré de protections qui le font entrer dans la clientèle des officiers du présidial et des prélatés. « Nous

sommes passés dans un autre monde», et ce choix de la modernité, en entraînant la disparition des rituels familiaux, est accusé d'éroder inexorablement la cohésion du clan. En effet, les Terrade n'auront pas de postérité à Freysselines.

Le parcours des Terrade est-il représentatif? Il le serait bien pour ce niveau inférieur de la notabilité des terres du Massif Central, assez mal connu, parce qu'il se situe aux « franges du monde qui laisse des archives ». Après avoir refermé cet ouvrage on comprend mieux la mutation sociale et culturelle qui, jusqu'au fond des campagnes, fait basculer le XVII<sup>e</sup> siècle. Au-delà de ces quelques impressions de lecture, nous laissons au lecteur le soin de découvrir encore en quoi cet ouvrage est stimulant et exemplaire.

Serge Brunet

Paul DELSALLE, *La Franche-Comté au temps de Charles-Quint. Documents choisis et présentés*, Besançon, Presses universitaires francs-comtoises, 2000, 344 p., 130 F.

Paul Delsalle poursuit des travaux sur la Franche-Comté « non française », spécialement dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, mais cet ouvrage n'est en rien une synthèse : celle-ci viendra à son heure. Il s'agit seulement d'un recueil de documents : reproductions de textes ou de (trop) courts extraits de textes, de gravures, mais aussi cartes et plans dressés par l'auteur. Les objectifs sont de présenter « tous les domaines de la vie quotidienne (institutions, gouvernement, conjoncture, économie, religion, arts, etc.) » et de donner « une image nuancée » de la province et de la période. Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la Franche-Comté se trouve ainsi concentré dans ces trois cents pages. Un universitaire imagine très vite tout le parti qu'il peut en tirer pour illustrer commodément tel ou tel aspect d'un cours et un étudiant complètera utilement ses lectures de manuels par l'approche très concrète proposée par Paul Delsalle. Tous ces petits textes brièvement introduits sont incontestablement utiles. Évidemment, l'intérêt sera inégal selon que les utilisateurs seront, ou non, de Besançon : le Delsalle a les défauts de ses qualités. Mais chacun pourra y trouver des pépites, comme, dans les chapitres 9, 10 et 11, consacrés au gouvernement des villes et des villages, cet acte de nomination des échevins et jurés de Baume, chargés de « régir et gouverner du mieux mal que possible leur sera ».

Antoine Follain

Benoît GARNOT, *Justice et société en France aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Ophrys, coll. : Synthèse Histoire » 2000, 250 p., 90 F.

Jusqu'à une date récente, les historiens ne s'intéressaient à la justice que sous son aspect institutionnel. Depuis quelques années, ils plongent dans les archives pour y trouver autre chose et notamment des faits de société. C'est tout l'intérêt de ce petit livre de faire le point, non pas sur l'état des recherches, mais sur la question du crime sous l'Ancien Régime. Notons que l'ouvrage se limite au crime et ne s'intéresse pas à la justice civile, ce qui est peut-être dommage eu égard au titre « Justice et société ».

En l'absence de code général, la législation royale définit progressivement tous les délits et s'intéresse à des comportements jusque-là tolérés au moins en partie, comme le vagabondage, la mendicité. Toutefois, le vol n'est défini qu'à travers ses variantes : vol domestique, vol simple ou qualifié, vol sur les grands chemins. Progressivement, l'État s'attache à pénaliser un plus grand nombre de comportements déviants considérés comme dangereux pour un pouvoir dont les priorités répressives évoluent : au XVI<sup>e</sup>, les déviations de la pensée ou des mœurs, au XVII<sup>e</sup> la sorcière, au XVIII<sup>e</sup> le vagabondage et la mendicité. Il est de moins en moins question de tolérer certaines violences bénignes comme celles de groupes de jeunes gens ou encore celles des communautés.

Pour Benoît Garnot, la criminalité réprimée ne constitue qu'une part de la criminalité réelle et les statistiques pénales expriment moins la mesure du phénomène que celle de l'activité de la justice et des priorités mises en avant par les juges eux-mêmes. Par ailleurs, une

partie des délits échappe à la justice officielle : l'infrajustice et la parajustice, définies p. 86-87, se chargent de régler certains conflits. Et beaucoup de procès ne viennent pas à leur terme car des arrangements ont été trouvés. L'auteur s'attache ensuite à définir les types de crimes : contre les autorités, contre les personnes, contre les biens, contre les mœurs. Enfin, il traite des différents aspects des affaires criminelles. Qui est criminel ? Comment le devient-on ? Quand ? Où ? On peut regretter que les victimes soient moins évoquées que les criminels (6 pages contre 30) mais n'est-ce pas une constante ? Dans le chapitre consacré à la procédure et aux différents tribunaux, l'auteur insiste sur l'importance des 60 à 70 000 justices seigneuriales dans la vie quotidienne des habitants, des juridictions royales inférieures (prévôts, vigueries, vicomtés) et des prévôts des maréchaux qui ont à connaître des vols sur les grands chemins, des assemblées illicites, des vols avec effraction, des crimes commis par les vagabonds, les repris de justice ou les gens de guerre. Le chapitre 4 traite des acteurs de la justice, le suivant des sanctions. Au passage, l'auteur note que les peines sont généralement faibles, souvent réduites à des amendes, parfois au bannissement.

Après une brève conclusion, l'auteur livre en 6 pages auxquelles s'ajoutent une bibliographie, une chronologie et un lexique, ses conseils sur les recherches en matière de justice criminelle et aussi ses regrets qui débouchent sur autant de pistes nouvelles. On manque d'études sur les amendes et le bannissement alors qu'on connaît bien les peines corporelles et l'enfermement. À l'étude quantitative des années 1970, il faut préférer l'utilisation qualitative des années 1980, tout en se méfiant car elle débouche davantage sur une histoire des mentalités, une histoire culturelle, une histoire sociale qu'une histoire de la criminalité stricto sensu. On n'a guère étudié les justices seigneuriales qui jouent pourtant un rôle essentiel de régulation sociale et on connaît mal leur personnel et les avocats qui y plaident. Et les ruralistes se réjouiront de ces remarques, alors que la campagne ne fait l'objet que de quelques allusions mais l'objet du livre était beaucoup plus large et on ne saurait le reprocher à l'auteur qui aimerait, pour finir, que s'ouvrent deux nouveaux chantiers : la justice civile (qui n'est donc pas oubliée) et le système vindicatoire.

Au total, Benoît Garnot livre un manuel fort utile pour qui veut s'intéresser à la justice d'Ancien Régime.

Bernard Bodinier

Annie ANTOINE, Jean-Michel BOEHLER et Francis BRUMONT, *L'Agriculture en Europe occidentale à l'époque moderne*, Paris, Belin, « SUP Histoire », 2000, 447 p.

Ce manuel témoigne d'un effort considérable d'ouverture vers divers pays d'Europe occidentale et médiane du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Des textes et des légendes de cartes dont les termes sont souvent très techniques ont été traduits. Les trois auteurs ont réussi à intégrer les problématiques parfois fort différentes d'auteurs de langue française, allemande, anglaise, italienne ou castillane dans un ouvrage qui intéresse les enseignants, les étudiants ayant passé leur DEUG ainsi que les historiens soucieux d'une première approche transfrontalière. Une riche bibliographie et un index des nombreux termes définis clôturent l'ouvrage. Dans la lignée du sujet de concours de CAPES des deux années passées, ce livre traite de l'agraire plutôt que du rural, des techniques plutôt que des sociétés. Les paysans ne sont pas pour autant absents : bien au contraire, la description de leurs pratiques permet de mieux comprendre leur inventivité, dont la découverte est l'un des acquis essentiels des recherches agraires récentes.

Annie Antoine a adopté un découpage spatial pour la première partie, consacrée à l'Europe du Nord-Ouest : France septentrionale, France de l'Ouest et Angleterre. Ses deux collègues ont préféré une approche thématique : exploitations et systèmes agraires puis production agricole de l'Europe méridionale (Francis Brumont), conditions agraires et productions agricole de l'Europe médiane (Jean-Michel Boehler). L'approche des trois auteurs est comparable dans la mesure où tous abordent les mêmes thèmes, mais chacun le fait avec sa personnalité, ce qui rend le livre attachant et promet au lecteur de belles pages : commer-

cialisation des produits ruraux en France de l'Ouest, crédit dans le monde rural méditerranéen, liens entre l'évolution démographique et la production agraire en Europe médiane.

Cette somme d'informations très dense fait le point sur les apports anciens et récents de l'histoire agraire en Europe. C'est souvent pour la première fois que le lecteur entendra parler de données ou de notions mises au point par des historiens non-francophones et qui n'ont encore pas été traduites ni systématiquement comparées à celles concernant la France. Les modes d'exploitation régionaux sont expliqués avec précision et subtilité. Les paysages sont dévoilés, tant en ce qui concerne la culture que les zones dites « incultes », intensivement utilisées par les paysans ; quelques pages sont consacrées à l'habitat. Les types de propriété paysanne, très différents selon les pays, sont présentés avec nuances. Les évolutions et les multiples formes de spécialisations témoignent de la grande inventivité de paysans dont l'imagination n'est pas bridée comme celle de ceux qui vivent un second servage à l'est de l'Elbe.

Ce livre contient par ailleurs quelques hypothèses fortes, par exemple celle d'une révolution agricole inscrite dans la longue durée, remontant parfois au bas Moyen Âge, venue du bas et « authentiquement paysanne » (p. 400). Certes, les progrès sont souvent peu spectaculaires mais ils témoignent de prise de risques parfois importants de la part des paysans autant sinon plus que de la part des riches propriétaires fonciers résidant en ville. Ce changement de point de vue interpelle aussi les non-ruralistes : trop longtemps, les historiens ont en effet pensé que le progrès ne peut venir que des grandes villes, dans une cascade de hiérarchies descendant des capitales européennes vers les petites villes puis les villages. L'essor démographique est présenté comme primordial, la multiplication des hommes préluant au progrès agricole, dans la lignée des hypothèses d'Esther Boserup. Surtout, ce livre montre à quel point l'agriculture française est européenne : les différences sont parfois plus importantes entre certaines régions frontalières et le reste du royaume qu'entre ces régions et l'étranger proche, même lorsque cet étranger est très différent sur le plan culturel (langue ou religion). L'échelle nationale n'a guère de sens lorsqu'il s'agit de comprendre l'agriculture ancienne.

Quelques regrets : il manque des chapitres comparant les régions étudiées les unes aux autres. Les cartes sont parfois décevantes. Par exemple, les grisés adoptés pour indiquer les altitudes n'ont pas toujours le même sens : le clair va de 500 à 1000 m p. 4, de 500 à 2000 m p. 278 et la légende est lacunaire ailleurs (p. 120, 160, 181). Par ailleurs, pourquoi avoir privilégié les 500 m, altitude qui n'a guère de sens à l'époque et qui transforme des régions où la céréaliculture et la viticulture jouaient un rôle considérable comme le Moyen Pays suisse en zone de semi-montagne ? Le livre contient quelques coquilles (p. 119, la ligne Exe-Trees va du Nord-Est au Sud-Ouest, pas au Sud-Est) ou des inexactitudes (p. 279, le lac de Thoune en Suisse n'a pas été construit en 1713, il est une voie de communication très utilisée depuis la préhistoire). Le titre est trop général dans la mesure où la part belle est faite à la France. Enfin et surtout, l'introduction contient des propos trop rapides sur les recherches d'auteurs non-francophones. Non, les Anglo-saxons ne peuvent pas être divisés entre ceux qui refusent la synthèse et les partisans d'une histoire « modélisante et quantitative ». L'*Agrarian History of England and Wales* a une vision plus large du monde rural que l'*Histoire de la France rurale* : elle est plus riche sur la commercialisation, sur l'habitat paysan, sur les auberges etc. Plus encore : les Anglo-saxons, sous l'influence de Joan Thirsk, ont une hypothèse de départ commune. Il s'agit de vérifier quel a été le rôle de l'environnement physique dans l'histoire agraire à partir d'un découpage en 18 régions agricoles, chaque auteur cherchant à savoir dans quelle mesure la distribution spatiale des phénomènes qu'il étudie reflète celle de ces régions<sup>1</sup>. Non, les Allemands ne sont pas caractérisés par une « tournure d'esprit très théorisante », comme le prouve par exemple le livre récent et empirique de Werner Rösener sur l'histoire des paysans européens. Et sur quels critères peut-on dire que les historiens espagnols

1. Édition originale de l'*Agrarian History of England and Wales*, vol. 4, 1500-1640, Cambridge, 1967, p. 2 et vol. 5, 1640-1750, t. 1, Cambridge, 1984, p. XX-XXI. Ces réflexions ont malheureusement disparu lors de la réédition sous forme de volumes thématiques.

pratiquent une régionalisation « que l'on peut parfois juger excessive » ?

Bien au contraire, les trois auteurs montrent l'importance primordiale de l'approche régionale, surtout lorsqu'elle ne s'arrête pas aux frontières nationales. Je souhaite de tout cœur que cet audacieux trio prenne l'initiative d'un ouvrage international, rédigé par eux et par plusieurs de leurs collègues étrangers. Cette approche plurielle est encore trop rare en France, alors que des synthèses de ce type paraissent en Angleterre, en Allemagne ou en Italie. Pensons par exemple à deux récentes histoires de l'Europe auxquelles les historiens français ont largement œuvré, mais publiées en allemand et en italien <sup>2</sup>. L'éclairage européen s'avère essentiel pour comprendre l'histoire de la France, comme le prouve ce manuel dense et original.

Anne Radeff

Jean-Marc MORICEAU (dir.), « À travers les campagnes normandes », *Annales de Normandie*, 50<sup>e</sup> année, n° 2, mai 2000, p. 261-383, tirage séparé, MRSN, Caen.

Revendiquant sa filiation avec le prestigieux Centre de recherche d'histoire quantitative, le pôle « Sociétés et espaces ruraux » de la Maison de la Recherche des Sciences de l'homme fait indiscutablement de Caen la capitale de la ruralité française. C'est à ce titre que les *Annales de Normandie* ont récemment publié 120 pages consacrées à l'histoire en cours des campagnes normandes à l'époque moderne.

Arrêtons-nous un instant à la finalité et à la facture de cette publication : il s'agit avant tout de faire connaître, parmi les travaux de maîtrise qui le méritent, ceux qui permettent à l'histoire rurale de progresser. Sans cette précaution, certains d'entre eux resteraient confinés dans la confidentialité, prenant la poussière sur les étagères de nos bibliothèques universitaires ou s'exposant au « pillage » de compilateurs indécidés. Assurer leur promotion, c'est les valoriser et, du même coup, encourager leurs jeunes auteurs. L'argumentation portée par les textes eux-mêmes se trouve accompagnée de la transcription de documents – inventaires après décès, actes de vente et contrats divers – qui, au-delà du caractère de pièces justificatives qu'ils revêtent aux yeux de leurs auteurs, constituent, pour les enseignants que nous sommes, d'intéressants documents de travail : fait assez rare dans la pratique universitaire pour qu'il mérite d'être relevé. C'est dans leur singularité, qui reflète la banalité du quotidien, que réside leur véritable intérêt, la microhistoire (nous n'avons pas attendu les leçons des théoriciens pour la mettre en pratique) ne se concevant pas en dehors de l'évocation de trajectoires individuelles concrètes et représentatives.

Le dénominateur commun à l'ensemble des trois communications réside dans la notion de « changement agricole » – ce dernier se trouvant relativisé et replacé dans la longue durée –, préférable à celle de « révolution agricole » dont on a quelque peu abusé. Pour le chercheur attentif, les indices d'un tel changement sont nombreux et ils relèvent d'une insertion croissante de l'économie agraire dans une « économie globale », marchande et capitaliste. Tel est le cas de la spécialisation beurrière du Bessin (Fabrice Poncet), de la pénétration du papier-monnaie dans le Pays d'Auge à la suite de l'expérience Law (Jérôme Jambu), enfin de l'impact de la protoindustrialisation textile dans les environs de Lisieux (Johannes Rosenplänter) : trois exemples concrets, éloignés de toute théorisation qui, tel un carcan conceptuel, s'imposerait *a priori*.

C'est sur un échantillon de quatre paroisses et au rythme de trois séquences chronologiques (1687-1719, 1745-1776 et 1810-1839) que Fabrice Poncet (p. 267-296) analyse, à partir de 177 inventaires après décès, les acteurs de l'élevage dans la région d'Isigny, leurs activités de production et d'échange et le produit final dont le succès est soutenu par la demande des marchés de Paris et de Bordeaux et, au-delà, de ceux des Antilles et de l'étranger... Il nous

2. Ilja MIECK (éd.) : *Handbuch der europäischen Wirtschafts- und Sozialgeschichte*, vol. 4, *Europäische Wirtschafts- und Sozialgeschichte von der Mitte des 17. Jahrhunderts bis zur Mitte des 19. Jahrhunderts*, Stuttgart, 1993 (contribution de Bernard Lepetit) ; et Maurice AYMARD (éd.), *Storia d'Europa*, vol. 4, *L'età moderna. Secoli XVI-XVIII*, Turin, 1995.

décrit une société qui, loin d'être monolithique, s'inscrit dans un éventail de structures très diversifiées : les journaliers et petits éleveurs ; les entrepreneurs polyvalents aux élevages diversifiés ; les artisans et marchands pratiquant une double activité ; l'aristocratie laitière qui, contrariant la nature, contrôle le rythme des vêlages et, partant, le calendrier de la production ; les marchands beurriers dont les horizons de vente s'élargissent en même temps que l'aire d'approvisionnement ; enfin les détenteurs de « bœufs en graisse » qui pratiquent l'embouche avec un savoir-faire éprouvé.

Jérôme Jambu, dans une contribution originale (p. 297-320), s'interroge, quant à lui, sur la pénétration du billet de banque dans les campagnes du Pays d'Auge suite à l'expérience Law (1719-1720). Jusque-là, les incidences du « Système » n'avaient guère été étudiées qu'au sein de la société des rentiers nobles et bourgeois : le regretté Jean Jacquart s'en était ému lors d'une communication, en 1998, aux journées internationales de Flaran. Si nul ne conteste plus l'intense circulation d'espèces sonnantes et trébuchantes à la campagne, la démonétarisation, épreuve imposée par la capitale à la province, risquait de poser des problèmes insurmontables du fait de la pénurie des petites coupures et de l'éloignement des bureaux de change pour des ruraux peu habitués à ce genre d'opération. L'auteur, à partir du choix d'un certain nombre d'études notariales autour de Lisieux, montre l'ampleur, mais également les limites de la circulation du papier-monnaie qui n'a jamais réussi à détrôner la monnaie métallique, enfin les limites du désendettement rural, très éphémère, et celles de la dévaluation qui semble avoir plus durement touché les rentiers que les producteurs.

Quant à Johannes Rosenplänter, inspiré par la démarche microhistorique allemande, il analyse, moyennant une recherche croisée (rôles de taille, registres paroissiaux et inventaires après décès) portant sur trois villages du Pays d'Auge, l'impact de la protoindustrialisation textile sur l'évolution de la société rurale (p. 321-367). Si le « couchage en herbe », effectué moins pour la production de viande que pour celle de lait afin de satisfaire aux besoins du marché parisien, et, accessoirement, la production céréalière sont générateurs de différenciation sociale, le commerce de la laine assure, au XVIII<sup>e</sup> siècle, un certain équilibre social. Dans une région démographiquement très éloignée du modèle de la « croissance zéro » esquissé par Pierre Chaunu, le « froc » emploie des familles entières, femmes et enfants compris, grâce aux débouchés que leur offrent les manufacturiers des villes voisines et les marchands des provinces limitrophes, assurés de pouvoir offrir des débouchés lointains. De simple complément, l'activité textile finit par devenir un moyen de subsistance à part entière. Le déséquilibre se fait néanmoins jour après 1750, par suite de la poussée démographique, du morcellement des petites et moyennes propriétés ou exploitations contrastant avec la concentration foncière propre aux grandes. Les écarts d'imposition, de niveaux de vie et d'alphabétisation fournissent la preuve d'une différenciation sociale de plus en plus accusée et d'une prolétarianisation croissante de la société rurale qui se trouve dès lors déstabilisée.

L'intérêt que suscitera cette publication nous conduit à souhaiter qu'une telle expérience soit renouvelée et imitée dans nos universités.

Jean-Michel Boehler

Anne FILLON, *Fruits d'écrivoire. Société et mentalités aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Le Mans, Laboratoire d'Histoire anthropologique du Mans, 2000, 387 p.

Cet ouvrage rassemble vingt et un articles écrits par Anne Fillon et publiés entre 1989 et 2000 dans différentes revues, actes de colloques ou mélanges. Ces différentes contributions sont le fruit de ses recherches, particulièrement dans les archives notariales des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Et à chaque fois, c'est une réflexion méthodologique et sociologique pour l'historien qui s'intéresse à ces archives. À partir du manuscrit de Louis Simon, deux principaux thèmes sont développés, la vie matérielle et la société villageoise, l'article « Trente ans d'Arcadie : 1750-1780, ou le bonheur au village » constituant la synthèse de cette recherche.

Cette vie matérielle passe par la description de l'habitat villageois dans lequel ce n'est pas tant la maison en elle-même qui permet de différencier les différentes couches de la société, que ses dépendances. Ensuite, c'est dans des tableaux des frères Le Nain, en particulier *La Famille heureuse*, *La Famille de paysans* et *Le Repas de paysans*, qu'Anne Fillon a recherché la confirmation de la description matérielle de la vie villageoise telle qu'elle l'étudiait dans les minutes notariales du début du XVII<sup>e</sup> siècle; la table est absente de l'intérieur villageois avant les années 1660, la « banquetonne » des inventaires correspond à la réalité; ainsi, les éléments observés dans les tableaux « tiennent à la réalité », mais ils peignent une réalité « épurée ». La contribution sur le lit, « Comment on fait son lit, on se couche : 300 ans d'histoire du lit villageois », constitue l'étude la plus détaillée et la plus significative sur la vie matérielle : un lit qui progressivement au XVIII<sup>e</sup> siècle est isolé du sol dans un cadre de bois, « protégé des courants d'air et des regards par des rideaux ». Avant 1740, la couette est en plume d'oie et seul l'état d'usure permet de différencier le riche du pauvre; ainsi le villageois a-t-il chaud dessous et froid dessus, car la couverture est de qualité insuffisante; quant au drap, il mesure quatre aunes. Après 1740, la plume d'oie est remplacée par la plume de poule chez certains villageois; la couverture chaude de laine s'introduit dans les villages, ses habitants profitant des transformations du siècle; mais la longueur des draps se raccourcit chez les plus pauvres, passant à trois aunes, preuve non d'un appauvrissement mais d'une nouvelle répartition des dépenses, tandis que le drap s'allonge chez les plus riches, marque d'une volonté de montrer qu'on a les moyens et que l'on souhaite se différencier des autres.

Ces différentes contributions font apparaître la complexité de la société villageoise : beaucoup de villageois exercent plusieurs métiers et les groupes sociaux sont étroitement imbriqués, ainsi que le montre l'exemple de deux familles, celle de Marin Mersenne et celle de Louis Simon. Plusieurs études s'intéressent à la culture villageoise : celle-ci se transforme au XVIII<sup>e</sup> siècle sous l'influence des villes (« Le rayonnement de La Flèche »), des nobles (« Les villageois et le château dans le Maine au XVIII<sup>e</sup> siècle ») et des notaires (« Notaires et idées nouvelles »); ensemble, ils contribuent à l'acculturation des villages. Les chansons d'amour et les paroles des livrets de la Bibliothèque bleue de Troyes permettent d'observer ce phénomène : « derrière des mots, c'est l'outillage mental d'un villageois du siècle des Lumières qui s'affirme ».

Enfin, deux groupes ont retenu l'attention d'Anne Fillon, « Les orphelins du dimanche et les aïeuls ». Les premiers apparaissent dans des actes d'adjudication de pension au rabais et moins disant, actes qui permettent d'obtenir, en faveur d'orphelins, un coût de pension le moins élevé possible; cette pratique met en évidence la solidarité familiale car les enchérisseurs sont surtout des parents de l'orphelin, ce qui explique l'acharnement de certains enchérisseurs, même si prendre un pensionnaire est peu rentable; après 1740, les conditions se multiplient pour ceux qui ont en charge ces orphelins, ce qui confirme « l'évolution de la civilisation matérielle et des mentalités ». Concernant les aïeuls, personnages rares, Anne Fillon souligne l'importance de la coutume égalitaire dans le Maine : « pas de religion de la maison puisque celle-ci se divise à chaque génération, pas de stratégie matrimoniale dont l'intérêt serait dérisoire, pas de *pater familias* tout puissant »; à la fin de ses jours, l'aïeul demande à être admis chez un de ses enfants, ce qui place le rapport de force en faveur du descendant et ne permet à l'aïeul d'exercer une quelconque autorité.

Ainsi, comme le note Jean-Marie Constant dans la préface, « les recherches d'Anne Fillon ont apporté un regard différent sur les sociétés villageoises par leur originalité et les innovations qu'elles ont apportées ».

Didier Boisson

Thomas RUDERT, *Gutsherrschaft und Agrarstruktur. Der ländliche Bereich Mecklenburgs am Beginn des 18. Jahrhunderts*, Francfort-sur-le-Main/ Berlin/ New York/Paris, Peter Lang, 1995, 237 p., 224 F.

Depuis la chute du mur de Berlin, le débat sur la *Gutsherrschaft* à l'est de l'Elbe a connu un vif renouveau en Allemagne. Évoquer dans ce contexte l'ouvrage de Thomas Rudert sur

le grand domaine et la structure agraire du Mecklembourg au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, est bien un anachronisme : tout en étant publié en 1995, il nous présente le texte d'une thèse commencée en 1988 et achevée en 1991 à l'Université de Rostock sous la direction de Gerhard Heitz. Ce dernier compte parmi les ruralistes les plus importants de l'ancienne RDA et le travail de Rudert – par son questionnement, sa méthodologie et sa terminologie – ne renie pas ses origines, comme l'avoue l'auteur lui-même en introduction. Pour mener à bien son projet d'analyser la structure agraire d'un vaste territoire à un moment donné, il fait appel à une source unique : les rôles de contributions conservés pour les duchés du Mecklembourg-Schwerin et du petit territoire du Mecklembourg-Strelitz, dressés en 1703 lors de la guerre de Succession d'Espagne. Ces rôles, particulièrement parlants pour le Mecklembourg-Schwerin, jettent une vive lumière sur l'agriculture et la vie économique et sociale de l'ensemble de la société rurale.

L'ouvrage nous rappelle deux faits primordiaux qui marquent les campagnes à l'est de l'Elbe de l'époque moderne : la coexistence de domaines ducaux et de domaines nobles, et la méthode typique d'exploitation de la réserve, – la « *Teilbetrieb* » des ruralistes allemands –, c'est-à-dire l'intégration du cheptel et de la main-d'œuvre des tenures paysannes à l'exploitation seigneuriale par un régime lourd de corvées. Dans le Mecklembourg, 196 domaines ducaux et 609 domaines nobles recensés se font face. La répartition de la paysannerie ne correspond toutefois pas à cette relation de façon proportionnelle : sur 9 080 exploitations paysannes, 44,8 % dépendent d'un domaine ducal et 55,2 % d'un domaine noble. En moyenne, Rudert ne trouve que 8,2 exploitations paysannes par domaine noble, mais 20,7 par domaine ducal. Même en tenant compte de la prépondérance de la petite paysannerie dans les domaines ducaux, on constate qu'en moyenne le domaine ducal dépasse de loin le domaine noble par sa superficie et par le nombre de ses paysans.

Ce phénomène a des conséquences spatiales. Si les domaines ducaux se concentrent dans le Sud et dans l'Ouest, c'est exactement là que l'on trouve une grande majorité de petites exploitations. L'Est et le Nord par contre sont dominés par le domaine noble et par de grandes exploitations paysannes. Du fait que les informations sur les exploitations ducales se révèlent rares, les données que Rudert a recueillies sur la relation entre la réserve et les tenures paysannes ne sont solides que pour les domaines nobles. En se fondant sur 58 domaines nobles situés pratiquement tous dans le Mecklembourg-Strelitz, il arrive à estimer qu'en moyenne la réserve constitue un peu plus de la moitié de la superficie. Sans nous donner d'exemples sur le poids réel des corvées – par exemple sur l'importance de la main-d'œuvre et des journées de travail par semaine à la disposition du seigneur –, l'auteur prouve à une large échelle que les corvées forment un élément constitutif du grand domaine mecklembourgeois. Les indicateurs principaux sont les têtes de bétail et les effectifs du personnel. Sur les tenures paysannes, l'importance de la main-d'œuvre dépasse celle des exploitations seigneuriales (relation 1,2/1). Si pratiquement aucun seigneur ne renonce à son propre personnel, les paysans et leurs valets constituent toutefois un réservoir indispensable. Malgré tout, on se demande comment les paysans accomplissaient des corvées lourdes, puisque sur les plus grandes exploitations paysannes, si rares, on ne trouve que 1,2 valets en moyenne (pour l'ensemble des exploitations paysannes la moyenne n'est que de 0,4). Ici, bien des questions sur la composition des ménages et sur le poids des corvées restent ouvertes. Par ailleurs, la plus grande partie du cheptel de trait provient des tenures paysannes : ainsi le rapport entre le nombre de chevaux élevés sur les exploitations seigneuriales par rapport aux exploitations paysannes est de 1/3 alors que le rapport de superficie est de 1/0,8. Si les paysans sont obligés d'entretenir un nombre d'animaux de trait qui dépasse de loin les besoins de leur propre exploitation, le seigneur en profite pour augmenter en contrepartie le nombre de moutons : dix fois les effectifs de bêtes à laine entretenues sur des tenures paysannes. Les chiffres du bétail, dont Rudert ne prend d'ailleurs pas en considération les variations saisonnières, soulignent de plus que l'élevage au Mecklembourg était toujours soumis à la céréaliculture en 1700. Les quelques indices que l'auteur a recueillis sur les domaines ducaux – une

relation de personnel de 1/3,9 et des troupeaux de moutons encore plus grands que ceux des domaines nobles – suggèrent que la *Gutsherrschaft* n'est pas moins sévère dans les domaines ducaux que dans ceux de la noblesse. Ici, Rudert renvoie à une possible contradiction entre une législation ducale, qui vise à protéger les paysans et leurs tenures, et l'administration effective des domaines ducaux par des intendants ou des fermiers. Il a le mérite de nous fournir des chiffres précis sur l'état du grand domaine au Mecklembourg autour de 1700.

Par son argumentation rigoureuse et la liaison réussie du texte et des tableaux de données brutes, le lecteur trouve son chemin dans la jungle des chiffres. L'ouvrage est accompagné d'une édition en fac-similé de sources et de cartes utiles, même si la seule grande carte du livre est consacrée à une question marginale, à savoir la répartition des «*Schulze*», des paysans exerçant des fonctions judiciaires, dans l'espace. Si ce livre court le risque de dissimuler la complexité de la société rurale mecklembourgeoise, ce n'est que le défaut de toute étude quantitative à grande échelle, comme l'auteur l'exprime lui-même en introduction. Ce travail a constitué pour lui un point de départ à la recherche d'une nouvelle histoire des campagnes d'Allemagne de l'Est. Il fait partie d'un groupe de recherche qui s'est organisé autour de Jan Peters à l'Université de Potsdam, pour dégager, tout en ayant recours aux travaux réalisés par l'historiographie de l'ancienne RDA, de nouvelles perspectives sur la *Gutsherrschaft* en analysant le fonctionnement social du système par la méthode micro-historique : un projet qui a suscité de nombreux débats mais qui jusqu'à présent s'est révélé particulièrement fructueux. Dans les dernières années, Rudert a exploité lui-même des archives seigneuriales, la source privilégiée d'une micro-histoire des campagnes de l'Est, essayant de «*relier le tableau et l'être humain*» comme l'exprime Jan Peters (dans l'introduction de *Gutsherrschaft als soziale Modell. Vergleichende Betrachtungen zur Funktionsweise frühneuzeitlicher Agrargesellschaften*, Munich, 1995, *Historische Zeitschrift*, Beiheft 18).

Johannes Rosenplänter

Éric SAUNIER, *Révolution et sociabilité en Normandie au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, 6 000 francs-maçons de 1740 à 1830*, Rouen, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 1999, 557 p., 190 F.

Ce livre est la version abrégée de la thèse soutenue devant l'université de Rouen en 1995. Le mythe du complot maçonnique à l'origine de la Révolution a fait les beaux jours de l'historiographie, nombreux étant ceux qui y trouvaient leur compte. Il ne s'agit pas, selon le préfacier Claude Mazauric, de minimiser le rôle de la franc-maçonnerie dans l'émergence d'une nouvelle culture politique ou l'action des francs-maçons, mais plutôt de repenser le phénomène maçonnique à la suite des travaux de Maurice Agulhon et Daniel Roche dans le champ plus large d'une histoire sociale et culturelle globale. Pour y parvenir, Éric Saunier a choisi de faire une étude prosopographique des francs-maçons normands (près de 6 000), dans le cadre d'une longue durée (1740-1830) qui place la Révolution au centre de l'étude.

Éric Saunier commence par étudier l'émergence et le développement de la sociabilité maçonnique en Normandie. Il se penche ensuite sur l'unité et la diversité de ce qu'il présente comme une élite. Enfin, la troisième partie pose la question de la transition révolutionnaire à travers le prisme maçonnique (1770-1830). La conclusion est suivie d'une soixantaine de pages de tableaux et graphiques, d'une quarantaine de pages consacrées aux sources et à la bibliographie, enfin d'un index de 16 pages. Ces annexes sont fort utiles à qui veut connaître les francs-maçons de telle ou telle région ou ville, ainsi que leurs fonctions.

Mais que peuvent bien trouver les ruralistes dans l'étude d'un phénomène qualifié d'élitiste et d'urbain ? La franc-maçonnerie s'est en effet développée dans les régions d'intense activité économique, en liaison en particulier avec le grand négoce. Et, de fait, les loges normandes sont toutes urbaines et les francs-maçons appartiennent aux élites que sont la noblesse, le clergé, la bourgeoisie sous toutes ses formes. Aucun n'est paysan. Est-ce à dire que la franc-maçonnerie n'a aucun rapport avec la campagne ? Les loges des petites villes, où se retrouvaient

notamment des propriétaires terriens, avaient-elles une influence sur leur environnement rural ? L'auteur n'apporte pas de réponse à ces questions, sans doute parce qu'il ne les a pas trouvées. De fait, la campagne n'est pas au centre des préoccupations maçonniques. Et il faut donc chercher, ce qui n'est pas un reproche fait à l'auteur, pour trouver quelques allusions à l'agriculture. Ainsi, p. 287, il note l'encouragement apporté par les francs-maçons aux paysans à participer à la fête de l'Agriculture sous le Directoire. Quelques pages plus loin, on évoque l'appartenance d'assez nombreux francs-maçons aux Sociétés d'Agriculture tant du XVIII<sup>e</sup> siècle que de l'Empire et de la Restauration. On aurait aimé connaître leur influence dans ces sociétés. Enfin, un tableau donne en annexe la liste des francs-maçons maires de communes rurales entre 1800 et 1830. Ils sont 69 au total et pour près de la moitié du Calvados.

Ces informations, pour ténues qu'elles soient, démontrent que la franc-maçonnerie s'intéressait peu aux campagnes où pourtant de nombreux francs-maçons étaient engagés par leur qualité de propriétaire, de marchand ou encore de membre des Sociétés d'Agriculture. Au fait, ont-ils acheté beaucoup de biens nationaux ? Il serait donc intéressant de poursuivre le travail d'Éric Saunier dans cette direction.

Bernard Bodinier

Jack MANEUVRIER, *Ainsi se soignaient nos aïeux, en Normandie, du XVIII<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle*, 1999, Luneray, Éditions Bertout, 175 p., 115 F.

Si les ouvrages grand public sur les saints guérisseurs dans les campagnes de l'ouest de la France commencent à devenir nombreux et de plus en plus riches, force est de reconnaître que, jusqu'à maintenant, il n'existait pas d'étude récente spécifiquement consacrée aux diverses pratiques de la médecine populaire dans le même secteur. C'est pourquoi le livre de Jack Maneuvrier se révèle précieux. Si l'espace géographique abordé par l'auteur se restreint à la seule Normandie, et plus encore au Pays d'Auge, les spécialistes des traditions populaires pourront malgré tout y retrouver des usages communs à d'autres régions. Les sujets qui y sont abordés sont classés par grands thèmes : la médecine par les plantes (chapitre accompagné de nombreux exemples de recettes dont beaucoup sont inédites), les remèdes de « bonne femme », les charlatans, mais aussi d'autres pratiques aux côtés plus religieux : les pèlerinages aux fontaines et aux saints guérisseurs, les actes de magie et de sorcellerie. Certes, il ne faut pas chercher ici un ouvrage universitaire, se voulant exhaustif et d'une érudition sans faille. Ce livre est écrit dans un style convivial mais ne sombre pas dans ce penchant passéiste qui frappe les publications ruralistes destinées au grand public. Il est par contre recommandé à quiconque souhaite essayer de comprendre des pratiques souvent fort anciennes ; et par là même d'appréhender une certaine mentalité rurale qui n'a pas changé en trois siècles et que la médecine moderne n'a toujours pas complètement effacée.

Patrice Lajoie

Jean VASSORT, *Les Papiers d'un laboureur au siècle des Lumières. Pierre Bordier : une culture paysanne*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époques », 1999, 246 p., 135 F.

Les familiers du Vendômois (Jean VASSORT, *Une Société provinciale face à son devenir : le Vendômois aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, 1995) connaissaient déjà Pierre Bordier, laboureur de Lancé (Loir-et-Cher). Cet « homme du compte », bon connaisseur des réalités rurales – il est laboureur, exploitant (fermier), marchand –, respectueux des notables traditionnels de la société rurale (notaire, curé), attentif aux problèmes fiscaux, témoignant d'un loyalisme monarchique sans originalité, et qui a rédigé au fil de sa vie des centaines de pages, avait alors donné à Jean Vassort ses développements les plus originaux pour apprécier les « voies de la culture » paysanne. Ces mêmes textes servent de base à un second ouvrage – *Les Papiers d'un laboureur au siècle des Lumières* – au propos à la fois plus étroit et plus ambitieux : fournir « une contribution ponctuelle au vaste chantier de l'histoire culturelle » (p. 31) en rassemblant toutes les notations susceptibles de permettre l'approche d'une culture paysanne.

Deux textes de Pierre Bordier sont à l'origine de cet ouvrage : le *Compendium* (des notices annuelles couvrant la période 1741-1781) et le *Journal* qui a été tenu semaine après semaine, d'octobre 1748 à décembre 1767 ; textes dont Jean Vassort nous dit qu'ils « restituent au plus près la parole paysanne dans toute sa saveur concrète » (p. 19). D'où une certaine frustration du lecteur à n'y accéder que par quelques citations et un seul exemple donné en annexe : celui de l'année 1759. Car l'ouvrage de Jean Vassort n'est pas la publication de ces textes, il en est « seulement » le commentaire. Ceux-ci avaient été publiés dans le *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois* en 1900 et 1911 par Jean Martellière et Ernest Nouel ; les originaux étaient alors conservés dans des papiers de famille et Jean Vassort ne les a pas retrouvés. Le *Journal* a été publié par Ernest Nouel qui dit en avoir fait la copie « en abrégant certains paragraphes, et notamment le prix des denrées », ne pas en avoir modifié l'ordre (chronologique), mais ne pas avoir respecté « le manque d'orthographe » de Pierre Bordier, conservant seulement au texte « le cachet de l'époque en écrivant pas exemple, avec l'auteur, oi pour ai, etc. » Jean Vassort conclut cependant à la « fidélité » de ce texte et considère que cette réécriture et ces modifications – dont on ne peut pourtant mesurer exactement l'importance – « n'interdisent pas l'analyse de la langue de Bordier ». Le lecteur contemporain ne peut s'empêcher d'être un peu surpris de cette affirmation. Les 91 premières pages du *Compendium* avaient servi à Pierre Bordier à recopier un almanach, le *Prophétie Perpétuel* en y commettant, aux dires de ses éditeurs du début du siècle, « des fautes invraisemblables », mais en traçant les lettres « avec amour ». Ce registre, qui comprenait à l'origine de nombreuses informations issues des mercuriales, a fait l'objet de larges coupes. Il est certain que, ne disposant pas des originaux, on ne peut que se féliciter de l'existence de ces éditions anciennes, vraisemblablement très sérieuses. Mais quand il affirme que « les 162 pages qu'occupe dans les *Bulletins de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois* le *Journal*, et les 73 pages du *Compendium* sont de nature à fonder solidement l'analyse de la culture de leur auteur » (p. 23), peut-être, Jean Vassort manque-t-il cependant un peu de réserve.

L'ouvrage qu'il a réalisé à partir de ces textes se présente comme un vaste commentaire de document, abordant successivement bon nombre des thèmes de l'histoire sociale et de l'histoire culturelle. Le premier chapitre – une vie – présente Pierre Bordier, sa famille, son insertion dans la société rurale, la mesure des écarts sociaux dans la paroisse de Lancé au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il s'appuie sur des sources classiques : registres paroissiaux et archives notariales. On dispose de peu d'information sur la vie de Pierre Bordier – ses écrits ne sont pas autobiographiques – mais ce que l'on en sait ne permet pas de voir en lui le français moyen de l'histoire démographique. Né en 1713, il se marie en 1734 (il n'a alors que 21 ans) avec une femme aussi jeune que lui. Celle-ci meurt en 1770 ; en 36 ans de mariage, le couple n'a eu aucun enfant. Mais, sans doute pour contrarier encore les règles de la démographie historique classique, Pierre Bordier a un descendant 18 mois plus tard : un enfant illégitime dont la mère est une servante de 22 ans. Il l'épouse et en aura encore 5 enfants. Le reste de la vie de Pierre Bordier est plus classique et peut se résumer en disant qu'il appartient à ce que l'on a coutume d'appeler la *sanior pars* d'une population villageoise. Il s'agit d'une population faite d'une vingtaine de laboureurs (qui acquittent des trois quarts de l'impôt de la paroisse) et de très nombreux journaliers. Pierre Bordier, désigné tour à tour de laboureur, fermier, marchand, est syndic de la paroisse en 1734, fabricant en 1740, préposé aux vingtièmes ensuite. L'inventaire fait à la mort de sa première épouse témoigne d'une honnête aisance rurale.

Le second chapitre – les espaces – va des horizons familiaux aux horizons plus lointains. Il oscille entre une analyse du contenu des espaces décrits par Pierre Bordier et une analyse de la conception de ces espaces. L'espace le plus proche, c'est celui de la paroisse, dans laquelle se détachent l'église, le prieuré, la métairie du Pont puis celle de la Petite Musse qu'occupe successivement Pierre Bordier. L'analyse des activités rurales est un peu décevante. La volonté, fort louable, de croiser les documents, et celle de donner aux écrits de Pierre Bordier un caractère de généralité en les rattachant à des enquêtes plus vastes aboutit à appauvrir le document, alors que l'on est pourtant en présence d'une source rare : un texte écrit par un

exploitant agricole et dont l'extrait cité en annexe montre qu'il contient quantité de micro-informations essentielles pour la connaissance de l'agriculture de cette région. L'analyse de la parenté de Pierre Bordier, tout comme celle de ses déplacements vers les foires et marchés environnants, montre une grande mobilité des ruraux. La ville de Vendôme est l'espace le plus fréquemment évoqué, Pierre Bordier y loue une écurie, preuve qu'il s'y rend régulièrement. Les remarques sur l'espace plus lointain sont liées aux activités économiques (les ventes de blé) ou à des événements tels les agissements de Mandrin.

En ce qui concerne les savoirs (chapitre 3), Pierre Bordier a deux univers de référence : la nature et la religion. Jean Vassort note toute la richesse des notations du Journal, qu'il s'agisse de décrire les sols ou d'évoquer les divers types de précipitations, quoi vont des « bavasseries d'eau » aux pluies les plus « douces », des pluies « qui font plaisir aux raisins ». Plantes et sols sont personnalisés : les vignes « fatiguent » quand dure un froid violent, une pluie continue « ennuie » les blés... Jean Vassort signale aussi des pages très riches et relativement rares décrivant toute la gamme des plantes adventives qui envahissent les blés. C'est aussi dans ce chapitre que l'on rencontre « la Beste qui dévore les enfants ». Dans le domaine religieux, Pierre Bordier montre un grand intérêt pour les carrières ecclésiastiques, signale le passage de l'évêque, les prières faites pour obtenir de la pluie et du beau temps, des séances d'exorcisme, la bénédiction de cloches... mais il est loin de rapporter toutes les processions qui ont lieu dans la paroisse. Ce chapitre évoque encore la manière dont les nouvelles arrivent : celles que l'on apprend au marché, et celles qu'un homme de l'écrit tel Pierre Bordier apprend dans les brochures de colportage, dans la Gazette et les almanachs. Il s'achève sur quelques pages dans lesquelles Jean Vassort s'interroge pour savoir où Pierre Bordier a appris à compter et observe que celui-ci manie mieux l'écriture que la plupart des ruraux. Mais compte tenu des remarques faites plus haut sur l'établissement du texte, c'est là que cet ouvrage apparaît le plus sujet à caution.

Le chapitre 4 est consacré à la conception du temps. Pierre Bordier a commencé ses chroniques annuelles en recopiant un almanach sur son cahier (*Prophétie Perpétuel composé par Pitagoras en ces circules, Joseph le Juste et Daniel le Prophète, qui se renouvelle de vingt-huit ans en vingt-huit ans, et qui continuera jusqu'à la fin du monde*), ce qui montre la diffusion de la littérature populaire dans les campagnes du Vendômois. Il s'agit pour lui de vérifier que les faits (gel, pluie, rouille des blés...) se reproduisent avec régularité, de 28 en 28 ans ; il n'y réussit pas toujours. Au-delà de cette conception cyclique du temps, Jean Vassort signale l'importance du cycle de la semaine (intervalle entre deux messes du dimanche) et celle du cycle annuel : les activités agricoles, les fêtes religieuses, les foires, les décès de l'hiver... forment un « calendrier dont les jours intègrent subtilement les travaux et les récoltes, les vies et les morts » (p. 150). Il développe à partir de là des réflexions d'un intérêt inégal sur la conception du temps de Pierre Bordier et la comparant aux différents niveaux temporels repérés par Fernand Braudel puis par Norbert Elias. Pierre Bordier valorise l'événement qui sort de la norme, que celui-ci concerne la famille royale, les guerres ou la politique du royaume (« les saisons heureuses n'ont pas d'histoire » et « Bordier est victime ici du fait qu'une moyenne mobile ne relève pas de la perception immédiate » écrivait Jean Vassort dans son premier ouvrage, *op. cit. supra*, p. 336) ; il ne voit que le superficiel et non l'arrière plan des événements. Il perçoit essentiellement le temps de manière cyclique et événementielle, soit une conception du temps dépendante à la fois de la conjoncture de l'époque et de son niveau de formation et d'information (p. 172).

Le dernier chapitre – la culture – est fait de thèmes nouveaux et aussi de la reprise de questions préalablement évoquées. Il s'agit de faire le point sur la culture de Pierre Bordier : comment s'organise sa pensée, quelles sont ses idées politiques et comment est abordée la question de la religion.

Au total, une analyse fine, détaillée et passionnante de la pensée de Pierre Bordier. Mais cette analyse de document fait un peu trop souvent le grand écart entre les interprétations de l'histoire quantitative classique et celles de l'histoire culturelle. On a ici – comme c'était le cas déjà dans l'ouvrage sur le Vendômois – une sédimentation de tous les apports historiographiques, ce qui contribue à diluer quelque peu l'intérêt du document, à noyer l'original dans

le flot des choses largement connues. Ces textes, qui avaient déjà été largement utilisés dans l'ouvrage précédent, auraient peut-être mérité un commentaire moins général faisant le choix de privilégier les aspects nouveaux et originaux au détriment d'un « fonds culturel » que se partagent les historiens de la société rurale (les cycles de la conjoncture, l'interpénétration de la vie et de la mort...) et qui n'a peut-être plus besoin d'être encore prouvé ou illustré. Jean Vassort affirme se rattacher à la micro-histoire en utilisant un document exceptionnel, mais ses efforts de généralisation (« donner un ancrage social à un témoignage nécessairement individuel », p. 26), issus de l'histoire sociale et de l'histoire quantitative classiques, le poussent au contraire à minimiser le caractère exceptionnel du document. Il reste que l'ouvrage, un travail classique d'histoire socio-culturelle, fourmille de remarques intéressantes donnant à son lecteur le regret de ne pas disposer des textes de Pierre Bordier.

Annie Antoine

Muriel GENY-MOTHE, *La Chasse aux oiseaux migrateurs dans le Sud-Ouest : le droit face à la tradition*, Aspet, Pyrè Graph, 2000, 381 p., 258 F.

Voici enfin un ouvrage accordant une très grande place à l'indispensable recul historique qui fait si grandement défaut au débat actuel sur la chasse. Bien qu'on l'ait amicalement avertie de l'odeur de « poudre » qui entourait le sujet, Muriel Geny-Mothe n'a pas hésité à braver les uns et les autres. Oui ! Il faudra que les écologistes acceptent l'idée que certaines chasses sont très anciennes et appartiennent bien au mode de vie du Sud-Ouest ici envisagé. Messieurs les chasseurs ! Il faudra que vous réajustiez votre discours. Le mythe du 4 août est à terre. Ce n'est pas le moindre des mérites de ce travail, issu d'une thèse de droit soutenue en 1999 à Toulouse, que de contribuer à clarifier quelques données de base. La démarche est compréhensive, mais point indulgente. La connaissance des « choses » de la chasse n'implique aucune complaisance (Quel non sens que la chasse de printemps !). C'est dire que les deux grandes parties du livre, toutes empreintes d'une neutralité de bon aloi, dépassent largement ce qu'annonçait le titre.

La première s'attache donc à décrire des activités cynégétiques fort anciennes, en regard d'une législation plutôt tolérante. La restriction progressive du droit de chasse sous l'Ancien régime – peut-être eût-il fallu citer Philippe Salvadori ! – n'a nullement empêché, dans le Sud-Ouest, la pratique de la chasse aux oiseaux migrateurs. D'une part, elle ne faisait pas appel au fusil (la sécurité des campagnes n'était donc pas en jeu), d'autre part elle ne concernait que des animaux considérés comme secondaires (grive, alouette, ortolan, bécasse, palombe et tourterelle). L'utilisation du chien était réduite au profit d'une multitude d'engins : filets en tous genres, cages, gluaux... Les détenteurs du droit de chasse, ceux qui chassaient le grand gibier, n'y voyaient aucune concurrence. L'application de la fameuse ordonnance de 1669 s'est donc accompagnée de toute une série d'accommodements (p. 108-114). De fait, s'effondre l'argumentation des chasseurs, selon laquelle leurs « droits » sont inattaquables en raison de la liberté de chasse qu'aurait accordée au peuple la Révolution. Car, à bien lire l'auteur, celle-ci ne marque pas une véritable rupture pour les « traditions » cynégétiques du Sud-Ouest. De manière significative, elle ne consacre en effet que huit pages pour traiter la fameuse nuit et la loi d'avril 1790 qui en fut la juste conséquence. Néanmoins, le droit de chasse devient alors un attribut de la propriété (et non plus de la royauté). Cela n'aurait pas influé sur les pratiques locales, même si est laissée de côté la question des relations entre le poseur de filet et le détenteur d'un bien sur lequel il compte exercer son art. Consentement écrit, réciprocité, accord tacite, pression, dénonciation sont bien, dans le domaine cynégétique, l'écume de la répartition foncière. Reste qu'au delà de ces tensions sociales propres au monde rural cette sacralisation de la propriété peut aussi justifier la récente suppression de la loi Verdeille de 1964.

En revanche, si les décrets impériaux de 1810 et 1812 ne visèrent qu'à instaurer un permis de port d'armes, la loi du 3 mai 1844 est d'une importance capitale, car elle est fondatrice de notre législation actuelle. Son analyse, ainsi que celle de la jurisprudence constituent bien le cœur de l'ouvrage. Instaurant un permis de chasser, quelque fût la méthode utilisée, elle

accorda en partie (avec la loi de janvier 1874) aux préfets le soin de régler les conditions matérielles de chasse de la plupart des oiseaux migrateurs, autres que la caille qui bénéficia d'un régime à part. Était donc établie et affirmée l'impossibilité de légiférer à un niveau supra local. De fait, toute définition ornithologique (est-ce un migrateur ? est-ce un nuisible ? est-ce un protecteur de l'agriculture ?) se recouvrit d'un enjeu social, sinon politique, en raison du poids grandissant du nombre de porteurs d'un permis (graphique p. 234, à revoir cependant pour les années 1870, semble-t-il). Rôle consultatif du Conseil général, souci électoral du député, tout contribua à engendrer, ou plutôt pérenniser de nombreuses tolérances. Officielles, elles apparaissaient sur les affiches préfectorales, officieuses elles n'étaient que la conséquence des directives verbales du préfet auprès de la gendarmerie.

Et ce jusqu'à nos jours, nous indique finalement la deuxième partie, qui traite de l'affrontement entre le droit international et les pratiques locales. C'est dire que les querelles « scientifiques » d'aujourd'hui sur la diminution du nombre d'oiseaux ne sont pas nouvelles. Déjà évoquée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la question de leur protection devint vraiment d'actualité à la fin de celui-ci, au point d'engendrer la convention internationale de 1902, dont les effets ne se firent donc guère sentir. Reste que la fameuse directive de 1979 apparaît comme une arme assez redoutable entre les mains des défenseurs les plus actifs des oiseaux, mais l'auteur semble plutôt pencher vers la défaite des chasseurs, non pas tant en raison de la reconnaissance de la législation bruxelloise par ces derniers, que par leur disparition progressive. Jamais, environnement, aménagement du territoire et chasse n'eurent en quelque sorte leur destin si lié.

Christian Estève

Paul-André ROSENAL, *Les Sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. de l'EHESS, 1999, 255 p., 140 F.

Dans cet ouvrage tonique, l'auteur met à l'épreuve le schéma de l'exode rural, qui domine depuis deux siècles les études sur les migrations européennes, et propose une alternative à cette représentation, dont les fondements lui paraissent en partie idéologiques. Sa démonstration s'appuie sur l'enquête des 3 000 familles de Jacques Dupâquier et Denis Kessler.

Dans la première partie, il rappelle qu'une même source peut donner naissance à des scénarios explicatifs opposés, selon le type de traitement statistique qui lui est appliqué. Ainsi, la mesure du flux migratoire au point d'arrivée des migrants paraît fonder objectivement le modèle de l'exode rural, mais si l'on se place au point de départ, on est immédiatement confronté à des constatations troublantes : dès le XIX<sup>e</sup> siècle, les migrants de longue distance choisissent Paris comme destination privilégiée (42 % des départs), mais ils sont plus nombreux à se rendre dans des villages (29 %) que dans les villes autres que Paris (27 %). Un tri plus fin, tenant compte des migrations à plus courte distance, montre que si 7 % des migrants citadins vont à Paris, seulement 3,2 % des villageois suivent le même chemin et seulement 11 % de ces mêmes villageois se rendent hors de leur département. Les ruraux sont plus mobiles que les citadins, mais l'essentiel de leurs migrations se fait à courte distance. Ces constatations suggèrent à l'auteur une critique sévère des méthodes de la démographie historique. Celle-ci refuse en effet de considérer les déplacements à courte distance comme de véritables migrations. Mais alors, où doit-on tracer la frontière à partir de laquelle il y a migration ? La solution de ce problème est à chercher dans une meilleure articulation des mouvements de courte et de longue distance, qui nécessite que l'on cesse de considérer le migrant comme un individu isolé pour, au contraire, l'insérer dans l'ensemble des trajectoires passées de son groupe familial. Partant d'un échantillon de généalogies descendantes élaborées à partir de couples fondateurs issus de toutes les régions de France, l'auteur examine une série de cas qui lui permettent de construire pas à pas une méthode d'analyse. Il montre que la migration n'est pas un acte instantané, mais qu'elle procède d'une sorte de jeu de dominos où, tant sur le plan géographique que professionnel, interfèrent le plus souvent les actions de plusieurs individus, étalées sur une durée qui dépasse une génération.

Dans la deuxième partie est dégagée la notion de projet migratoire. Elle donne lieu à une mise au point très complète de la bibliographie en langue anglaise qui montre comment l'insuffisance du modèle gravitaire (où l'attraction d'une ville est proportionnelle à sa population et décroît avec la distance) et de celui des « occasions » (*opportunities*) conduit à définir des espaces structurés par les relations interpersonnelles (travaux des suédois Hägerstrand, puis Rice et Ostergren, et du danois Hvidt). Un exemple met en scène l'aspect répulsif qui peut être celui de certains milieux familiaux.

La troisième partie étudie les dynamiques familiales en tentant de mettre en place une explication qui rende compte à la fois de la mobilité et de la sédentarité. La prise en compte des témoins au mariage dans la réflexion d'ensemble aide à mieux définir l'environnement familial. On voit ainsi apparaître la notion de « stock professionnel familial » à l'intérieur duquel peuvent puiser les membres de « groupes de référence » qui ne s'identifient pas forcément à la totalité d'une famille, mais assez souvent à des fractions de familles qui adoptent une attitude autonome en matière de territoire ou de métier. Ces notions ne parviennent cependant pas, à elles seules, à expliquer tous les cas de figure. L'auteur remarque que si 47 % des membres de l'échantillon choisissent la profession de leur père ou de leur mère, 70 % d'entre eux adoptent un métier déjà présent dans la famille. Sur cette base, il tente de définir un instrument de mesure globale de la « reproduction » professionnelle familiale. Pour élargir la mesure aux alliés et aux témoins, il définit un taux d'autocentrage de la famille construit sur le nombre d'intra-témoignages (témoins appartenant à la famille), d'inter-témoignages (témoins communs à plusieurs mariages de la famille), et d'endogamies patronymiques (présence parmi les alliés d'un patronyme déjà rencontré dans des liens familiaux antérieurs). Ce calcul permet de distinguer les familles « exocentrées » (qui ont un taux d'autocentrage inférieur à 30 %) des familles « autocentrées ». Il s'avère très précieux : les familles exocentrées engendrent un nombre nettement plus élevé de « pionniers » (personnes qui adoptent un nouveau métier) que les familles autocentrées, ces dernières tendant plutôt à perpétuer l'activité professionnelle de leurs parents ou collatéraux. À cette dichotomie, s'ajoute une profonde asymétrie entre les sexes : les femmes des familles exocentrées sont beaucoup plus soumises à l'influence de leur belle-famille. Un exemple montre que les familles les plus autocentrées sont celles qui pratiquent les renchaînements d'alliances. Reste à savoir comment s'articulent dynamiques familiales et déclenchement des migrations. Deux familles de même milieu et de même région ont des comportements migratoires très différents, simplement parce que l'une est autocentrée et l'autre exocentrée. De plus, une fécondité élevée peut multiplier les différences entre familles autocentrées et exocentrées, les premières tendant à devenir encore plus sédentaires alors que les dernières envoient leurs enfants en surnombre au-delà de la limite des 15 km, qui marque le seuil de proximité. L'auteur en déduit que les membres des familles autocentrées ne disposent pas des liens externes qui leur permettraient d'accéder à de nouveaux métiers : chez eux, la logique « anthropologique » équilibre la logique « démo-économique ». Il est donc crucial de comprendre ce qui fonde l'effet médiateur du cadre familial. La différenciation sociale interne de la famille paraît être un facteur important. En prenant comme indicateur la signature au moment du mariage, on peut distinguer les fratries « indifférenciées », où tous les frères et beaux-frères savent signer, des fratries « différenciées », où une partie seulement d'entre eux sait le faire : les familles autocentrées différenciées ont une mobilité deux fois plus forte que les autocentrées indifférenciées, alors que les lignées exocentrées sont insensibles à la différenciation. Sans doute les membres de ces dernières, où les liens sont assez lâches, sont-ils moins préoccupés du succès de leur parenté, alors que dans les dynasties autocentrées, les liens sont assez forts pour que la seule manière de réagir à une confrontation difficile soit de s'y soustraire. Ainsi, au terme de cette étude, la sédentarité n'apparaît plus comme l'attribut évident de la ruralité, mais comme le produit de processus multiples, s'appliquant plutôt à des familles autocentrées étoffées et peu différenciées, ou à des membres de familles exocentrées qui n'ont pas eu accès aux filières migratoires ou qui appartiennent à un groupe de parenté réduit. Sur ces bases, on pourrait étudier

comment l'observation généalogique amène à repenser la notion de transformation macro-économique et les indicateurs utilisés pour la mesurer. Les évolutions économiques locales pourraient faire l'objet d'indicateurs spécifiques rendant compte des trajectoires sociales des populations (ce que l'auteur a tenté dans un autre travail effectué avec Noël Bonneuil). La comparaison de familles similaires, mais appartenant à des régions au dynamisme économique contrasté (le Nord et la Creuse), montre que quand l'environnement est difficile, ceux qui savent saisir les rares opportunités s'élèvent très vite au dessus de la moyenne.

Dans sa conclusion, l'auteur admet que le recours à la dimension microscopique des familles ne peut se faire qu'au prix d'une réduction des phénomènes macroscopiques. La grille de lecture qu'il a choisie est limitée, mais elle a l'avantage d'être quantifiable. Elle permet donc de tester des hypothèses et de se situer par rapport aux modèles existants. De même, la polarisation entre deux types de lignées – autocentrées et exocentrées – peut paraître simpliste : si l'on fait de ces catégories des absolus, on risque de gommer toutes les nuances intermédiaires. Ces concepts n'en restent pas moins riches en possibilités d'explications. Bien entendu, on ne saurait attribuer le déclenchement des migrations au seul jeu des dynamiques familiales. Ce sont bien les transformations macroéconomiques qui, en pesant sur les dynamiques internes des familles, encouragent la mobilité ou la sédentarité. L'organisation des lignées conditionne seulement l'accès de leurs membres aux ressources de l'environnement et leur permet de tirer des enseignements de l'expérience acquise. En réalité, la famille n'est au centre de ce modèle que parce qu'elle est le seul ensemble interpersonnel sur lequel les sources fournissent une information suffisante. C'est sans doute là une des limites de ce travail. Parmi les questions qu'il laisse sans réponse, et qui pourraient faire l'objet de recherches visant à de nouveaux approfondissements, figurent les raisons pour lesquelles une famille donnée adopte un comportement autocentré ou exocentré, un couple s'avère fécond ou pas, une fratrie devient différenciée ou non... La question des patrimoines, que l'auteur évacue un peu rapidement en n'accordant pratiquement aucune place aux successions, peut sans doute constituer un des éléments de réponse. Dans le Midi, on observe, pour une période un peu antérieure à celle du présent travail, que les paysans propriétaires accordent à leurs cadets exclus de l'héritage, à titre de légitime, le montant d'un apprentissage : le changement de métier est donc explicitement programmé par les parents afin que toute la place soit laissée à l'aîné. De tels mécanismes, et d'autres probablement, pourraient être mis en évidence par des méthodes monographiques. Le recours aux archives notariales et aux cadastres permettrait certainement d'approfondir les multiples rouages qui conduisent un enfant au départ, et de saisir les hiérarchies mieux que ne peut le faire le critère de la signature. Ce sont là des voies possibles ouvertes par cet ouvrage dont il n'est évidemment pas question ici d'épuiser la richesse, mais qui trace la voie d'un renouvellement complet des études sur les migrations.

Élie Pélaquier

Philippe GRANDCOING, *Les Demeures de la distinction. Châteaux et châtelains au XIX<sup>e</sup> siècle en Haute-Vienne*, Limoges, PULIM, 1999, 391 p., 140 F

Par l'étude du château et de la vie châtelaine dans la Haute-Vienne du XIX<sup>e</sup> siècle, Philippe Grandcoing brosse un tableau original des goûts, des comportements et des pratiques culturelles d'une élite profondément diverse. En rapprochant, dans une même enquête, des nobles et des bourgeois, de grands et de petits propriétaires fonciers, il met en évidence l'évolution de la définition du château, de son rapport à la terre et au village, ou encore les mutations de ses usages sociaux. Il rappelle ainsi l'importance du château et sa « réinvention » progressive au lendemain de la Révolution. Assimilé à l'Ancien Régime et à la société seigneuriale par P. Larousse et E. Viollet-le-Duc, le château survit ou renaît au XIX<sup>e</sup> siècle ; d'anciennes bâtisses sont restaurées, agrandies ou rénovées (chap. III) ; mais surtout, entre 1860 et les premières années du XX<sup>e</sup> siècle, un vaste mouvement de construction permet presque le doublement du parc de ces demeures, tandis que la transformation de leurs usages, le renouvellement des

styles et la diversification sociale des propriétaires changent profondément le paysage châtelain (chap. IV et V). Dès les années 1900, cependant, le développement de la « villa » et de la « maison de campagne », mais aussi l'apparition de loisirs nouveaux, rattachent définitivement le château au passé.

L'auteur insiste avec raison sur la subjectivité de la notion de « château » (chap. I) ; d'une source à l'autre, les 742 demeures recensées n'obtiennent pas toujours la même dénomination, et d'une région à l'autre, des habitations d'une aisance discrète accèdent ou non à ce statut. Le château obéit, de fait, à une définition complexe qui prend en compte l'environnement monumental dans lequel il s'inscrit, les fonctions économiques de la propriété, la taille, l'esthétique et l'usage de l'habitation, parfois son histoire ou encore le statut social du propriétaire (p. 28-34). Au cours du siècle, ce sont les critères esthétiques, les « signes extérieurs de distinction », qui paraissent progressivement l'emporter (p. 42, 63) ; outre les éléments architecturaux qui souvent rappellent le Moyen Âge ou l'Ancien Régime, la grille, la maison du garde, l'allée, le parc, le jardin et le domaine agricole délimitent un « espace châtelain » (p. 48). Le château se définit aussi comme demeure (chap. VI), et se distingue par l'importance des salles de réception, des pièces destinées aux soins du corps, à la lecture ou à l'étude, ou encore par les espaces dévolus à la domesticité qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, s'éloignent de ceux réservés aux châtelains pour se concentrer dans les combles (p. 246) ; le décor intérieur, la place laissée aux objets d'art, aux tableaux et aux livres contribuent à la détermination d'une identité châtelaine qui transcende les différences sociales sans les gommer. Ces éléments constitutifs du château et de la vie châtelaine connaissent, au XIX<sup>e</sup> siècle, une évolution continue dont l'analyse imprègne chacun des chapitres de l'ouvrage.

Le siècle paraît d'abord marqué par une dissociation progressive du château et du grand domaine foncier. Dans le cadre de la Haute-Vienne, la constatation n'est, *a priori*, guère évidente car la multiplication des châteaux a fait passer la propriété foncière châtelaine de 13,6 % des terres du département, en 1831, à 17,1 % en 1914 ; parallèlement, la superficie moyenne des domaines châtelains ne décroît que légèrement puisqu'elle passe, dans le même cadre chronologique, de 167 à 143 ha (p. 344). En 1914 encore, 55 % des châtelains de la Haute-Vienne détiennent plus de 100 ha (p. 54). Des signes divers permettent néanmoins de soutenir que la dissociation existe, même s'il ne faut pas en exagérer l'importance : l'auteur isole ainsi des liens plus ténus entre grande propriété et châteaux nouvellement construits, même si la plupart d'entre eux s'édifient au cœur d'un domaine foncier (p. 88) ; il met en évidence un déclin de sa fonction agricole (p. 204), une volonté d'éloigner les bâtiments d'exploitation du corps du logis (p. 263), ou encore le souhait prioritaire de s'installer à proximité d'une ville, et particulièrement aux abords de Limoges, signe qu'une logique nouvelle concurrence désormais celle de l'investissement foncier (p. 345).

Le château, parfois, se détourne de la terre ; il s'éloigne aussi du village. C'est que la vie de château se transforme ; dans la seconde moitié du siècle, le phénomène de la double résidence se développe, transformant souvent le château en villégiature estivale (p. 213 et suivantes). Chez nombre de propriétaires, l'usage de la demeure rurale laisse plus de place aux loisirs ; les parcs et jardins se multiplient (p. 49, 269-272), les sites aux points de vue dégagés sont recherchés pour les constructions nouvelles (p. 53), tandis que les contacts avec le village s'espacent. Le phénomène est progressif ; de la Monarchie de Juillet au Second Empire, plus du tiers des châtelains étudiés sont élus municipaux ; mais la Troisième République marque le déclin de leur engagement, même si 15 % d'entre eux siègent encore en 1912 (p. 349-355). L'isolement du château, bien sûr n'est pas une règle et Philippe Grandcoing évoque les pratiques charitables ou l'évergétisme (plus rare) de la noblesse, particulièrement vivaces jusqu'aux années 1880, par lesquels elle entretenait ses liens avec la communauté rurale (p. 332-343). D'un groupe social à l'autre, et probablement à l'intérieur même de l'un ou l'autre de ces groupes (noblesse d'Ancien Régime, noblesse d'Empire) dont les sources ne trahissent que ponctuellement les comportements, les usages du château variaient.

Noblesses et bourgeoisies ne vivent pas le château de la même manière. Les membres de la noblesse d'Ancien Régime, attachés au lignage et aux références au passé, sont soucieux de préserver les caractères médiévaux ou seigneuriaux de leurs demeures, voire de les rétablir; dans les années 1820, la famille de Bonneval, qui se présentait comme l'une des plus anciennes de France, fit remonter les créneaux et les machicoulis de son château (p. 66). La noblesse, attachée à ses anciennes demeures, se montra néanmoins soucieuse d'améliorer le confort, mais toujours en en préservant le caractère. Moins attachée aux vieilles pierres, moins soucieuse de transmettre une demeure familiale de génération en génération, les bourgeoisies montrèrent une nette préférence pour les constructions nouvelles, il est vrai souvent bâties sur des terres patrimoniales. Ce goût du moderne s'accompagnait d'une absence d'attachement aux vestiges du passé, comme à Châteauneuf où, en 1840, le château médiéval fut rasé et une demeure neuve construite (p. 82). L'édification d'un château, néanmoins, trahissait parfois la volonté de s'agréger tacitement à la noblesse; ainsi, les de Chalard restaurèrent et aménagèrent le château éponyme, bien qu'il n'ait aucun rapport avec l'histoire de leur famille (p. 86-87). Cette fascination pour la noblesse s'observe aussi dans la diffusion de pratiques culturelles comme la musique (p. 294-295) ou la chasse à courre (p. 304-306).

Cette histoire des châteaux et des châtelains, superbement illustrée, montre l'élaboration progressive de plusieurs modèles; celui du château nobiliaire, berceau familial et lieu de rencontre des membres d'un lignage fiers de leurs origines et de leur histoire; celui du château bourgeois, demeure de prestige et centre d'une vie de loisirs. Entre ces deux modèles, les influences furent multiples et probablement réciproques, même si l'observation de l'audience de l'idéal nobiliaire a été privilégiée par l'auteur; sans se rejoindre totalement, ces deux modèles vont se rapprocher au cours du siècle pour conduire à une définition du château dans laquelle le « regard » joue un rôle prééminent (p. 63).

Hervé Leuwers

Ulrich LANGE, *Experimentalfältet. The Royal Swedish Academy of Agriculture's Experimental Station in Stockholm 1816-1907*, Skogs-och lantbrukshistoriska meddelanden n° 23, Stockholm, 2000 (en suédois, avec résumé anglais de 7 p.).

L'amélioration de l'agriculture qui a eu lieu au XIX<sup>e</sup> siècle fut un processus complexe, à la fois scientifique et social. L'enthousiasme des *gentlemen farmers* pour une approche scientifique de l'agriculture doit être dissocié des essais et des échecs d'une paysannerie moins cultivée. En Suède, où la paysannerie indépendante était traditionnellement forte, cette différence fut particulièrement visible.

Les *gentlemen farmers* formaient un groupe international, avec comme figure de proue des hommes tels Albrecht Thaer en Saxe, John Sinclair et Arthur Young en Grande-Bretagne. Leurs collègues suédois, s'inspirant de leur pensée, créèrent l'Académie Royale d'Agriculture en 1811. Ils ont encouragé la mise en place du premier site agricole expérimental en Europe; celui-ci a été installé à l'extérieur de Stockholm, en 1816. C'est sur ce site que se trouve aujourd'hui l'Université de Stockholm.

Créer un site expérimental constituait la volonté de tous les *gentlemen farmers*, mais, en Suède, des raisons particulières ont permis la réalisation de ce projet. Suite à la guerre de 1809 menée contre la Russie, le Royaume venait de perdre la Finlande soit une grande partie de son territoire. La blessure nationale qui en résultait servit à développer l'idée qu'une utilisation plus intensive des ressources domestiques devait compenser la perte de ce vaste espace. L'État encouragea la réforme agraire et s'impliqua dans sa mise en œuvre.

L'histoire du site expérimental de Stockholm est le sujet d'une thèse d'histoire agraire réalisée par Ulrich Lange à la nouvelle section d'histoire agraire de l'Université Agricole de Suède à Uppsala. Ses conclusions portent à la fois sur les forces et les faiblesses de l'approche des *gentlemen farmers*. Durant les premières décennies, le succès tarda à venir. Les idées n'étaient pas vraiment claires. Le site expérimental devait-il être une institution scientifique, ou bien devait-il plutôt être

une ferme modèle destinée à donner des idées aux visiteurs ? À l'origine, l'intérêt scientifique fut prédominant, et des expérimentations avec de nouvelles variétés de plantes furent menées, sans découvertes vraiment utilisables. Ensuite, le concept de la ferme modèle fut essayé. Non seulement ceci ne fut d'aucun profit, mais ce fut un échec à cause du faible intérêt du public pour cette vaste entreprise autofinancée. La diffusion des innovations du site expérimental fut négligeable, et, financièrement, ce fut un fardeau pour l'Académie Royale d'Agriculture. La seule partie économiquement viable fut le jardin dont la production était vendue sur place.

L'introduction de la chimie agraire vers le milieu du siècle marqua un tournant décisif. Le site expérimental mit en place un laboratoire et développa un enseignement de chimie agraire en 1859. Un département de physiologie végétale fut aussi créé. Ces nouvelles branches d'activité furent toutes deux des succès, tant sur le plan scientifique qu'économique. Ces technologies étaient adaptables à toutes échelles et pouvaient être utilisées par les fermes familiales, ce qui peut en partie en expliquer ce succès. En effet, en Suède, les fermes familiales indépendantes représentaient depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle la plus grande partie des terres cultivables et, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, leur part s'était accrue au détriment de celle des manoirs. Les sociétés agraires locales, les *hushållningssällskap*, se sont beaucoup moins attaché à ce large secteur de l'économie que l'Académie Royale. Cependant, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elles commencèrent à s'intéresser à l'agriculture familiale et à chercher à répondre à ses besoins en éducation et en méthodes de culture. Ceci constitue un exemple de la manière dont la société domaniale traditionnelle évolua vers la démocratisation.

Toutefois, l'expérience suédoise contient un paradoxe. Alors que le rôle des *gentlemen farmers* y fut plus limité que dans la plupart des autres pays, il continua d'être prépondérant dans l'enseignement agricole au travers de l'Académie Royale et du site expérimental, alors même que le XX<sup>e</sup> siècle était bien entamé. Tandis que dans les autres pays l'État était à l'origine de la fondation d'universités agricoles et de collèges, en Suède, les sciences agraires restèrent conjointement du ressort des écoles locales, de l'Académie Royale et de l'État jusqu'en 1932.

L'analyse de la professionnalisation des travaux agraires, incluant l'histoire du genre et s'appuyant sur une cartographie détaillée du travail des immigrés, est l'un des points les plus importants de cette thèse. L'évolution qu'elle décrit était générale, mais la richesse des sources du site expérimental en permet l'analyse en profondeur. Toutefois, dans certaines parties de l'ouvrage, une approche parfois narrative, favorisée par la richesse des sources, risque de cacher au lecteur les biais qu'introduisent ces sources et de lui faire adopter le point de vue de l'administration du site expérimental.

Anu Mai Köll

(traduit de l'anglais par Annie Antoine et Patrice Lajoye)

Pierre BRUNET et Gabriel DÉSSERT, *Les Foires agricoles en Basse-Normandie*, Caen, Centre régional de culture ethnologique et technique en Basse-Normandie, coll. « Les Carnets d'Ici », 2000, 72 p.

Qui mieux que ces deux éminents spécialistes, professeurs émérites à l'université de Caen, l'un géographe, l'autre historien, pouvait dresser un tableau des foires bas-normandes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ? L'ouvrage commence par un constat : 600 foires en 1802, 860 en 1912 et... 110 en 1999. C'est dire l'importance – passée – de ces foires qui animaient le monde rural alors dominant. Indispensable pour les ruraux dont les déplacements sont limités, la foire joue un rôle économique (échanges, loueries) mais elle assure également une fonction sociale, notamment festive. Les transactions principales concernent le bétail (c'est d'ailleurs cet aspect qui est privilégié par les auteurs) et, dans une moindre mesure, les produits de l'élevage, de la basse-cour, des jardins ou encore des tissus, des outils. Depuis la Révolution, la création de foires est le fait du pouvoir qui hésite à en créer de nouvelles mais l'accepte néanmoins, contribuant à modifier le réseau hérité de l'Ancien Régime et à établir une nouvelle cartographie régionale. Les auteurs établissent une typologie des foires, dont ils ont fait un recen-

sement détaillé, selon la date de leur tenue, leur nom (les saints continuent de dominer même si une certaine laïcisation apparaît).

Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les moyens de transport s'améliorent ; le commerce périodique fait progressivement place à un commerce hebdomadaire de proximité et le marché à bestiaux remplace à l'occasion la foire ; toutefois, les foires à chevaux se développent. Ce qui n'empêche pas un accroissement du nombre des foires jusqu'en 1914, avant que ne s'amorce un déclin qui s'accélère après 1945, surtout dans les communes rurales et l'on assiste à une concentration au profit de grandes foires. Cependant, la foire ne disparaît pas car elle représente encore un grand moment de sociabilité rurale.

À partir de 1960, les nouvelles conditions économiques du négoce animal précipitent le déclin des foires. Les concours ont également disparu et même les marchés sont de moins en moins fréquentés par les agriculteurs. Le marché au cadran a remplacé le marché aux bestiaux. Les foires qui subsistent ne vendent plus guère de bovins et de porcins mais encore des moutons, des veaux et, surtout, des animaux de loisirs ou de compagnie (poneys, chiens). D'autres sont spécialisées dans la vente d'arbres, de plantes et de fleurs, des oignons, des dindes, de produits régionaux (boudin, tripes...). En revanche, la foire voit s'accroître ses caractères de commerce général et de fête populaire en milieu rural.

Agrémenté de nombreuses photos d'hier et d'aujourd'hui, de reproductions d'affiches, de cartes et de tableaux, ce petit livre, qui se parcourt agréablement, apporte sa pierre à la connaissance d'un phénomène jusque-là bien peu étudié.

Bernard Bodinier

Geneviève GAVIGNAUD-FONTAINE, *Le Languedoc viticole, la Méditerranée et l'Europe au siècle dernier (XX<sup>e</sup>)*, Montpellier, Presses de l'Université de Paul Valéry- Montpellier III, 2000, 568 p., 120 F [Ouvrage diffusé en librairie ou sur commande auprès des publications de l'université Paul Valéry, route de Mende, 34 199 Montpellier Cedex 5].

Dans la lignée de Robert Laurent, à l'Université Montpellier III, Geneviève Gavignaud-Fontaine a fait de la viticulture méridionale l'une de ses plus fécondes thématiques de recherche. Après le vignoble roussillonnais, elle s'est progressivement repositionnée vers celui du Languedoc. Ce nouvel ouvrage vise à restituer un bilan de cette histoire, s'appuyant sur ses travaux et ceux dont elle a assumé la direction (citons ici notamment la thèse de Jean-Philippe Martin dont la revue a précédemment publié le compte rendu de soutenance). Au-delà, elle tente ici une synthèse plus large sur le siècle (fin XIX<sup>e</sup>-fin XX<sup>e</sup>) de cette « civilisation du vin » qui a longtemps fait la particularité de cette région. Ce pari ambitieux est en grande partie réussi, donnant un ouvrage très pédagogique (notamment pour les non-spécialistes des techniques viti-vinicoles) qui ne perd pas pour autant ses qualités scientifiques.

De fait, tant le grand public que la communauté scientifique trouveront matière à se sustenter de cette lecture. Au-delà de ces qualités, la valeur de l'ouvrage tient aussi à sa ligne directrice. Il s'agit tout à la fois de réfuter certaines idées reçues sur la viticulture méridionale tout en montrant que les enjeux liés à la qualité du vin ne sont pas nés récemment mais traversent toute l'histoire de ce vignoble. « D'une qualité à l'autre » pourrait illustrer plus clairement le propos. L'émergence d'une production spéculative et « industrielle » (avec comme corollaire un abaissement qualitatif) ne doit pas faire oublier que les vins méridionaux bénéficiaient (pour partie) d'une notoriété antérieure à cette période et que même au cours de cette dernière ce débat a trouvé place dans le milieu viticole. *In fine*, la transformation actuelle du Languedoc n'est pas seulement affaire de néo-vignerons extra régionaux venus promouvoir cette démarche mais aussi le résultat d'une politique plus lointaine promue par une partie (certes longtemps minoritaire) des viticulteurs régionaux. La structure de l'ouvrage reprend cette problématique. Après un prologue sur l'émergence de ce vignoble de masse, l'auteur analyse son expansion et ses premières crises (1<sup>re</sup> partie), la gestion du déclin (2<sup>e</sup>) pour finir sur les recompositions contemporaines (3<sup>e</sup>). Nous voudrions revenir sur les apports les plus féconds développés ici.

Le premier est celui de la synthèse opérée autour de la crise de 1907 et des déterminants qui structureront durablement la régulation du secteur viticole ainsi que ses modalités d'organisation. L'auteur montre bien comment les premières crises de mévente (1893-1894) génèrent un mode original de contestation (comité de défense, syndicalisme de choc, etc.) et de structuration de l'organisation viticole dont la configuration est en grande partie liée au contexte social de la région mais aussi à « l'industrialisation » de ce secteur. Dans cette optique, sont évoquées ici les conséquences de la crise en termes d'organisation du marché, les modèles coopératifs devant être ici mis en perspective avec d'autres tentatives d'organisation (« les trusts Palazy et Bartissol »). Dans le même ordre d'idée, la confusion entre un espace géographique (le Languedoc) et une activité économique (la viticulture de masse) explique aussi le rôle important donné aux élus locaux et parlementaires dans la gestion de ces crises.

Durablement installée, cette viticulture de masse génère plusieurs caractéristiques qui la particularisent. La viticulture méridionale s'inscrit sur l'agenda des principales organisations politiques locales qui tentent toutes de structurer leur assise dans ce milieu, chacune apportant son implantation et ses projets économiques propres (de la droite agrarienne au parti communiste). La conséquence la plus manifeste en est l'émergence précoce d'une politique de soutien des prix (statut Barthe, etc.) qui pérennise durablement un univers politique, social et économique focalisé sur la petite propriété exploitée en faire-valoir direct. Cette politique, par ailleurs, contribue aussi au développement coopératif (notamment sur les questions de stockage) jusqu'à faire de ce mode d'organisation le système dominant après la Seconde Guerre mondiale. Dès lors, la régulation de la viticulture méridionale passe par une lutte pour le maintien de ces acquis, cette dernière s'exprimant par des capacités de mobilisation régionale pour obtenir de l'État l'adaptation de ces mécanismes de soutien. Pour autant, dès les années 1920, un autre débat émerge en parallèle, celui de la qualité. Cette volonté de différenciation (par le biais des appellations d'origine d'abord, des AOC et des VDQS ensuite) est d'abord limitée à certaines productions (muscats, blanquettes) ou terroirs (Minervois par exemple). Elle reçoit à partir des années 1930 un écho de l'État qui tente d'impulser lui aussi une modernisation qualitative. Geneviève Gavignaud-Fontaine montre aussi que Vichy n'est pas insensible à cette politique et que la Libération voit la direction de l'agriculture promouvoir un zonage du territoire en fonction des cépages à préconiser. De même, en 1953, le ministère évoquera l'idée d'une politique d'arrachage et de reconversion des zones où la viticulture doit être abandonnée. Le poids politique et syndical des tenants du productivisme entravera la mise en œuvre de ses politiques. Seul le projet d'aménagement hydraulique et agricole du Bas-Rhône Languedoc sera mené, même si son objectif de reconversion de la plaine viticole sera globalement un échec. En dépit de ce contexte, force est de constater l'existence d'une minorité de dirigeants et de viticulteurs qui fera triompher, avec les VDQS, la viticulture de qualité. Autour de leaders tels que Philippe Lamour et Jules Milhau, elle devra néanmoins attendre les années 1970-80 pour devenir une voie majoritairement acceptée et voir ses « héritiers » accéder à la tête des principales organisations viticoles. La radicalisation des luttes viticoles, l'impulsion étatique, l'européanisation de la gestion agricole, l'évolution sociologique des viticulteurs sont les quatre matrices de cette évolution qui font, aujourd'hui, la nouvelle image des vins de cette région.

Le bilan des apports de cet ouvrage est, on le voit, nettement positif, et ce d'autant plus qu'il sait mobiliser les apports d'autres disciplines (économie, sciences politiques, etc.). Pour autant, certaines lacunes peuvent être signalées. L'absence d'index est ainsi cruellement manquante pour un ouvrage aussi dense. Par ailleurs, on peut regretter la présentation trop rapide de l'inventaire des archives mobilisées (et mobilisables) notamment pour la période postérieure à 1940, peu connue et non triée le plus souvent. Sur le fond, il est toujours difficile de porter la critique sur un ouvrage qui brasse autant de données et de perspectives. Leur articulation est déjà un challenge en soi. Les questions évoquées ci-dessus relancent des pistes de recherches susceptibles de nouveaux prolongements. La question des dynamiques modernisatrices est de ce point de vue cruciale : qui se lance dans la modernisation qualitative (dont la définition est

elle-même objet de débat) ? comment émergent les dynamiques de constitution des terroirs ? quels sont les référents qui font de la qualité un objectif souhaitable à une période (des années 1930-1960) où son devenir économique est loin d'être assuré ? *In fine*, la question clef semble être celle de ces micro mobilisations dont il faut décrypter les caractéristiques sociales et économiques afin de les comparer à celles des tenants du modèle « traditionnel ». Cette question n'est pas propre au Languedoc-Roussillon puisqu'elle peut aussi bien s'adresser aux autres vignobles qui subissent ou ont subi les mêmes dynamiques (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, etc.). Dans cette perspective, l'approche comparatiste est à développer.

Olivier Dedieu

Jean VIGREUX, *Waldeck Rochet. Une biographie politique*, Paris, La Dispute, 2000, 377 p., 170 F.

Première biographie consacrée à Waldeck Rochet qui fut secrétaire général du PCF de 1964 à 1969, l'ouvrage de Jean Vigreux attire l'attention sur l'itinéraire exceptionnel d'un paysan bressan qui se retrouve à la tête d'un parti ouvrier à dominante urbaine. Rien ne prédisposait en effet ce petit propriétaire maraîcher à prendre la succession de Maurice Thorez. S'il y est parvenu, c'est au terme d'une ascension politique, suivie pas à pas par l'auteur, du village natal de Saint-Croix dans la Bresse louhannaise à Paris en passant par Moscou, Lyon et Nanterre.

Jean Vigreux adopte un plan thématique-chronologique donnant à son travail tout son intérêt. Après une introduction indiquant le parti pris d'une biographie politique dépassant le récit de vie pour « appréhender grâce à l'individu l'histoire du PCF » et « dégager l'apport de Waldeck Rochet », quatre parties sont abordées successivement : l'émergence du cadre communiste (1905-1939), le dirigeant paysan devenu le dauphin de Maurice Thorez (1939-1964), le secrétaire général du PCF (1964-1969), les images de Waldeck Rochet (1969-2000). L'ouvrage est enrichi d'un cahier photographique ; mais il ne comporte qu'une présentation succincte des sources utilisées. Pour la bibliographie, l'auteur renvoie aux notes en bas de page.

Jean Vigreux trouve les racines de l'engagement politique de Waldeck Rochet dans sa petite enfance, son milieu familial et son environnement social. Né en 1905, il ne fréquente l'école républicaine que pendant à peine trois ans. Garçon-vacher dès l'âge de huit ans, apprenti-maraîcher à douze ans, ouvrier agricole à dix-sept ans, il connaît des conditions de travail et de vie difficiles avant de découvrir le syndicalisme révolutionnaire et le socialisme en lisant « L'Humanité ». Il adhère au communisme après le choc de la Première Guerre mondiale, mais avant de se mettre à son compte comme maraîcher au retour du service militaire en 1927. L'auteur retrace excellemment la carrière politique de Waldeck Rochet qui est passé par tous les échelons de l'appareil du PCF.

Formé par les écoles du PCF et l'École léniniste internationale de Moscou, Waldeck Rochet est propulsé au premier plan après avoir fait preuve d'une grande fidélité au parti et à son chef. Antifasciste déterminé au milieu des années 1930, il suit la direction du PCF lors de sa volte-face après le pacte germano-soviétique et dénonce avec elle « la guerre impérialiste ». Incarcéré d'octobre 1940 à février 1943, en France puis en Algérie, le député Waldeck Rochet est choisi, huit mois après sa libération à la demande du général Eisenhower, pour représenter le comité central à Londres auprès du général de Gaulle et appeler à la résistance contre l'occupant. « Stalinien à la française », Waldeck Rochet participe aux procès de Jacques Doriot (1934), Guingouin (1952), Servin-Casanova (1961). Certes il reconnaît les crimes de Staline ; mais il ne veut pas diviser le parti auquel il doit tant et il entend conserver de bonnes relations avec le mouvement communiste international. Jean Vigreux le présente comme « un modérateur » entre staliniens et krouchtchéviens, mais aussi comme « un homme d'ouverture ». À l'intérieur, après avoir su « attendre la mort du pape » pour « changer quelque chose dans l'Église », Waldeck Rochet réinsère le PCF dans le jeu politique en osant le réformer au moment même où Krouchtchev est renversé. Il met en place une direction collective, renouvelle et rajeunit les dirigeants, ouvre plus le parti aux cadres, techniciens, intellectuels,

utilise les médias. Acceptant « la démocratie bourgeoise », il préconise « le passage pacifique au socialisme ». Mais, s'il abandonne la thèse du parti unique, Waldeck Rochet ne rejette pas la dictature du prolétariat. Il engage le dialogue avec la gauche non communiste à partir de 1963, en défendant une alternative progressiste au gaullisme sur la base d'un programme minimum d'union des forces de progrès. L'auteur en fait « l'un des pères de l'union de la gauche » en précisant que Waldeck Rochet ne rejette pas, en mars 1968, l'éventualité d'une participation communiste à un gouvernement d'union de la gauche. À l'extérieur, lors de la crise tchécoslovaque de 1968, le secrétaire général du PCF défend la politique de Dubcek en faveur d'un socialisme à visage humain, se rend à Moscou et à Prague pour éviter la répression avant de condamner fermement l'intervention soviétique.

Pour Jean Vigreux, l'ascension waldeckienne n'est pas seulement celle d'un « bon stalinien fidèle à Thorez ». C'est aussi celle d'« un grand spécialiste du monde paysan » dont le PCF a besoin. De fait, dès son entrée au PCF, le jeune Waldeck Rochet regrette le manque d'action du parti en faveur du monde paysan et se spécialise dans le travail politique en milieu paysan. Confronté à la réalité du monde rural français attaché au principe républicain de la propriété, sa ligne de conduite envers la paysannerie est celle du compromis qui passe par la défense de la petite propriété familiale, seules les terres des grands propriétaires assimilés à des « hobereaux de l'Ancien Régime » devant être collectivisées et redistribuées aux ouvriers agricoles, métayers et fermiers. Entre 1926 et 1930, Waldeck Rochet organise plusieurs cellules de village en tentant à son niveau, de mettre en accord monde paysan et communisme. En 1929, il est chargé d'organiser les syndicats paysans en Saône-et-Loire. Au cours de nombreuses réunions, il expose les « bienfaits » de la Révolution d'octobre pour les paysans. Les succès limités mais réels qu'il remporte expliquent sa promotion à la tête de la section agraire du PCF en avril 1934. Il devient le « premier paysan communiste de France » et donne sa ligne politique à la section agraire du PCF. Pour amener les paysans français au communisme, Waldeck Rochet s'appuie sur la confédération générale des paysans travailleurs dont il devient l'un des dirigeants. En 1937, il est nommé directeur de « La Terre », le nouvel hebdomadaire d'information et d'opinion du PCF pour le monde paysan. La réussite de ce journal permet à Waldeck Rochet de prendre l'ascendant sur Renaud Jean, autre dirigeant communiste responsable des questions agricoles. Dans les colonnes de « La Terre » comme dans ses réunions, Waldeck Rochet dénonce les méfaits de la crise capitaliste des années 1930, préconise l'action unitaire et la défense de l'ensemble des paysans, en particulier ceux qui sont menacés de saisie pour faillite. Il soutient la création de l'Office du blé afin d'assurer un meilleur revenu aux paysans. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il appelle les paysans à produire plus. Il s'attache à faire voter la loi sur le statut du fermage et du métayage (avril 1946). Son activité parlementaire est particulièrement intense dans le domaine agricole. Face à la mort des petites exploitations familiales et à l'exode rural, il met sur pied des comités de défense paysanne dans les années 1950, puis dénonce l'accaparement des terres des petits par les gros au début des années 1960.

En évoquant la mémoire de Waldeck Rochet au sein du monde politique et social français des années 1970 jusqu'à nos jours, Jean Vigreux pose la question de l'amnésie. Sa mort en 1983 donne lieu à un « hommage discret ». Les cérémonies d'anniversaire de sa mort sont d'une « grande simplicité ». Son nom est rarement donné à des rues. Les quatorze années de maladie au cours desquelles Waldeck Rochet est resté silencieux ont facilité l'oubli. Son refus du culte de la personnalité a également joué dans ce sens, tout comme le déclin de l'influence du PCF notamment au sein des municipalités. L'auteur note que l'image de Waldeck Rochet est plurielle y compris dans sa propre famille politique où « le liquidateur du parti » côtoie « le réformateur » et « le paysan communiste ». Les socialistes saluent l'homme qui a facilité l'union de la gauche. Les extrémistes de gauche critiquent le « traître », « le contre-révolutionnaire ». La droite se souvient du chef d'un parti « totalitaire ». Du côté des historiens, Philippe Robrieux voit en lui le « Krouchtchev français » et Annie Kriegel le « Dubcek français ».

Loin des illusions propres au genre biographique, l'ouvrage de Jean Vigreux nous présente la vie de Waldeck Rochet comme étant le produit de luttes où ce qui se joue est finalement bien autre chose que le seul destin politique du biographié. Le destin singulier de Waldeck Rochet est constamment éclairé par l'analyse des conjonctures dans lesquelles il s'inscrit. Individuel et collectif sont sans cesse renvoyés l'un à l'autre. Au-delà de la biographie d'un individu, l'auteur aborde les principaux problèmes posés par le phénomène communiste à la vie politique française. Son étude fait revivre non seulement un itinéraire hors du commun mais aussi un milieu et une culture politiques. Il montre bien comment Waldeck Rochet s'employa à adapter le PCF à une société en pleine mutation, à l'entraîner vers une libéralisation interne. Bien informée, appuyée sur le dépouillement des fonds d'archives disponibles, cette biographie apporte un éclairage intéressant sur les multiples activités de Waldeck Rochet au sein du parti, de l'Internationale communiste, de l'assemblée nationale.

Michel Boivin

Hanna BATATU, *Syria's Peasantry, the Descendants of Its Lesser Rural Notables, and their Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1999, 414 p.

Hanna Batatu, professeur émérite à l'Université de Georgetown, spécialiste du monde arabe contemporain, après avoir travaillé longtemps sur l'Iraq<sup>1</sup> propose ici une somme (en 24 chapitres) sur la Syrie du vingtième siècle, jusqu'à l'ère d'Hafez el Assad. L'auteur, né à Jérusalem en 1926, quitte sa terre natale après la naissance de l'État d'Israël en 1948, pour aller vivre aux États-Unis. Il s'intéresse dans un premier temps aux liens entre l'URSS et les pays arabes, puis devient professeur à l'Université américaine de Beyrouth (1962-1981), avant de prendre sa chaire à Georgetown (1982 à 1994). Ce livre fait date dans l'historiographie de la Syrie : « *it is a model how social history should be written, and of how it can be used to explain the politics of a complex society like Syria* » (Rashid Khalidi, University of Chicago).

Hanna Batatu présente une étude fine et complète de la paysannerie syrienne, en particulier des descendants des petits notables ruraux. Son analyse repose sur un schéma classique de l'histoire rurale : il commence son ouvrage par un tableau économique et social. Cette partie contentera les ruralistes friands de comparaison. Effectivement, l'auteur s'emploie à souligner l'évolution démographique du pays (1,5 millions d'habitants en 1922 et 13,8 millions en 1996) tout en essayant de distinguer la part des ruraux de celle des urbains (2 millions de ruraux en 1946 soit 68 % de la population totale, 6,7 millions de ruraux en 1994, soit 48,6 % de la population totale). Poussant son analyse sur les distinctions sociales des paysans, Hanna Batatu propose plusieurs critères de différenciation : il présente d'abord deux catégories de paysans, celle des paysans-jardiniers et celle des paysans agriculteurs. Ensuite les critères retenus correspondent aux pratiques sociales traditionnelles : la paysannerie descendante de régions pacifistes (en particulier des plaines du Haourân) ou la paysannerie de guerriers (Alaouites des montagnes et population du djebel Druze). Il montre également les différences religieuses (fortes minorités chrétiennes et alaouites, majorité de musulmans sunnites). L'auteur insiste aussi sur le poids des clans. Dans ces conditions historiques, il retient aussi le rôle de l'occupation française entre 1920 et 1945. Passant au registre de la taille des exploitations, Hanna Batatu offre un tableau évolutif entre les années 1950 et 1970 qui met en exergue l'augmentation relative de la taille des tenures. Ce qui caractérise cette agriculture, c'est la grande inégalité de la répartition foncière, les rapports de productions quasi féodaux et la prédominance du faire-valoir indirect. L'auteur rappelle aussi le rôle de la réforme agraire entreprise dès 1963, avec l'arrivée de l'aile gauche du Baas au pouvoir. Cette réforme se poursuit jusqu'au début des années 1970. En 1975, 33 % des terres ont été distribuées aux paysans et 18,1 % affectées aux coopératives. Ensuite, il évoque les conditions de vie de ces paysans (chapitre 3) en insistant sur l'électrifi-

1. Hanna BATATU, *The Old Social Classes and the Revolutionary Movements of Iraq*, Princeton, Princeton University Press, 1978.

cation rapide des campagnes, le développement des transports et de l'éducation. Il termine cette présentation par un bilan raisonné sur l'efficacité économique de ce secteur de production (chapitre 4) en insistant sur les efforts de mécanisation et de sélection animale. Les réformes agraires ont permis aux campagnes de sortir d'un archaïsme traditionnel et aux paysans d'exister politiquement et socialement. Malgré les satisfactions affichées par la presse syrienne, l'auteur n'oublie pas de rappeler que le pays produit seulement 71,4 % des céréales nécessaires. Se risquant à une prospective, il pointe les faiblesses liées à la croissance de population qui nécessite des besoins importants. Il ajoute à ce handicap le poids des structures où domine la micro exploitation inférieure à 10 ha, sans oublier les problèmes liés à la distribution de l'eau, en particulier avec le projet de barrage de la Turquie en amont de l'Euphrate : l'eau étant une donnée majeure, voire géopolitique, du Proche-Orient.

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée aux racines rurales du parti Baas ; c'est l'axe problématique de l'ouvrage qui recherche comment le Baas a pu arriver au pouvoir. Partant des portraits classiques du paysan d'Ibn Kaldun, Balzac, Trotsky, Ayrout ou James C. Scott, l'auteur montre bien qu'il n'existe pas une seule paysannerie, mais qu'elle est plurielle. Les modes d'organisation des paysans du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, en particulier des corporations de paysans-jardiniers, ont permis de lutter contre les taxes et ont généré de solides liens. Il évoque également l'émergence des forces politiques ; le parti communiste dans un premier temps, qui s'inscrit dans les thèses de l'Internationale communiste qui essaye de trouver des alliés dans le cadre de la révolution, avec la naissance du Krestintern. L'auteur s'attache à dresser le portrait du dirigeant le plus en vue, Fouad Shimali. Ce militant, employé dans la production de tabac, est persécuté par la police française qui a peur du complot communiste (voir à ce propos les travaux de Frédéric Monier, *L'Apparition du complot communiste en France 1920-1932 : le pouvoir d'État et l'opinion publique face à la section française de la III<sup>e</sup> Internationale dans les années 20*, thèse de l'université de Paris X Nanterre, sous la direction de Jean-Jacques Becker, 1995). Si Hanna Batatu analyse les fluctuations du communisme syrien, il montre bien, qu'au cours des années 1940 et 1950, ce courant idéologique a contribué à l'éducation politique des paysans et des ouvriers agricoles dans les régions montagneuses et dans les oasis du Kalamoun (Syrie centrale), dans les chaînons Alaouites ou dans le Djéziré. Analysant le rôle du premier parti agrarien de la Syrie, ou parti socialiste arabe, Hanna Batatu s'emploie à expliquer les fondements des réformes agraires entreprises dès 1958. Dans un troisième temps, Batatu présente les aspects du baassisme paysan. Il souligne bien la particularité de ce mouvement politique qui s'appuie sur différents groupes. Sa thèse réside dans le fait que la majorité des dirigeants sont les descendants d'une « paysannerie moyenne », et que le Baas n'est pas toujours uniforme. Enfin, en quatrième partie, il souligne comment le général Hafez el Assad dirige le pays. Son portrait psychologique du dirigeant syrien est saisissant. Cet ouvrage, qui est accompagné de graphiques et tableaux fort utiles pour comprendre ce monde syrien, ainsi que de biographies des principaux protagonistes – on regrettera toutefois l'absence de cartes – constitue le testament scientifique d'Hanna Batatu emporté par la maladie en juin 2000.

Jean Vigreux

*Autour de Camembert. De l'An Mil à l'an 2000, Quatre années de recherches interdisciplinaires. Enquêtes Rurales*, n° 6, Cahiers de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines, XIX 1999, Presses Universitaires de Caen, 208 p., 120 F.

Voici, à mi-parcours, un premier état des résultats d'une enquête lancée il y a un lustre par Jean Marc Moriceau et Roger Calmès sur Camembert de l'An Mil aux années 2000 ; il ne s'agit pas ici de revenir sur les objectifs et méthodes de ce travail. Plutôt que d'offrir une monographie supplémentaire et exemplaire (on peut penser à Plozevet), ce bilan se veut une partie d'un ensemble plus vaste : comment à partir d'un village et d'un terroir exemplaires – par la notoriété, la richesse archivistique, l'intégration dans le monde d'aujourd'hui –, se présentent et se sont transformées les campagnes et les sociétés actuelles ? appartiennent-elles

à un héritage historique? ne peut-on pas déceler des évolutions non-linéaires? Ce numéro spécial des *Enquêtes rurales* livre une douzaine de contributions. Le tiers d'entre elles est consacré aux héritages historiques; une bonne partie tourne autour du « visible »: paysages naturels et anthropisés (depuis l'An Mil jusqu'à nos jours), une autre partie concerne le fonctionnement de ces terroirs: l'utilisation du sol en particulier, les exploitants et l'état du patrimoine bâti. Deux articles encadrent cet ensemble: une introduction signée par les initiateurs et, de la part de Bruno Fajal, un parcours bibliographique de 344 titres sur Camembert et sa région. Camembert et Vimoutiers sont pourvues d'un corpus de références historiques et géographiques de l'An Mil à nos jours; au delà de l'aspect pratique, cette bibliographie est coiffée d'une introduction, modèle de méthodologie proposant les principes de sélection et de classement bibliographiques.

Quatre articles concernent – dans cette enquête pluridisciplinaire – les héritages historiques. Jean Desloges et Christophe Maneuvrier livrent les premiers résultats d'une enquête d'archéologie médiévale portant sur « la prospection aérienne en milieu bocager »; ils scrutent les limites des champs ouverts, des chemins disparus; ils indiquent comment la mise en herbe tardive (dans la seconde partie de l'Ancien Régime) permet de révéler des réseaux de chemins et des parcelles fossiles; ce travail s'appuie sur des photos aériennes mais aussi l'interprétation de découvertes archéologiques tels des socs de charrues antérieurs à l'époque révolutionnaire. Un prolongement de cet article est proposé par le même Christophe Maneuvrier dans la présentation du « cueilloyer de Montgomery et Vignats »; c'est une sorte d'inventaire des revenus fonciers de la seigneurie laïque de Montgomery qui s'étendait, en partie, sur la paroisse de Camembert; il a été établi à partir des années 1380 – après une courte période de trêve dans la première phase de la guerre de Cent Ans; pour l'auteur, l'intérêt essentiel de ce cueilloyer est de mettre à nu les distorsions entre l'état réel du monde rural et la volonté d'une remise en ordre, de restaurer les cadres anciens. L'auteur se demande si cette réaction seigneuriale n'a pas eu, dans ces années 1380-1400, pour effet d'inciter les ruraux à partir pour les villes. Dans un article substantiel, Antoine Follain traite des paysans, de la terre et de l'impôt à Camembert au XVII<sup>e</sup> siècle. L'auteur situe son enquête dans un contexte fiscal particulier: entre la révolte des « Nu-Pieds » et la mise en place du système de Colbert; à partir des divers documents fiscaux et surtout les rôles des tailles, Antoine Follain met en évidence la fuite d'une partie de la population vers les villes: Vimoutiers, Lisieux, Caen ou Paris, alourdissant le poids des impôts à Camembert; une carte suggestive (p. 63) illustre ces « taillables dérolés lors des changements d'octroi ». Deux questions peuvent être alors posées: pourquoi la situation de cette paroisse devient-elle favorable à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle? s'agit-il, en partie, d'une conséquence positive des « changements agricoles »? D'autre part, plus largement, cet espace n'est-il pas marqué par des « liens sociaux [...] tissés d'indifférence » dont la seule solidarité est négative – celle que crée la fuite devant la fiscalité royale – n'y aurait-il pas ici la marque d'un individualisme ancien, antérieur au XVIII<sup>e</sup> siècle?

Dans « Les ruraux et l'écrit autour de Vimoutiers au XVIII<sup>e</sup> siècle » Corinne Parmentier offre, à partir des inventaires après décès, les prémices d'une enquête sur la culture en milieu rural dans l'Ouest intérieur; il apparaît qu'à la fin de l'Ancien Régime, les Augérons sont majoritairement alphabétisés (70 % d'entre eux écrivent leur nom) – même si cette relative maîtrise de l'écrit revêt des finalités étroitement administratives; l'originalité réside sans aucun doute dans la présence d'ouvrages chez des journaliers et chez un domestique et, par rapport à d'autres pays de cet Ouest intérieur, dans une large diffusion de l'imprimé. L'auteur livre deux remarques susceptibles d'interrogations et de comparaisons plus vastes: pourquoi et comment cette présence notable des ouvrages religieux? et pourquoi n'y a-t-il pas d'ouvrages de la Bibliothèque Bleue dans les inventaires?

Un autre thème de ce bilan s'articule autour de l'utilisation actuelle de la terre, du patrimoine bâti et des exploitations en pays d'Auge. Les articles de Nathalie Fer et Karine Collet s'appuyant pour la première d'entre elles sur d'amples recherches personnelles concernent l'utilisation du sol à Camembert, dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle; et sur la

commune de Lisores, pour la deuxième, ceci dans une période plus brève (1972-1998). Grâce à l'analyse des photographies aériennes et aux enquêtes sur le terrain à l'échelle parcellaire (on note un recours systématique des plans cadastraux), il apparaît, dans un premier temps, que les utilisations du sol sur la commune de Camembert se diversifient et que ces fluctuations « s'inscrivent dans le phénomène d'estran sylvicole » déjà rencontré par l'auteur dans le pays d'Auge – autrement-dit, le fait que les friches progressent globalement à partir de noyaux durs, mais en présentant sur un demi-siècle des fluctuations spatiales non négligeables ; cet « estran » semble jouer, pour l'auteur, un rôle tampon devant les fluctuations de la conjoncture agricole. Le cas de Lisores met en évidence la réapparition des labours et l'amorce d'une économie céréalière dans un pays traditionnellement marqué par l'omniprésence de l'élevage. Deux autres articles doivent aussi attirer l'attention. L'un de Mickaël Bermond sur « les exploitants agricoles de la commune de Camembert » qui montre que, en marge des normes de l'agriculture professionnelle, se maintiennent et se développent diverses autres activités (fabrication de camemberts, gîte, etc.) dont les revenus ne sont pas négligeables mais qui, surtout, permettent à de nombreuses familles d'être mieux intégrées socialement. Philippe Madeline dans « l'état du patrimoine bâti à Camembert » insiste sur un constat sans appel : la régression du nombre de constructions de type traditionnel, leur dégradation (ainsi cette carte page 184) ; au-delà de l'enlaidissement du paysage, cela ne correspond-il pas à un décalage croissant entre la réalité présente du Pays d'Auge et des clichés traditionnels ? Cette partie, sociologique et géographique, soulève la question des mutations actuelles de ce pays : mutations économiques (les transformations d'un élevage autrefois uniquement laitier vers la production de viande et l'extension des labours) ; mutations humaines (les activités strictement agricoles ne sont plus obligatoirement essentielles) ; mutations des paysages (ceux des champs avec la persistance de nouvelles friches, mais aussi dans le domaine architectural avec un double phénomène de dégradation : multiplication des ruines et nouvelles constructions ne correspondant plus aux normes traditionnelles).

Un troisième thème tourne autour de la notion de paysage ; une première amorce est fournie par l'article de Yves Petit-Berghem et Pierre-Olivier Cochard dans les « Aspects climatiques et biogéographiques de la commune de Camembert ». Sont précisées les composantes climatiques de cette commune (températures, précipitations, jours de gel) : c'est un « secteur phytogéographique froid et humide » ; que la flore (l'aconit en particulier) l'assimile, en partie, à une région de basses montagnes ; les auteurs, sillonnant les chemins creux, concluent que, sans exagération excessive, cette commune peut être considérée comme « un paradis des randonneurs ». Les articles de Pierre Brunet et de Vincent Gross portent sur les paysages ; le premier utilise la cartographie pour replacer la région de Camembert dans la Normandie ; le second livre quelques remarques sur l'organisation du paysage sud-augeronnais et ses actuelles transformations. Pierre Brunet remarque que les « unités paysagères traditionnelles, très arborées ne se maintiennent plus que sur des plateaux étroits et quelques versants de superficie de taille réduite ». C'est dire que le paysage traditionnel est en pleine mutation ; géographes et historiens peuvent s'interroger sur les raisons de ces transformations, actuelles, remarquant que dans le passé exhumé dans cette partie du bilan (à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle) de semblables cycles de mutations se sont produits.

Un tel bilan, à mi-course, est riche de plusieurs enseignements. En ce qui concerne la méthodologie, tout d'abord : il s'agit d'une réelle approche inter-disciplinaire, proposant un ensemble cartographique, sur une micro-région certes, mais ô combien précieux : depuis la description des ensembles paysagés, bâtis, ou encore les utilisations du sol. La bibliographie constitue un modèle de présentation et est d'une extrême utilité. Une telle enquête prouve aussi que, avec l'étude d'un village-observatoire, même limité (Camembert comptait au XIX<sup>e</sup> siècle quelques 5/600 habitants contre 200 maintenant), on peut par la multiplication des approches, par l'utilisation systématique de toutes les sources (écrites, archéologiques, documents photographiques, sans compter le cadastre), dépasser les limites de la monographie, fût-elle exemplaire, et proposer à partir d'un site « carotté » avec pertinence des méthodes et des remarques susceptibles de larges discussions ;

ainsi, comment ne pas être frappé par la mobilité des sociétés rurales traditionnellescelles du bas Moyen Âge ou de l'Ancien Régime mais aussi les sociétés actuelles? On remarque aussi que les paysages n'ont rien d'éternel, qu'il est inopérant de parler d'évolution linéaire, vers le « progrès » par exemple. Face, depuis un demi siècle, à des changements radicaux (paysages, activités humaines), il est, certes, souhaitable qu'une telle enquête puisse contribuer à une sorte de réaction identitaire dans le Pays d'Auge et mieux faire comprendre un « monde que nous avons perdu »; il est tout aussi intéressant que Camembert soit un modèle de recherche pluridisciplinaire. Donnez nous donc encore une part de ce Camembert-là!

Rémi Mallet

*Entre l'événement et l'environnement. Des paysans en situations extrêmes, Enquêtes Rurales*, n° 7, Cahiers de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen, XXIV, 2000, 157 p., 120 F.

La présente livraison regroupe sous un titre évocateur sept articles qui reprennent quelques-unes des communications prononcées lors des séminaires pluridisciplinaires « Sociétés et espaces ruraux » du pôle caennais pendant les années 1997-1998 et 1998-1999.

Deux textes étudient la reconstruction consécutive à la guerre. Pour Jean-Michel Boehler (« La reconstruction agraire en Alsace au lendemain des guerres du XVII<sup>e</sup> siècle »), celles-ci ont entraîné d'importantes destructions matérielles et gravement amputé le potentiel humain. Pour l'auteur, la signification de la reconstruction suscite trois interrogations : l'initiative appartient-elle aux autorités (roi et seigneurs) ou à la paysannerie ? L'intention est-elle le bien des sujets ou le rétablissement de l'ordre au bénéfice des dominants ? La reconstruction est-elle un simple épiphénomène ou le fondement de structures politiques, juridiques, économiques et sociales nouvelles ? À la première question, l'auteur répond que tout le monde y a participé : les seigneurs alsaciens par des édits de défrichement, le roi par l'octroi de privilèges (propriété à perpétuité...), enfin les paysans qui rebâtissent, défrichent, cultivent... Les immigrants viennent majoritairement de Suisse, de l'Empire, les francophones n'en représentant que le dixième. La bourgeoisie citadine préfère prêter de l'argent à des paysans endettés plutôt qu'acheter une terre qui l'intéresse moins que le revenu qu'elle procure. Les paysans consolident finalement leur propriété au détriment du seigneur qui voit cependant confirmé le système féodal, le roi n'imposant qu'une lointaine souveraineté. La guerre, événement total, s'inscrit donc dans la longue durée, façonnant de façon originale les campagnes alsaciennes de la fin de l'Ancien Régime.

Christophe Cérino (« Les paysans de la mer à Belle-Île après la guerre de Sept Ans ») pose une question voisine. Pour pallier le marasme rural né d'une gestion rigide de la Ferme générale qui gérait l'île, la monarchie tente, après la guerre de Sept Ans, d'imposer une nouvelle forme d'exploitation, individuelle, pour relancer la production. La reconstruction commence par la remise en état des bâtiments et des moyens de production, ainsi que le rétablissement du cheptel. Elle se poursuit par l'« afféagement ». Ce bouleversement de la structure agraire provoque des difficultés. Cependant, en 1771, la reconstruction est achevée. Louis XV a donc opté pour l'abandon de structures archaïques au profit d'une redistribution novatrice d'al propriété foncière, aboutissant à une recomposition du parcellaire et assurant le maintien d'une forte population rurale contrairement à ce qui se passe dans les autres îles bretonnes.

Trois communications évoquent les soubresauts de l'agriculture provoqués par des changements radicaux de régimes politiques dans les années 1970-1980.

Michel Drain (« Révolution agraire et transformations socio-spatiales dans la péninsule ibérique ») se penche sur la situation des campagnes ibériques après 1945. Espagne et Portugal étaient des pays pauvres dans lesquels le secteur agricole –largement de subsistance– dominait l'économie et la société. Un demi siècle plus tard, l'agriculture a perdu ce rôle et s'est profondément transformée. De 1945 à 1955, l'agriculture assure une alimentation frugale mais permet une accumulation de capitaux qui entraîne le décollage de l'industrie. À partir

de 1956, les deux pays s'ouvrent progressivement à l'extérieur, connaissent une importante émigration mais alors que l'agriculture espagnole se modernise, celle du Portugal stagne : La fin des dictatures entraîne une réforme agraire révolutionnaire partie de la base mais qui échoue largement. En Espagne, le Plan d'Emploi Rural de 1984 ne change pas grand chose. Dans les deux pays, les socialistes se sont opposés à toute réforme agraire radicale, préférant s'appuyer sur les classes moyennes urbaines. L'intégration européenne à partir de 1986 ne provoque pas de changement brutal mais apporte des aides importantes qui incitent notamment à l'agriculture extensive pour épargner les ressources en eau. Aujourd'hui, dans les deux pays, l'agriculture ne représente plus qu'un pourcentage infime du PIB mais occupe encore plus de 10 % de la population active dans des exploitations pléthoriques. Les différences entre les deux Etats se sont accentuées au détriment du Portugal.

Violette Rey traite des « Recompositions agricoles dans l'Europe de l'Entre Deux ». Où plus que dans cette Europe entre UE et CEI les mutations dans les campagnes ont-elles été aussi fortes à la fin du XX<sup>e</sup> siècle ? Le socialisme – qui n'a duré pas duré longtemps – n'avait pas façonné les agricultures selon un modèle identique, même s'il les avait bouleversées, en les subordonnant à un univers industriel et urbain qu'il a créé. L'année 1989 n'ayant été ni prévue ni préparée, il s'en est suivi une implosion d'abord marquée par une chute des productions et des emplois agricoles. L'efficacité recherchée s'accompagne souvent d'une marginalisation d'une partie de l'agriculture où l'élevage recule plus que les céréales. La confrontation entre le modèle occidental à émancipation paysanne progressive et le système communiste détruit pose le problème de la recomposition d'une propriété paysanne individuelle, alors que la restitution des terres profite souvent à des citoyens. Les néocoopératives assurent la mise en valeur de la moitié des terres, l'autre moitié étant également partagée entre les exploitations familiales et les entreprises agricoles de grande taille qui ont souvent succédé aux fermes d'État. C'est finalement la manière de réorganiser les unités productives et de susciter de nouveaux types d'exploitations qui introduit le vrai clivage, alors qu'émerge une nouvelle géographie des structures agraires qui sort, d'une certaine façon, consolidée du communisme.

Georgette Zrinscak (« Y a-t-il un modèle agraire tchèque ? ») s'interroge sur le cas tchèque. Dans ce pays, la collectivisation très poussée s'était révélée relativement efficace, avec de très grandes exploitations qui internalisaient des fonctions de services et des ateliers industriels. Les fermes d'État avaient fini par pâtir de leur situation initiale, alors que les coopératives – qui les imitaient largement – avaient fini par l'emporter. À partir de 1989, se mettent en place des modèles nouveaux largement inspirés des modèles agraires traditionnels : paysan, familial, latifundiaire. Le mode collectiviste subsiste avec des néocoopératives, des sociétés capitalistes et les différentes formes d'associations qui constituent incontestablement une originalité. Au bout du compte, l'ultralibéralisme tchèque a été responsable du maintien des exploitations de grande taille.

Enfin les deux derniers articles évoquent le rapport de la mer et de la campagne. Littoral peut-il rimer avec rural, s'interroge Jean-Paul Bourdon (« L'agriculture et la mer chez Gilles de Gouberville ») ? Les différentes lectures du Journal de Gouberville ont mis l'accent sur l'enracinement terrien de ce bourgeois gentilhomme. En fait, les notations en rapport avec le littoral et la mer sont si nombreuses et variées qu'elles amènent à se poser la question du rapport à la mer. D'abord parce que Gouberville fréquente le littoral et que les productions de ses domaines voyagent à l'occasion par mer, que certains de ses animaux viennent d'Angleterre... Le *vrec* (varech), le sablon de mer et la tangué servent d'engrais ou d'amendements. Des pierres, des *pers* (pierres plates) sont extraites des falaises. Si l'alimentation de Gouberville est d'abord carnée, il consomme aussi poissons, crustacés et coquillages. Enfin, les grèves sont le théâtre de loisirs collectifs, comme le palet ou la choule. Bref, le littoral fait bien partie du monde familier de Gouberville.

Jean-Luc Sarrazin se penche sur la « Maîtrise et gestion de l'eau salée sur le littoral poitevin (XII-XV<sup>e</sup> siècle) ». Après avoir analysé les sources (modestes), les approches, les acquis et les pistes à explorer, l'auteur insiste sur l'importance du contrôle de l'eau salée, qu'il s'agisse

d'organiser sa circulation dans les étiers pour ravitailler les salines, d'implanter des moulins et pêcheries utilisant les mouvements de la marée, sans oublier les effets des tempêtes (et ceux de l'activité des hommes), l'érosion et l'alluvionnement. La circulation de l'eau salée n'étant que partiellement naturelle, l'homme intervient pour curer, assurer l'écoulement des eaux ou encore installer des moulins à marée et des pêcheries. Les modes d'utilisation de l'eau salée révèlent des options de mise en valeur de l'espace côtier en même temps qu'ils posent la question du contrôle des équipements hydrauliques qui reste le fait des seigneuries, surtout monastiques, par l'intermédiaire de l'élite de la paysannerie (saunier et meunier sont souvent la même personne) qu'elles contrôlent car il n'y a pas d'organisation communautaire comparable à celles de la Flandre.

Bernard Bodinier